

Evaluation finale du projet PBF

« Appui à la participation des femmes et des jeunes aux initiatives de consolidation de la paix, de renforcement des mécanismes de cohésion sociale et de vivre ensemble au Cameroun »



Rapport final

Commanditée par :

Le Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO)
Et Sous le suivi du Secrétariat PBF Cameroun

Conduite par :

UNESCO Cameroun

Consultant :

Célestin SIKUBE TAKAMGNO

*Ingénieur Statisticien Économiste
Expert en Evaluation des projets
Tel : (237) 674 01 69 27 / 699 98 79 19
Email : csikube@gmail.com*



Octobre 2022

Encadré : Eléments généraux sur le projet

Pays : Cameroun

Composant du programme : Gouvernance et résilience

Titre du projet : Appui à la participation des femmes et des jeunes aux initiatives de consolidation de la paix, de renforcement des mécanismes de cohésion sociale et de vivre ensemble au Cameroun

Zones géographiques pour la mise en œuvre du projet : Envergure nationale avec un focus sur 30 communes identifiées conjointement avec le Gouvernement dans les 10 régions du pays

Période de mise en œuvre du projet : du 21 janvier 2020 au 15 avril 2022

Agence de mise en œuvre : UNESCO, ONU FEMMES et UNICEF

Objectif du projet : Renforcer la participation et le rôle des femmes et des jeunes dans les initiatives et mécanismes de prévention des conflits, de résolution des crises, de consolidation de la paix, et de promotion de la culture de la paix et du vivre ensemble au Cameroun

Budget total du projet : \$ 1 999 933,35 entièrement financé par le PBF.

Cette enveloppe budgétaire était répartie comme suit entre les 03 agences de mise en œuvre :

- UNESCO : \$ 698 074,98
- ONU FEMMES : \$ 788 682,02
- UNICEF : \$ 513 177,35

Modalité de financement : Peacebuilding and Recovery Facility (PRF)

Période de l'évaluation finale : du 27/06/2022 au 30/08/2022

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ACRONYMES ET ABREVIATIONS	3
LISTE DES TABLEAUX.....	5
RESUME EXECUTIF.....	7
I. INTRODUCTION.....	13
II. DESCRIPTION DE L'INTERVENTION	15
II.1 Contexte	15
II.2 Théorie de changement du projet.....	17
II.3 Description de la mise en œuvre du projet	17
II.4 Constats de l'évaluation sur la mise en œuvre du projet.....	25
III. PORTEE ET OBJECTIFS DE L'EVALUATION	29
III.1 Portée de l'évaluation	29
III.2 Objectifs de l'évaluation	29
IV. APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	31
IV.1 Approche de l'évaluation.....	31
IV.2 Méthodologie d'évaluation.....	31
IV.2 Phase de collecte et de traitement des données.....	36
IV.3 Limites de la méthodologie et défis rencontrés.....	36
V. ANALYSE DES DONNEES.....	38
V.1 Traitement des données issues de l'enquête quantitative	38
V.2 Traitement des données issues de l'enquête qualitative.....	39
V.3 Rédaction du rapport.....	39
VI. RESULTATS DE L'EVALUATION.....	41
VI.1 Pertinence et cohérence du projet	41
VI.2 Efficacité du projet.....	46
VI.3 Efficience du projet.....	61
VI.4 Durabilité du projet.....	63
VI.5 Caractère catalytique.....	64
VI.6 Impact/effet du projet	65
VI.7 La tolérance aux risques et innovation.....	65
VI.8 Genre et âge.....	65
VII. CONCLUSIONS DE L'EVALUATION	67
VIII. RECOMMANDATIONS.....	71

IX. LECONS APPRISES	73
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	74
ANNEXES.....	75
A.1 Liste des personnes rencontrées	75
A.2 Quelques tableaux	76

LISTE DES ACRONYMES ET ABREVIATIONS

ASOWWIP :	Association for the Welfare of Women and Indegineous People
CAMYOSFOP :	Cameroon Youths and Students Forum for Peace
CAPI :	Computer Assisted Personal Interviewing
CNC :	Conseil National de la Communication
CNJC :	Conseil National de la Jeunesse du Cameroun
Cspro :	Census and Survey Process
DGSN :	Délégation Générale à la Sureté Nationale
FGD :	Focus Group Discussion
FNUD :	Fonds des Nations Unies pour la Démocratie
MINAS :	Ministère des Affaires Sociales
MINAT :	Ministère de l'Administration Territoriale
MINCOM :	Ministère de la Communication
MINEDUB :	Ministère de l'Education de Base
MINEPAT :	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINJEC :	Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique
MINJUSTICE :	Ministère de la Justice
MINPROFF:	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
NCPBM :	National Commission for the Promotion of Bilingualism and Multiculturalism
OBC :	Organisations à Base Communautaire
ODD :	Objectifs de Développement Durable
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
ONU :	Organisation des Nations Unies
ONU FEMMES :	Entités des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
OSC :	Organisation de la Société Civile
PAWED :	Pathways for Women's Empowerment and Development
PAYNCoP :	Panafrican Youth Network for a Culture of Peace
PBF :	Fonds de consolidation de la paix
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
RECODH :	Cameroonian Human Rights Network Organization

SED : Secrétariat d'État à la Défense
SPSS : Statistical Package for the Social Sciences
UCE : Unités de Contexte Élémentaire
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des bénéficiaires selon leur âge	18
Tableau 2 : Répartition des bénéficiaires selon leurs structures ou catégories.....	18
Tableau 3 : Eléments d’appréciation de la démarche générale du projet.....	27
Tableau 4 : Echantillonnage des communes.....	33
Tableau 5 : critères d’évaluation et sources des données	33
Tableau 6 : Echantillon enquête qualitative.....	35
Tableau 7 : Eléments de prise en compte de l’assurance qualité.....	36
Tableau 8 : Eléments justificatifs du ciblage des zones d’intervention du projet	43
Tableau 9 : Pensez-vous que les femmes et les jeunes soient les cibles les plus pertinentes pour renforcer les initiatives et les mécanismes de prévention des conflits et de consolidation de la paix ?	44
Tableau 10 : Activités mises en œuvre pour l’atteinte des différents résultats du projet .	47
Tableau 11 : Est-ce que les activités de ce projet ont mis un accent sur l'implication des femmes ?	49
Tableau 12 : Est-ce que les activités de ce projet ont mis un accent sur l'implication des jeunes ?.....	50
Tableau 13 : Quel est votre sentiment par rapport à la participation et le rôle des femmes et des jeunes dans les initiatives et les mécanismes de prévention des conflits ?	54
Tableau 14 : Quel est votre sentiment par rapport à la situation de paix, de cohésion sociale et du vivre-ensemble dans votre communauté actuellement ?	55
Tableau 15 : Niveau des indicateurs clés du résultat 1 à la fin du projet.....	56
Tableau 16 : Etes-vous capables de prendre des initiatives de prévention des conflits, de résolution des crises, de consolidation de la paix, et de promotion de la culture de la paix et du vivre-ensemble ?.....	57
Tableau 17 : Niveau des indicateurs clés du résultat 2 à la fin du projet.....	58
Tableau 18 : Niveau des indicateurs clés du résultat 3 à la fin du projet.....	60
Tableau 19 : Chronogramme des activités sentiment des enquêtés par rapport à la participation et le rôle des femmes et des jeunes dans les initiatives et les mécanismes de prévention des conflits selon le sexe.....	76
Tableau 20 : sentiment des enquêtés par rapport à la participation et le rôle des femmes et des jeunes dans les initiatives et les mécanismes de prévention des conflits selon le sexe	76
Tableau 21 : Sentiment des enquêtés par rapport à la situation de paix, de cohésion sociale et de vivre-ensemble dans votre communauté actuellement selon le sexe.....	76

Tableau 22 : Sentiment des enquêtés par rapport à la situation de paix, de cohésion sociale et de vivre-ensemble dans votre communauté actuellement selon l'âge.....	77
Tableau 23 : Capacité des enquêtés de prendre des initiatives de prévention des conflits, de résolution des crises, de consolidation de la paix, et de promotion de la culture de la paix	77
Tableau 24 : Chronogramme des activités de la mission.....	85
Tableau 25 : Matrice d'analyse des questions de l'évaluation	86

RESUME EXECUTIF

Le projet de « *Appui à la participation des femmes et des jeunes aux initiatives de consolidation de la paix, de renforcement des mécanismes de cohésion sociale et de vivre ensemble au Cameroun* » a été élaboré par le Gouvernement avec l'appui de l'UNESCO, ONUFEMMES et l'UNICEF dans un contexte où le Cameroun, autrefois réputé comme un havre de paix, faisait face à de multiples défis sécuritaires et des conflits intercommunautaires qui duraient depuis plusieurs années. En effet, le pays subit l'impact de plusieurs crises, notamment la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram dans l'Extrême-Nord ; les répercussions de la crise socio-politique en République Centrafricaine à l'Est et à l'Adamaoua ; la crise sécuritaire dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du pays. Ces différentes crises ont contraint le gouvernement camerounais à investir une grande partie de ses ressources pour lutter contre les attaques et les insurrections et répondre aux besoins humanitaires. Ceci a réduit considérablement les ressources consacrées aux besoins des populations camerounaises des zones touchées, qui étaient déjà soumises à des contraintes économiques. Cette situation a augmenté le risque de tensions sociales dans plusieurs communes du pays.

Le projet a ainsi été conçu dans le but de renforcer la participation et le rôle des femmes et des jeunes dans les initiatives et les mécanismes de prévention des conflits, de résolution des crises, de consolidation de la paix, et de promotion de la culture de la paix et du vivre-ensemble. Il a été financé par le *Peace Building Fund* (PBF). Le coût total du projet s'élève à \$ 1 999 933,35 réparti entre l'UNESCO (\$ 698 073, 98), ONU FEMMES (\$ 788 682,02) et l'UNICEF (\$ 513 177,35). Initialement prévu pour une durée de 24 mois allant du 22 janvier 2020 au 22 janvier 2022, le projet a été prorogé pour trois mois supplémentaires jusqu'au 15 avril 2022, soit une durée de 27 mois. Le projet se proposait d'atteindre les 3 résultats suivants :

- **Résultat 1** : D'ici la fin du projet, les populations ciblées (femmes/jeunes/hommes) mettent en œuvre les mécanismes inclusifs et les outils de cohésion sociale. **Lead : UNICEF**
- **Résultat 2** : Le respect des droits humains et la protection des personnes vulnérables particulièrement les femmes, les jeunes et les enfants sont mieux assurés par les belligérants dans les zones cibles d'ici la fin du projet. **Lead : ONU FEMMES**
- **Résultat 3** : Le multiculturalisme, la culture de la paix et la cohabitation pacifique des peuples sont renforcées. **Lead : UNESCO**

Dans la perspective d'apprécier la performance du projet, une évaluation finale indépendante a été entreprise avec pour principal objectif d'évaluer globalement les résultats atteints par le projet, la manière dont ces résultats ont été obtenus et les changements observés. Cette évaluation vise également à faire ressortir les bonnes

pratiques et les leçons apprises devant contribuer au renforcement des capacités des acteurs et à l'appui à la participation des femmes et des jeunes aux initiatives de consolidation de la paix, de renforcement des mécanismes de cohésion sociale et de vivre ensemble au Cameroun. Ceci permettra de mieux répondre à ladite problématique dans le cadre de la conception d'autres projets de même nature.

L'évaluation a été réalisée du 27 juin au 15 août 2022 à travers une approche participative impliquant toutes les parties prenantes du projet.

La méthodologie globale de l'évaluation finale se décline ainsi qu'il suit : (i) analyse documentaire, (ii) entretiens semi-directifs avec les agences de mise en œuvre et leurs partenaires, (iii) collecte des données auprès d'un échantillon représentatif de bénéficiaires du projet et (iv) analyse des données et élaboration du rapport de l'évaluation. A l'issue de l'évaluation, il ressort les éléments suivants :

- **La pertinence**

Le contexte socio-politique du Cameroun rend pertinent l'objet du projet. Cela est reconnue par toutes les parties prenantes. Il répond à un besoin national et est cohérent avec les priorités identifiées par le Gouvernement camerounais dans ses cadres stratégiques. Il est aligné sur la « Vision 2035 », inscrite dans la nouvelle Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) qui fait de la paix et de la sécurité un des piliers du développement du pays (sections 6.2.3 et 6.2.4 du chapitre 6). Aussi, le projet a appuyé la mise en œuvre des recommandations issues du Grand Dialogue National au Cameroun, tenu du 30 septembre au 4 octobre 2019, convoqué par le Président Paul Biya pour tenter de mettre un terme au conflit dans les deux régions anglophones du pays¹. Le projet est également cohérent avec le Plan-Cadre de Coopération des Nations Unies pour le développement durable au Cameroun (UNSDCF 2022- 2026). Il a contribué entre autres à la mise en œuvre des objectifs de développement durable 5 et 16 (ODD 5 et ODD 16) et des Résolutions 1325, 2250 et 2419 du Conseil de Sécurité des Nations Unies (jeunes, femmes, paix et sécurité).

Globalement, le projet a répondu aux problèmes de menace contre la paix et de tensions sociales dans les zones cibles en adoptant une démarche participative (qui s'appuie sur les autorités locales ainsi que sur les groupes cibles bénéficiaires) et une approche de faire-faire (qui s'appuie sur des partenaires d'exécution). Ceci a permis non seulement d'avoir une forte adhésion des acteurs locaux, mais également une plus grande responsabilisation des partenaires d'exécution.

Dans l'ensemble, le cadre logique du projet est bon. Les objectifs s'inscrivent dans le but du projet et la mesure des résultats est précisée. Les indicateurs de processus et de résultats existent. Toutefois, une meilleure prise en compte de la communication dans

¹ Les propositions issues des 8 commissions constituées pour ce Grand Dialogue National (GDN) portaient sur plusieurs thématiques en lien avec les activités réalisées par le projet. Il s'agit notamment du bilinguisme, de la diversité culturelle, du multiculturalisme et la cohésion sociale, etc.

la conception et la budgétisation du projet aurait permis une plus grande visibilité des résultats du projet et améliorer ses effets sur les cibles.

- **L'efficacité**

Toutes les activités prévues pour l'atteinte des résultats du projet ont été réalisées, malgré la faiblesse des ressources financières consacrées à certaines activités. L'organisation mise en place pour l'exécution du projet y a joué un grand rôle, notamment l'Unité de coordination. Les stratégies de mise en œuvre réalistes, appropriées et adéquates y ont également joué un rôle important. Malgré une planification commune, une plus grande synergie d'action aurait permis d'avoir plus d'impact à travers une utilisation optimale des ressources, sans disperser les efforts.

Sur les 29 indicateurs définis initialement, seuls 4 n'ont pas atteint la cible fixée telle que définie dans le document du projet. Deux raisons expliquent la non-atteinte des cibles pour ces 04 indicateurs. D'une part on a une mauvaise définition d'un indicateur qui le rend difficilement mesurable, et d'autre part, une mauvaise définition des cibles initiales pour les 3 autres.

Globalement, nonobstant les difficultés rencontrées notamment avec la survenue de la pandémie de COVID-19, plusieurs effets notables dans les communes sont reconnus par les bénéficiaires, en termes d'amélioration de la cohésion sociale et de la baisse des tensions entre différentes communautés ethniques, les hommes et les femmes estiment que les gens vivent mieux ensemble, avec moins de division que par le passé, grâce aux différentes activités menées dans le cadre du projet.

Par ailleurs, il ressort que les difficultés financières des femmes et des jeunes constituent un véritable obstacle à la réalisation des activités et donc l'atteinte des résultats du projet. Le taux de chômage et de sous-emploi élevés chez les jeunes et les femmes, qui réduit fortement leur autonomie financière, les empêchent de pouvoir contribuer de manière significative aux actions en faveur du maintien de la paix, de la cohésion sociale et du vivre ensemble dans leur communauté.

L'inexistence d'un plan de communication sur le projet a défavorisé la communication avec le bailleur de fonds qui n'aura pas été très régulière et complète, ce qui a limité le suivi du Secrétariat PBF, et de pouvoir utiliser les résultats du projet pour appuyer les plaidoyers entrepris auprès du Gouvernement par les différentes agences, pour une continuité des actions pouvant maintenir les acquis du projet. Cela a également empêché une bonne visibilité des résultats probants du projet, malgré des couvertures médiatiques de certaines activités.

- **L'efficience**

Le rapport coût-efficacité des activités menées par chacune des agences est positivement apprécié. Autrement dit, dans la plupart des cas, des activités ayant permis d'atteindre

des progrès significatifs ont été réalisées avec des ressources assez limitées. Toutefois, il y a eu une faible synergie entre les agences dans la mise en œuvre des activités, ce qui rend moins efficient l'utilisation des ressources dans la globalité.

Quelques problèmes de procédures administratives ont parfois entraîné des retards dans la réalisation des activités.

- **La durabilité**

La formation et le financement des OSC des jeunes pour la mise en place et le maintien de mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide pour la consolidation de la paix ont permis aux communautés d'identifier les différentes causes de conflits, de proposer des solutions durables pour enrayer les racines des conflits. Cette initiative a permis d'accroître le nombre de jeunes impliqués sur les questions de consolidation de la paix. Aussi, l'accompagnement des OSC des jeunes et des femmes dans l'élaboration de leurs plans d'action pour la paix et la cohésion sociale ainsi que le financement (contractualisation) de ces OSC a renforcé leurs compétences techniques, managériales et institutionnelles et a fait asseoir durablement leur crédibilité. Il y a eu une appropriation des mécanismes par les communautés avec une forte implication des jeunes, des femmes et des leaders traditionnels.

Il y a eu un engagement fort du Gouvernement camerounais, notamment à travers le financement des services intégrés de prise en charge des victimes de violences et abus et des *Child desks* au sein de certaines unités de police et de gendarmerie, et l'élaboration d'un plan d'action et une feuille de route d'appui à la cohésion sociale ont été élaborées, afin de pérenniser la prise en compte de la cohésion sociale dans le budget de l'Etat. Cet engagement se traduit également à travers la prise en compte des jeunes et des femmes dans le plan d'action de la CNPBM, avec l'accompagnement du projet.

Les activités réalisées par le projet pour lutter contre les discours haineux dans les médias et les réseaux sociaux sont également de nature à avoir des implications sur le long terme.

- **Caractère catalytique**

Le projet a permis une certaine visibilité des OSC des jeunes et des femmes partenaires et certaines ont pu bénéficier de financement d'autres structures pour mettre en œuvre des projets visant des objectifs assez proches.

- **L'impact**

Le projet a contribué à la consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans le pays et le renforcement des capacités nationales. Ce projet a eu le mérite d'apporter une sérénité aux populations qui vivaient dans une angoisse permanente avec la crainte que la situation dans leur communauté ne dégénère à tout moment. Un autre impact du projet est lié au fait qu'en mettant les femmes au cœur du projet, et en les

transformant en principales actrices de la paix, de la prévention et de la gestion des conflits, celles-ci sont désormais mieux écoutées et plus impliquées dans la prise de décision au sein de leurs communautés.

- **Tolérance aux risques et innovation**

Malgré un contexte caractérisé d'une part par des crises, notamment la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram dans l'Extrême-Nord ; la gestion des réfugiés à l'Est ; la crise sécuritaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du pays et d'autre part la survenue de la pandémie de COVID-19, le projet a su s'adapter pour réussir à mettre en œuvre une grande majorité de ses activités et à avoir des résultats probants.

Au terme de l'évaluation, les recommandations suivantes ont été formulées pour permettre de prendre des mesures correctives dans le cadre des prochaines interventions similaires :

Au Gouvernement camerounais et autorités locales:

- Finaliser le processus de prise en compte pérenne de la cohésion sociale dans le budget centrale et décentralisé de l'Etat, afin de mettre en œuvre le plan d'action et la feuille de route d'appui à la cohésion sociale élaborés ;
- Institutionnaliser la cohésion sociale dans le programme de formation et de développement des fonctionnaires.
- S'assurer du bon fonctionnement des services intégrés de prise en charge des victimes de violences et abus et des *Child desks* créés au sein de certaines unités de police et de gendarmerie, et étendre l'initiative au niveau national ;
- Continuer à accompagner les OSC des jeunes formés pour qu'elles continuent à agir pour la consolidation de la paix dans les communautés ;
- S'assurer du fonctionnement effectif des clubs de la paix dans les établissements scolaires ;
- Trouver des solutions au chômage des jeunes et des femmes afin que les difficultés financières ne constituent plus un frein à leur participation effective aux mécanismes de prévention des conflits, de consolidation de la paix et de la cohésion sociale ;
- Mettre en place un mécanisme de participation et de dialogue entre la société civile, les organisations des jeunes et des femmes et les structures gouvernementales dans le cadre de la préparation de la loi des finances, pour la prise en compte du financement des activités sur la thématique de la cohésion sociale.

Aux Agences des Nations Unies.

- Pour les projets similaires, il faut toujours impliquer les communautés à la base depuis l'élaboration des actions et des stratégies du projet pour assurer une

meilleure durabilité et une appropriation optimale par les communautés cibles. Cette action améliore considérablement le processus de redevabilité et de pérennité.

- Renforcer les capacités des partenaires gouvernementaux dans la mise en œuvre des projets financés par les bailleurs de fonds.
- Faire une programmation conjointe des activités avec les partenaires gouvernementaux, afin de faciliter l'harmonisation dans la mise en œuvre des activités du projet avec l'exécution des missions régaliennes des différentes structures.
- Concevoir un plan de communication sur le projet et le budgétiser, afin de faciliter la communication avec le secrétariat du PBF pour un meilleur suivi des activités et une meilleure utilisation des résultats comme plaidoyer, et faciliter également une plus grande visibilité sur les principaux résultats du projet ;
- Réaliser une évaluation initiale des projets futurs. Ceci guidera la fixation des cibles pour les indicateurs clés, et permettra de mieux apprécier les avancées du projet à chaque étape ;
- Éviter d'être trop ambitieux pour éviter le saupoudrage ;
- S'assurer de l'élaboration et de l'exécution effective d'un plan de suivi-évaluation du projet, ainsi que sa mise en place effective par un consultant national recruté ;
- Développer une plus grande synergie entre les agences dans la réalisation des activités, afin d'assurer une meilleure efficacité du projet ;
- Développer une plus grande synergie entre les partenaires de mise en œuvre, notamment les entre les structures gouvernementales et les OSCs.
- Faciliter les procédures de déblocage des fonds et imprégner rapidement les personnes recrutées et les partenaires dans le cadre de la mise en œuvre du projet;
- Appuyer le Gouvernement en vue de l'opérationnalisation du plan d'action et la feuille de route d'appui à la cohésion sociale élaborés ;
- Prendre en compte un volet « autonomisation financière » des jeunes et des femmes dans des projets similaires, afin qu'ils soient davantage impliqués

Aux Organisations des jeunes et des femmes

- Mieux se structurer afin d'être plus visibles et d'attirer davantage de financement
- Maintenir et accentuer une synergie d'action entre elles pour faire avancer leur cause, notamment en faisant un plaidoyer commun plus fort auprès du Gouvernement pour avoir des financements supplémentaires nécessaires pour continuer les activités de formation et de sensibilisation dans les communautés.

I. INTRODUCTION

Le présent rapport présente les résultats de l'évaluation finale indépendante du projet « *Appui à la participation des femmes et des jeunes aux initiatives de consolidation de la paix, de renforcement des mécanismes de cohésion sociale et de vivre ensemble au Cameroun* » développé et mis en œuvre conjointement par l'UNESCO, ONU FEMMES et l'UNICEF, en collaboration avec le gouvernement camerounais, et financé par le *Peace Building Fund* (PBF). Cette évaluation couvre toute la période de mise en œuvre du projet qui s'est étalée du 22 janvier 2020 au 15 avril 2022, soit 27 mois. Elle couvre un échantillon représentatif des 30 communes de mise en œuvre du projet ; qui elles sont réparties dans les 10 régions du pays.

Cette évaluation de fin de projet a pour principal objectif d'apprécier globalement les résultats atteints par le projet, la manière dont ces résultats ont été obtenus et les changements observés. Ainsi, le présent rapport rend compte de la mission confiée au consultant, qui était celle d'apprécier le niveau de réponse du projet à *l'appui à la participation des femmes et des jeunes aux initiatives de consolidation de la paix, de renforcement des mécanismes de cohésion sociale et du vivre ensemble au Cameroun* dans les zones ciblées par le projet, en s'attachant plus particulièrement à la pertinence ou la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité des résultats et l'appropriation au niveau local, l'impact, la tolérance aux risques et innovations, et la transversalité du genre. Il décrit les activités réalisées par les trois agences. Mais au-delà des résultats atteints, une analyse est faite de l'impact du partenariat mis en place entre les différentes agences et leurs partenaires d'exécution dans la mise en œuvre des activités sur l'atteinte de ces résultats. En outre, l'évaluation a également analysé les mécanismes de coordination inter-agence et la dimension sexo-spécifique des interventions.

Dans la perspective de répondre aux objectifs et résultats attendus de l'évaluation, une stratégie participative a été mise en œuvre, laquelle a permis d'analyser et d'évaluer de manière qualitative et quantitative l'ensemble des éléments caractéristiques du projet. Sur la base de la documentation et des entretiens réalisés avec les différentes parties prenantes à la conception et à la mise en œuvre du projet, le travail a consisté en l'analyse du niveau d'atteinte des trois (03) résultats attendus du projet, de la stratégie de mise en œuvre ayant conduit à ces résultats et à leur durabilité. Ces résultats attendus sont :

- **Résultat 1** : D'ici la fin du projet, les populations ciblées (femmes/jeunes/hommes) mettent en œuvre les mécanismes inclusifs et les outils de cohésion sociale. **Lead : UNICEF**
- **Résultat 2** : Le respect des droits humains et la protection des personnes vulnérables particulièrement les femmes, les jeunes et les enfants sont mieux

assurés par les belligérants dans les zones cibles d'ici la fin du projet. **Lead : ONU FEMMES**

- **Résultat 3** : Le multiculturalisme, la culture de la paix et la cohabitation pacifique des peuples sont renforcées. **Lead : UNESCO**

Le présent rapport est structuré en huit (08) parties qu'on pourrait regrouper en trois (03) grandes sections :

- Une première section qui présente le projet dans son ensemble, à travers une description du contexte et de l'historique, des résultats attendus, des axes d'intervention, le dispositif de gestion et de mise en œuvre, le coût global du projet ainsi que les apports des parties prenantes ;
- Une deuxième section qui situe la portée, les objectifs et la méthodologie utilisée dans le cadre de la mission ;
- Et une troisième section qui rend compte des analyses et des constats de l'évaluation. Cette partie passe en revue les différentes analyses qualitatives et quantitatives relatives aux principaux critères d'évaluation retenus. Elle analyse aussi le partenariat mis en place entre les différentes agences pour la mise en œuvre des activités et les effets de ce partenariat dans l'atteinte des résultats d'une part et d'autre part les mécanismes de coordination inter-agence et la dimension sexo-spécifique des interventions.

Le rapport tire en outre des conclusions, donne des recommandations, dégage des leçons apprises, et fournit des informations essentielles pour façonner et informer les futurs programmes avec le PBF.

II. DESCRIPTION DE L'INTERVENTION

II.1 Contexte

Le Cameroun est un pays qui fait de la paix un socle fondamental de son existence en tant qu'Etat dans le concert des Nations. Il est historiquement connu pour son dynamisme économique et son rôle de premier plan en matière d'intégration sous régionale aussi bien dans la zone CEMAC que dans la CEEAC. En effet, sa Constitution, aussi bien dans son préambule que dans ses dispositions subséquentes consacre l'idéal de paix. La devise du Cameroun, assez révélatrice à cet égard est « Paix-Travail-Patrie ».

L'Afrique en miniature, comme il est souvent appelé, le Cameroun est construit sur une mosaïque ethnique et linguistique sur laquelle se superposent d'autres facteurs de diversité (religion, politique, corporation etc.). La constitution d'un Etat-Nation sur cette hétérogénéité s'est souvent heurtée à certaines forces centrifuges et à des velléités de replis identitaires.

Autrefois réputé comme un havre de paix, le pays fait face depuis plusieurs années à de multiples défis sécuritaires et des conflits d'ordre intercommunautaires. Sous fond de tribalisme, de menaces sur la cohabitation inter-ethnique et de xénophobie, ces défis ont ainsi mis en avant le besoin urgent de renforcer les mécanismes, valeurs et attitudes nécessaires pour promouvoir la paix et le développement durable, notamment par l'éducation à la paix, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité linguistique et culturelle ainsi que la contribution de la culture au développement durable.

Depuis plus d'une décennie la secte terroriste Boko haram cause la désolation et l'horreur sur son passage dans la région de l'Extrême-nord. Depuis 2016, le Cameroun vit avec une crise socio-politique qui s'exprime par des menaces engendrées par des velléités sécessionnistes dans les régions du Nord-ouest et du Sud-Ouest. Aussi, les régions de l'Adamaoua et du Nord sont occasionnellement frappées par les actes de grand banditisme, notamment des coupeurs de route résultant du recrutement des jeunes par des réseaux criminels. La région de l'Est a elle aussi subi les conséquences en termes de dérives sécuritaires engendrées par la crise socio-politique et sécuritaire qui a secoué la République Centrafricaine au cours de ces dernières années.

Pour émettre des pistes de solution consensuelle visant à faire cesser ces exactions et ramener progressivement la paix, l'Etat du Cameroun sous l'impulsion du Président de la République, Son Excellence Paul Biya a engagé plusieurs initiatives visant la prise en compte des aspirations des populations des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. A titre d'illustration un grand dialogue national inclusif s'est tenu du 30

septembre au 04 octobre 2019, ayant entre autres comme thématique la cohésion sociale. Des mesures importantes ont également été prises par le Gouvernement avec le soutien des partenaires internationaux pour relever les défis de consolidation de la paix et de la cohésion sociale qui sont immenses dans ce contexte.

A la demande de S.E.M. Paul Biya, Président de la République, le Cameroun a été éligible en 2019 au Fonds de Consolidation de la Paix du Secrétaire Général des Nations Unies visant à renforcer les mesures de prévention des crises et assurer un relèvement proactif face aux crises naissantes. C'est dans ce cadre que le projet du fonds de consolidation de la paix intitulé : « *Appui à la participation des femmes et des jeunes aux initiatives de consolidation de la paix, de renforcement des mécanismes de cohésion sociale et du vivre ensemble au Cameroun* », a été élaboré et validé en novembre 2019 pour une durée de 2 ans et visant notamment six régions prioritaires que sont le Nord-Ouest, Sud-Ouest, Est, Extrême-Nord, Nord et Adamaoua.

Ce projet a été mis en œuvre conjointement par ONU FEMMES, UNICEF et sous le leadership de l'UNESCO. Du côté du Gouvernement, le projet a eu comme partenaires certaines structures sectorielles de l'Etat directement impliquées sur les questions de la participation des jeunes et des femmes aux mécanismes de consolidation de la paix et de cohésion sociale, dont le Ministère de la jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC), le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL), le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF), le Ministère des Affaires Sociales (MINAS), le Ministère des Relations Extérieures (MINREX), la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM), le Comité National de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration (CNDDR), le Conseil National de la communication (CNC), le Conseil National de la Jeunesse (CNJ), etc.

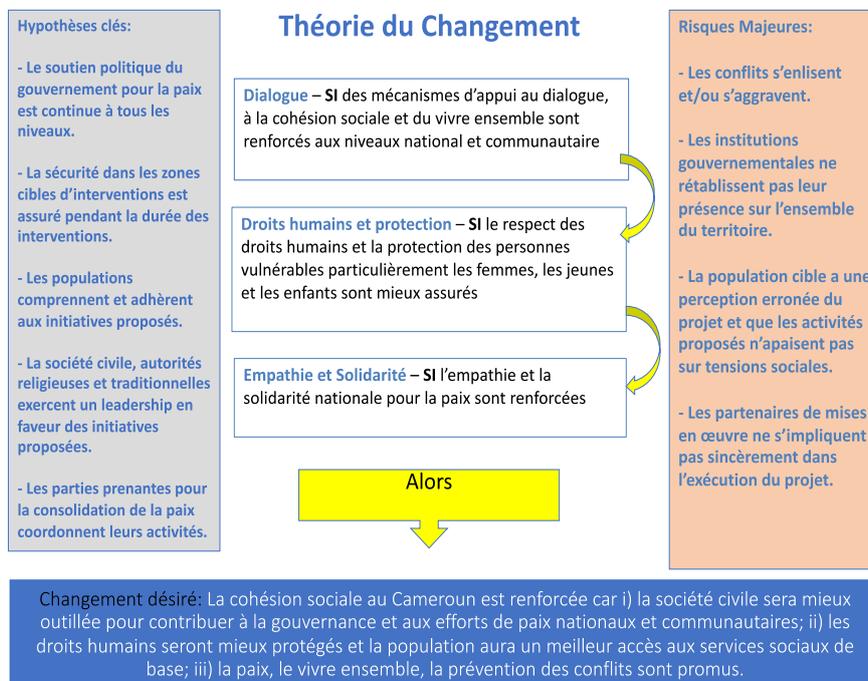
Le projet a été conçu pour renforcer la participation et le rôle des femmes et des jeunes dans les initiatives et les mécanismes de prévention des conflits, de résolution des crises, de consolidation de la paix, et de promotion de la culture de la paix et du vivre-ensemble. Il a également été question dans le cadre du projet de mener un plaidoyer auprès des décideurs clés afin d'impliquer et d'accepter la représentation des jeunes et des femmes dans les instances de prise de décisions comme gage de la consolidation de la paix dans les processus de prévention et de gestion des conflits intra et intercommunautaires.

Le projet est donc une réponse qui participe aux efforts du Gouvernement du Cameroun pour consolidation de la paix face aux crises qui menacent la paix et la sécurité des personnes et des biens.

II.2 Théorie de changement du projet

La théorie du changement telle que définie dans le document de projet se décline comme suit : **Si** les mécanismes d'appui au dialogue sont inclusifs et représentatifs, **si** le respect des droits humains et la protection des personnes vulnérables, particulièrement les femmes, les jeunes et les enfants sont mieux assurés y compris les personnes victimes et **si** l'empathie et la solidarité nationale pour la paix sont renforcées, **alors** la cohésion sociale au Cameroun est renforcée **parce que** (i) la société sera mieux outillée pour contribuer à la gouvernance et aux efforts de paix nationaux et communautaires ; (ii) les droits humains seront mieux protégés et la population aura un meilleur accès aux services sociaux de base ; (iii) et la paix, le vivre ensemble et la prévention des conflits seront promus.

Cette théorie du changement peut être schématisée comme suit :



II.3 Description de la mise en œuvre du projet

II.3.1 Groupes cibles et bénéficiaires du projet

Les principaux acteurs directs et indirects du projet sont regroupés au sein des institutions étatiques (ministères, organes séculiers de l'État, institutions déconcentrées et décentralisées), et des groupements et associations des jeunes et des femmes leaders, capables de mobiliser la base pour des actions porteuses d'espoir dans le sens de la transformation des conflits en opportunités d'un changement social positif pour la consolidation de la paix et la gestion apaisée des conflits.

Les bénéficiaires directs du projet sont des femmes, des hommes, des jeunes et des enfants, y compris les personnes déplacées internes. Ces bénéficiaires directs se répartissent comme suit, suivant leur âge.

Tableau 1 : Répartition des bénéficiaires selon leur âge

Bénéficiaires directs	Effectif ciblé
Jeunes (18-35 ans)	6 000
Femmes (35 ans et plus)	6 000
Enfants (0-17 ans)	9 000
Hommes (35 ans et plus)	1 500
Total	22 500

Source : Document du projet

Ces bénéficiaires directs ont été touchés par le projet à travers leurs structures ou catégories d'appartenance. C'est ainsi qu'ils peuvent également être répartis selon leurs structures ou catégories d'appartenance comme suit :

Tableau 2 : Répartition des bénéficiaires selon leurs structures ou catégories

Catégorie	Effectif
Organisations de femmes	5 500
Organisations de jeunes	5 500
Organisations de la société civile	500
CNPBM, CNDDR et autres organisations pour le dialogue social et de promotion de la paix	200
Médias	150
Les autorités traditionnelles et religieuses	1 200
Forces de défense et de sécurité	300
Collectivités territoriales décentralisées	150
Communautés cibles y compris les enfants	9 000
Total	22 500

Source : Document du projet

Les bénéficiaires indirects sont les membres des communautés des 30 communes cibles ou de la région ou les membres de la famille des bénéficiaires directs, y compris ceux des communautés d'origine dans le cas des personnes déplacées qui retournent à la fin du conflit.

II.3.2 Stratégies de mise en œuvre

Afin d'assurer la mise en œuvre effective du projet, les stratégies suivantes ont été utilisées :

Formation : Les activités de formation et de renforcement des capacités ont été au centre de ce projet. L'équipe conjointe du projet a élaboré plusieurs modules et matériels d'autoformation à l'intention des femmes et des jeunes afin de renforcer

leurs capacités personnelles et celles de leurs pairs en matière de consolidation de la paix, de citoyenneté conformément aux instruments pertinents des Nations Unies tels que 2250, 2419 et 1325) - et de la Déclaration universelle sur la diversité culturelle. Ainsi, les capacités institutionnelles et techniques des Organisations de la Société Civile (OSC) des femmes et des jeunes pour leur participation active au mécanisme de cohésion sociale ont été renforcées. Ces parties prenantes ont été notamment formées au leadership, à l'éducation civique, à la construction de l'opinion publique, à la médecine et à l'information, à l'accessibilité sociale, à la prévention des conflits et à la réduction des risques.

Les capacités des forces de sécurité (FDS), y compris la police municipale et les comités de vigilance ont été renforcés sur les Conventions de Genève, les droits de l'homme et le droit international humanitaire, lors des sessions de formation

Les capacités des OSC de la jeunesse ont été renforcées dans la mise en place et le maintien de mécanismes d'alerte rapide et de réponse pour la consolidation de la paix.

Les capacités des exécutifs municipaux ont été renforcées pour élaborer des plans d'action pour le dialogue, la paix et la cohésion sociale, la promotion du multiculturalisme avec la participation des jeunes et des femmes. Les capacités techniques des collectivités décentralisées à renforcer la participation des jeunes et des femmes aux processus locaux relatifs à la consolidation de la paix et à la promotion du multiculturalisme ont été également renforcées.

Certains des didacticiels ont également été développés sous la forme d'une application Androïde pour faciliter l'accès rapide avec un téléphone mobile. C'est le cas par exemple de l'Application Androïde dénommée « *Ndolo de la Paix* », dédiée à la promotion de la paix. L'équipe du projet a également aidé le ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique à réviser son programme national sur l'éducation civique pour lui permettre d'être à jour avec les défis contemporains.

Mise en place des cadres/mécanismes de concertation et d'alerte précoce et de réponse rapide :

Il a été mis sur pied des cadres ou mécanismes de concertation, d'alerte précoce et de réponse rapide dans certaines communes pilotes, qui regroupent des jeunes, des femmes leaders, des autorités locales, des autorités administratives, des chefs traditionnels, des chefs religieux, etc. Ces cadres ou mécanismes qui ont pour but de servir de véritables passerelles pour les interventions en faveur de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale doivent avoir pour rôle d'alerter les autorités afin d'éviter des conflits.

Par ailleurs, un cadre d'échanges et de consultations entre les forces de sécurité et les acteurs communautaires sur les questions de violence sexiste, de justice traditionnelle, de droits de l'homme et de code pénal respectueux de la diversité culturelle a été mis en place avec un manuel d'exploitation. Cinq structures de soutien locales qui fournissent des services intégrés pour faire face à la violence ainsi qu'un soutien psychosocial communautaire aux survivants (personnes déplacées internes, réfugiés, rapatriés et communautés hôtes) grâce à un soutien holistique sont fonctionnelles dans les régions de l'Extrême Nord, du Nord, de l'Est et l'Adamaoua.

Le projet a aussi apporté des appuis aux initiatives des OBC, OSC de jeunes/adolescents, femmes, leaders religieux et traditionnels en faveur de la redevabilité sociale, la diversité culturelle et la prévention et résolution des conflits à travers des mécanismes traditionnels de résolution des différends intra/inter communautaires et de médiation

Réseautage local et national : les mécanismes de concertation et de réponse rapide et les réseaux d'associations de femmes et de jeunes ainsi ont été constitués à la base, avec des membres formés. Ces mécanismes ont été reliés entre eux, mais aussi avec d'autres organisations au niveau régional et national, à travers des plateformes, des réseaux de femmes, de jeunes, d'hommes, de dirigeants traditionnels, de manière à constituer un vaste réseau de véritables partenaires du Gouvernement pour la consolidation de la paix et de la cohésion sociale. C'est ainsi que des OSC ont été mises en réseau avec des acteurs clés tels que les chefs traditionnels, les autorités administratives, les forces de police, etc. Ces réseaux ont été établis et soutenus dans 6 communes et ont joué un rôle important dans la consolidation d'une culture de paix parmi les jeunes, la réalisation d'études de base sur la consolidation de la paix et le conseil de plusieurs autorités sur la consolidation durable de la paix dans les Communes de Buea, Maroua I, Bamenda I, Kye-Ossi, Babadjou et Douala IV.

Une plate-forme nationale composée de journalistes, des médias traditionnels, de journalistes Web et de professionnels des médias, y compris le Conseil national de la communication, a été mise en place pour promouvoir les initiatives visant à lutter contre le discours de haine dans les médias.

Rapprochement et renforcement institutionnels des acteurs : le projet a organisé des ateliers et des rencontres réunissant les autorités locales, des OSC de jeunes et de femmes, les représentants des structures administratives déconcentrés les partis politiques, les leaders traditionnels et religieux afin qu'ils travaillent ensemble pour le maintien d'un environnement paisible

03 trois conférences internationales et nationales de femmes leaders ont été organisées et ont contribué à créer un espace de solidarité pour les femmes dans les dix régions du Cameroun et à construire un mouvement de paix des femmes fort.

Sensibilisation /communication : Le projet a organisé un ensemble d'activités de sensibilisation. L'un des objectifs des sensibilisations était de mobiliser les femmes et les jeunes, pour leur implication et leur contribution dans la mise en œuvre du projet. Ces sensibilisations visaient également à contribuer au changement des comportements en termes de perception des relations entre les sexes, à lutter contre les discriminations dans l'utilisation des services sociaux de base.



Le Maire de la commune de Kye-Ossi Jean Marie Zue pendant son mot de bienvenue

L'équipe conjointe du projet a organisé plus de 100 campagnes pour promouvoir la paix, le multiculturalisme et le vivre ensemble / et pour sensibiliser aux messages de haine et de radicalisation. Les campagnes ont pris la forme de concours artistiques avec des visuels (images et graphiques) qui sensibilisent aux maux de la violence, des sessions de dialogue ont également eu lieu avec plusieurs parties prenantes et de hautes autorités et des jeunes OSC ont été soutenues par un financement de démarrage pour développer des productions vidéo qui promeuvent une culture de paix parmi leurs pairs avec l'utilisation de la poésie.

L'équipe a également mis en œuvre plusieurs activités de communication et de sensibilisation pour accroître l'intérêt à la violence sexiste et s'y attaquer de manière significative et maintenir le soutien communautaire et institutionnel aux victimes.

Plaidoyer : Afin d'assurer une plus grande intégration des décideurs et des politiques aux niveaux local, régional et national, des actions ciblées de plaidoyer ont été organisées. Plaidoyer pour plus d'implication des femmes dans les instances de prise de décision, plaidoyer pour la protection des femmes et des jeunes contre les violences, etc. Dans ce cadre, les trois conférences internationales et nationales de femmes leaders ont contribué à créer un espace de solidarité pour les femmes dans les dix régions du Cameroun et à construire un mouvement de paix des femmes fort. Aussi, les élus locaux (maires, conseillers municipaux) et les dirigeants traditionnels et religieux ont été impliqués dans la mise en œuvre du projet.

Réalisation des études, recherche et documentation : Le projet a réalisé plusieurs études nationales et des sondages d'opinion sur la cohésion sociale pacifique et inclusive. Il s'agissait notamment de rapports d'U et d'autres études sous contrat

entreprises par plusieurs OSC. Par ailleurs, plusieurs manuels de formation et de sensibilisation ont été élaborés dans le cadre du projet. Ils continueront à servir pour les formations après le projet.

Sur le plan organisationnel, le projet a été mis en œuvre conjointement par l'UNESCO, ONUFEMMES et l'UNICEF sous la coordination générale conjointe du Coordonnateur résident des Nations Unies et du Premier Ministre. Le projet a également bénéficié de la collaboration du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie - Afrique Centrale (CNUDHD-AC) qui a assuré un appui technique, notamment par rapport à la formation du personnel des Nations Unies y compris ceux responsable de ce projet sur la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme. L'UNESCO assurait le lead des interventions des trois agences. A cet effet, sous la supervision du représentant (Directeur) l'UNESCO, le coordonnateur du projet assurait la liaison directe avec le bureau du Coordonnateur Résident des Nations unies au Cameroun, avec entre autres objectifs d'assurer l'alignement des interventions du projet à la programmation de la coopération entre les Cameroun - SNU en matière de des résultats escomptés du projet.

Les agences de mise en œuvre du projet ont conduit conjointement l'action proposée et ont travaillé à trois niveaux : central/national, décentralisé et communautaire. Elles ont ainsi travaillé avec les structures centrales et déconcentrées des ministères et des institutions spécialisées créées par l'État en réponse aux crises en étroite collaboration avec diverses institutions internationales et non gouvernementales. Il s'agit notamment du Ministère des Relations Extérieures, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, et des ministères sectoriels (Défense, Jeunesse, Culture, Promotion de la Femme et de la Famille, Décentralisation et Développement Local, Affaires sociales). Cette dynamique s'est également appliquée aux organes, conseils et commissions étatiques tels que la CNPBM, le CNC et le CNJC.

Les organisations de la société civile, les communes, les chefferies traditionnelles ainsi que les associations des jeunes au niveau local ont pris activement part à la mise en œuvre du projet. Le projet a fait recours aux médias pour la diffusion des messages et d'initiatives de dialogue afin de faire émerger des discours de tolérance et d'acceptation par le biais de la participation et la mobilisation des jeunes/hommes/femmes.

La stratégie de la mise en œuvre du projet était axée sur les approches d'appropriation locale, participative et inclusive. L'approche d'appropriation locale visait à impliquer les autorités administratives, communales, traditionnelles, coutumières, religieuses, les leaders des jeunes hommes et femmes ainsi que les partenaires locaux communautaires de mise en œuvre. Les organisations de la société civile ont été associées à l'exécution du projet. Pour ce faire, les 03 agences des Nations Unies ont signé des accords de

coopération avec certaines ONG ayant une expertise dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale, après une évaluation des capacités. Il s'agit notamment de l'Association de Lutte contre les Violences faites aux Femmes, African Women Leaders Network (AWLN), l'Association des Femmes et Filles de l'Adamaoua - AFFADA, Femmes Artisans de Paix (PAPC), Association for the Welfare of Women and Indigenous People (ASOWWIP), PAYNCoP, Local Youth Corner (LOYOC), Cameroon Youth and Students Forum for Peace, AfricAvenir-G54, Dynamique mondiale des Jeunes (DMJ), Accord Parfait, Cercle international pour la Promotion de la Création (CIPCRE), Women in Alternative Action (WAA), Réseau des Jeunes du Cameroun (REJAC), ALDEPA, Sight-Savers, CAMYOSFOP, CERDOTOLA, CNJC, Horizon Femmes, Zenu Network, réseaux électoraux CHRAPA, LUKMEF, More Women in Politics, RELEC and ROAD, MOHCAM, PAWED, *Cameroonian Human Rights network organization* (RECODH).

Quant à l'approche inclusive et participative, elle a consisté à tenir compte des aspirations de différentes cibles dans la réalisation des activités.

Un cadre de gouvernance du projet a été mis sur pied, encadré par l'Arrêté du Premier Ministre daté du 08 mai 2020 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de pilotage des projets exécutés sur financement du Fonds de Consolidation de la paix des Nations Unies. Celui-ci était composé des 4 principaux organes suivant :

- **Comité de pilotage** : co-présidé par les Services du Premier Ministre et le Bureau du Coordonnateur Résident des Nations Unies. Il a pour membres les chefs d'Agences récipiendaires des Fonds de Consolidation de la Paix et des membres du Gouvernement des ministères sectoriels clefs tels que le MINEPAT, MINPROFF, MINJEC, MINAC, MINAS, ainsi que du président de la CDDR, et de la CNPBM. Le comité de pilotage était chargé de l'orientation stratégique du projet.
- **Secrétariat technique** : le Secrétariat Technique est tenu par un Coordonnateur représentant nommé par les Services du Premier Ministre et un Coordonnateur, responsable du secrétariat PBF basé au sein du Bureau du Coordonnateur Résident des Nations Unies . Il est chargé de la coordination globale des projets PBF, fournissant une orientation générale sur la gestion du programme et assurant un suivi des opérations. En consultation avec les 3 agences bénéficiaires, le Secrétariat proposait des directives stratégiques à prendre en compte dans le processus de mise en œuvre des fonds. Le Secrétariat du PBF assurait la coordination générale du projet en tenant compte de son effet catalyseur, à savoir sa dimension significative (couverture nationale) et sa portée (impact sur la cohésion sociale et les mécanismes de résolution des conflits au Cameroun). Le Secrétariat veillait également à une communication claire et cohérente sur la consolidation de la paix, en coordination avec le Comité de pilotage, afin de

sensibiliser les partenaires bilatéraux et multilatéraux, d'obtenir plus de financement pour la consolidation de la paix au Cameroun.

- **Comité technique** : co-présidé par la Direction générale de la Coopération au MINEPAT et UNESCO, il était composé des responsables de programmes : UNESCO, ONU FEMMES, UNICEF et des points focaux du MINEPAT et de tous les ministères visés par les thématiques connexes au projet, de la CDDR et de la CNPBM. Le comité technique était chargé de l'adoption des plans de travail annuels, de l'examen et de l'adoption des rapports, et des avis techniques pour la mise en œuvre du projet.
- **Groupe de coordination des Nations Unies** : La coordination du projet, ainsi que le suivi/évaluation étaient assurés par l'UNESCO. Le groupe était composé du coordonnateur de projet et de l'équipe technique directement dédiée au projet, ainsi que des spécialistes en suivi et évaluation. Le groupe de coordination était chargé de la mise en œuvre des activités sur le terrain.
- **Mécanisme opérationnel** : Le staffing dédié à la mise en œuvre du projet travaillait en étroite collaboration avec des entités gouvernementales aux niveaux central et décentralisé ainsi qu'avec les OSCs partenaires.

Afin d'assurer une synergie entre les 3 agences, un plan de coordination a été élaboré conjointement. Ce plan définissait entre autres la stratégie de déploiement et des plans d'action et de surveillance communs. L'UNESCO jouait le rôle de l'agence leader de ce projet, et à ce titre, a coordonné l'élaboration des plans de travail annuels pour le projet, a assuré la préparation et la consolidation des rapports, a organisé des réunions régulières de gestion du projet. Ces réunions de gestion de projet servaient de mécanisme de suivi pour la mise en œuvre rapide et efficace du projet. Ces réunions permettaient également de superviser les activités mises en œuvre pour s'assurer qu'elles touchent effectivement les cibles visées et qu'elles sont réalisées dans les délais et produisent les résultats escomptés.

II.3.3 Budget du projet

Le budget total du projet était de \$ 1 999 933,35 entièrement financé par le PBF. Cette enveloppe budgétaire était répartie comme suit entre les 03 agences de mise en œuvre :

- UNESCO : \$ 698 074,98
- ONU FEMMES : \$ 788 682,02
- UNICEF : \$ 513 177,35



Discours d'ouverture du Délégué Régional/MINDEVEL-EST, Hôtel Martino de Bertoua, 21-22 décembre 2021

Ainsi, le budget de \$ 788 682,02 alloué à ONU FEMMES peut être considéré comme marqueur genre pour une meilleure prise en compte de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Même si dans leurs activités, les autres agences ont également pris en compte l'aspect genre.

II.4 Constats de l'évaluation sur la mise en œuvre du projet

Le projet, sur le plan conceptuel est basé sur des priorités nationales définies conjointement avec le Gouvernement dans le Plan-Cadre de Coopération des Nations Unies pour le développement durable au Cameroun (UNSDCF 2022- 2026). Il a été développé en collaboration avec plusieurs entités gouvernementales et des OSC nationales. Toutefois, les principaux bénéficiaires directs que sont les femmes et les jeunes n'ont pas été véritablement consultés au moment de la conception du projet. La description de cette consultation n'apparaît pas dans le document du projet. Ceci aurait pu constituer un handicap pour le projet, dans la mesure où il est important de prendre en compte les réalités culturelles, économiques et sociales des différentes zones d'intervention, afin de susciter une grande adhésion et prendre en compte de manière encore plus précise les préoccupations des populations.

Le document du projet fait très bien le lien entre l'objectif du projet et les objectifs de l'UNSDCF 2022- 2026, ainsi que le lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD). En travaillant avec les mairies pour une prise en compte des préoccupations des jeunes et des femmes dans les Plan de Développement Communal (PDC), le projet a ainsi pu faire un ancrage aux stratégies communales.

Le cadre logique du projet est bien conçu, toutefois, une analyse des rapports de mise en œuvre du projet fait ressortir le fait qu'un plan de suivi-évaluation du projet n'a pas été élaboré et une évaluation à mi-parcours n'a pas été réalisée. Seule une évaluation interne a été effectuée. Ces éléments auraient permis un meilleur suivi de la mise en œuvre du projet, afin de pouvoir faire des ajustements en cas de besoin. Par ailleurs, une étude de base (*Baseline*) aurait permis de mieux définir les indicateurs et leur attribuer des cibles plus réalistes.

L'approche faire-faire qui a consisté à impliquer non seulement des partenaires de mise en œuvre, mais aussi les femmes et les jeunes des communautés visées est salubre et a fortement contribué à la mise en œuvre fructueuse et à la durabilité du projet. En effet, en s'appuyant sur les contributions de la population locale, le projet devient à la fois légitime et efficace dans la réalisation des objectifs des communautés touchées.

La démarche générale du projet a été analysée en se basant sur les éléments suivants : l'approche participative adoptée dans la mise en œuvre des activités, l'approche basée sur la formation et l'accompagnement, la mise sur pied des cellules de veille et de suivi ou des mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide, la constitution d'un réseau local, régional et national, le rapprochement et le renforcement institutionnels des acteurs. Le détail de cette analyse est décrit dans le tableau 4 ci- après.



Atelier sur l'intégration de l'approche consolidation de la paix sensible au genre et aux jeunes dans les plans communaux de développement, Bafoussam, le 08 juin 2021

Tableau 3 : Eléments d'appréciation de la démarche générale du projet

N°	Eléments d'analyse	Points forts	Points faibles	Opportunités	Risques
1	Approche participative	Le projet cadre bien avec les priorités des Nations Unies et du Gouvernement camerounais Forte implication du Gouvernement dans la mise en œuvre du projet Implications des bénéficiaires dans la mise en œuvre	Faible consultation des bénéficiaires finaux (femmes, jeunes et personnes vulnérables) le projet dans sa globalité n'a pas été présenté à toutes les parties prenantes, notamment aux bénéficiaires finaux	Le projet est apprécié et accepté au niveau local Le projet peut avoir une certaine durabilité, grâce à l'implication du Gouvernement et des autorités locales	Absence de suivi et d'accompagnement après la fin du projet
2	Formation à l'accompagnement	Processus conjoint de sélection des bénéficiaires au niveau communal avec les délégués de jeunesse et d'éducation civique Multiplication du nombre de personnes formées Implication des membres des différentes communautés dans la formation Diversification de la formation et des cibles Regroupement des formations pour diminuer les coûts	Le projet n'a pas pu organiser une séance de formation dans chaque commune retenue (regroupement de formation). Ceci implique que les thèmes de formations étaient génériques et non spécifiques aux risques de conflits dans chaque commune - Les formations des différentes agences n'étaient pas toujours harmonisées	Facilitation des restitutions, qui peuvent être traduites en langue locale par les membres des communautés impliquées Avoir un grand nombre d'ambassadeurs de la paix Une plus grande acceptation du projet au niveau local, ce qui peut aussi contribuer à sa durabilité	Déplacement des personnes formées vers d'autres localités après la formation Absence de suivi et d'accompagnement après la fin du projet
3	Mise sur pied des cellules de veille et de suivi ou des mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide	Ces cellules sont constituées des membres des différentes communautés Les autorités administratives et traditionnelles travaillent avec ces cellules	- Les cellules n'ont été mises sur pied que dans quelques communes pilotes - Aucun mécanisme de financement de ces cellules n'a été mis sur pied - La mise sur pied des cellules ne se faisait pas conjointement entre les 03 agences	Les membres de la Cellule pourront servir de relais entre les autorités et les populations, pour une alerte rapide en cas de risque Instauration d'un climat de confiance entre les autorités et les populations	- Déplacement des membres de la Cellule de veille vers d'autres localités - Inefficacité du travail de la cellule en cas de manque de moyens - démultiplication inutiles des cellules. Absence de cohésion entre les ambassadeurs de la paix au sein d'une même communauté, car ayant suivi la formation avec des agences différentes.
4	Réseautage local, régional et national	Les différentes Cellules sont mises en réseau et peuvent travailler ensemble, partager des expériences Facilite la restitution des formations reçues	Le fait que les 03 agences n'ont pas réalisées conjointement les activités de formation et de sensibilisation limite le niveau de connexion entre les différents groupes formés ou sensibilisés par chaque agence et rend donc moins efficace le réseautage	Le Gouvernement peut s'appuyer sur ce réseau pour le maintien de la paix Le Gouvernement peut s'appuyer sur ce réseau pour évaluer les initiatives électorales au niveau local	

N°	Éléments d'analyse	Points forts	Points faibles	Opportunités	Risques
5	Rapprochement et renforcement institutionnels des acteurs	Diminution du niveau de méfiance entre le Gouvernement, ELECAM, les partis politiques, les OSC, et les médias - Stratégie commune entre ces différents acteurs, pour le maintien d'un environnement paisible et d'une cohésion sociale - Dialogue apaisé entre ELECAM et les partis politiques		Le Gouvernement peut s'appuyer sur les médias et les OSC, pour disséminer des messages de paix	
6	Sensibilisation /communication	A favorisé une plus grande adhésion au projet. A permis de toucher un grand nombre de personnes. A contribué au changement des comportements en termes de perception des relations entre les sexes, et à lutter contre les discriminations dans l'utilisation des services sociaux de base	Il n'y a pas eu une forte communication sur le projet dans son ensemble, ce qui a pu limiter un peu ses effets		
7	Recherche et documentation	Elaboration de plusieurs manuels de formation des différentes cibles	Les manuels physiques (imprimés) n'ont pas été suffisamment distribués, notamment aux ambassadeurs de la paix formés	Ces manuels pourront servir même après le projet	S'il n'y a pas une bonne communication sur l'existence de ces manuels et aussi une grande distribution, ils peuvent être peu utilisés
8	Approche faire-faire	Utilisation des partenaires de mise en œuvre qui ont de l'expertise dans le domaine, et qui ont une bonne connaissance du terrain et des cultures	Peu de synergie entre les partenaires des différentes agences de mise en œuvre	Renforcement de l'expérience des partenaires dans le domaine	Il peut y avoir une grande différence dans les méthodes de mise en œuvre utilisée par les différents partenaires
9	Genre	Repositionnement du Genre dans les rapports sociaux Plus grande participation des femmes au processus électoral		Les femmes participent davantage aux prises de décisions dans leurs communautés	

III. PORTEE ET OBJECTIFS DE L'EVALUATION

III.1 Portée de l'évaluation

L'évaluation a porté sur la période de mise en œuvre du projet et couvrait un échantillon représentatif des 30 communes de mise en œuvre du projet. Elle s'est focalisée sur les bénéficiaires directs que sont les jeunes et les femmes, mais aussi les bénéficiaires indirects que sont les administrations publiques sectorielles, le Secrétariat Technique du PBF, les Organisations de la Sociétés Civile (OSC), les organisations pour le dialogue social et le maintien de la paix, les médias, les autorités religieuses et traditionnelles, les forces de défense et de sécurité, les collectivités territoriales décentralisées (CTD), les communautés cibles.

III.2 Objectifs de l'évaluation

Cette évaluation visait à avoir un regard sur l'ensemble des éléments pertinents de ce projet après sa clôture et permettre ainsi de prendre des mesures correctives dans le cadre des prochaines interventions. Elle voulait donc mesurer les effets du projet ainsi que sa performance. Elle a également donné des recommandations et des leçons apprises.

De manière précise, l'objectif de cette évaluation était de :

- Montrer dans quelle mesure la formulation du projet ainsi que l'approche utilisée ont été pertinentes pour répondre aux besoins identifiés ;
- Analyser l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre du projet selon la formulation dans le document du projet (performance) ;
- Apprécier la durabilité des résultats escomptés (renforcement institutionnel, appropriation du changement par les bénéficiaires) ;
- Évaluer la pertinence des livrables et des extrants prévus par rapport aux résultats tel qu'établis dans le cadre de résultats du projet ;
- Mettre en exergue l'apport du projet dans la réalisation des missions et stratégies de du SNU au Cameroun, ainsi que du *Peacebuilding Fund* (PBF) ;
- Identifier les leçons tirées de la mise en œuvre et de la gestion du projet ;
- Déterminer si le projet atteint les résultats escomptés à la fin de sa mise en œuvre (mesurer les effets auprès des bénéficiaires);
- Evaluer la contribution du projet à l'égalité de genre ;
- Faire ressortir les éventuels effets catalytiques du projet sur d'autres initiatives ;
- Identifier les défis, les leçons apprises et les recommandations pour éclairer les futures initiatives ;

- Évaluer la communication autour des résultats dans le cadre des actions pour assurer la visibilité du projet ;
- Estimer le niveau d'appropriation des partenaires clés du projet, plus particulièrement le Gouvernement central et décentralisés, les cibles dans le chemin de la pérennisation des activités du projet.
- Examiner ex-post la pertinence du choix des sites de mise en œuvre.



Atelier sur l'intégration de l'approche consolidation de la paix sensible au genre et aux jeunes dans les plans communaux de développement, Bafoussam, le 08 juin 2021

IV. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Une approche intégrée a été utilisée pour s'assurer de la couverture de toutes les questions clés en lien avec les principes d'évaluation de l'UNESCO et les normes du Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation (GNUE). La méthodologie a été mixte, c'est-à-dire qu'elle a concerné la collecte d'informations quantitatives et qualitatives.

IV.1 Approche de l'évaluation

La méthode d'évaluation a été conçue pour satisfaire aux exigences énoncées dans les termes de références de la mission. En conséquence, il était attendu qu'elle corresponde aux objectifs spécifiques de l'évaluation et aux attentes de PBSO, de l'Etat du Cameroun, de l'UNESCO, de ONUFEMMES, et l'UNICEF et des autres parties prenantes du projet.

Pour répondre aux exigences des TDR, l'approche de l'évaluation était basée sur les données provenant de plusieurs sources, notamment :

- ✓ Les documents relatifs au projet et autres bases de données existantes du projet ;
- ✓ Des entretiens auprès des informateurs clés (rencontres avec des membres clés du personnel impliqué dans la gestion et la mise en œuvre du projet), notamment : l'équipe de Gestion du Projet, les responsables des agences du SNU (UNICEF, ONU Femmes et UNESCO), les *M&E Specialist*, les *program Specialist* des agences, les différents ministères impliqués , les partenaires d'implémentation du projet, les différentes parties prenantes ayant intervenu d'une manière ou d'une autre dans la mise en œuvre du projet, les autorités administratives, le bailleur de fonds, les forces de sécurité, les Organisations de la Société Civile, et les informateurs clés ;
- ✓ Des interviews individuelles avec les bénéficiaires du projet ;
- ✓ Des focus group avec les membres de la communauté hôte, les représentants de jeunes et les représentants de femmes ;

IV.2 Méthodologie d'évaluation

Pour mettre en œuvre cette évaluation, une méthode en trois phases successives : une phase préparatoire, une phase de collecte et de traitement des données et une phase de rédaction du rapport et de restitution.

4.2.1. Phase préparatoire

Cette phase a commencé par une étape de pré-évaluation qui consistait en la conception du processus d'évaluation, puis une étape de préparation. Il s'agissait notamment des séances de travail préalables avec les responsables du projet à divers niveaux, de la revue documentaire, de l'élaboration de la matrice d'évaluation à partir

des questions d'évaluation détaillées, de l'échantillonnage et de l'élaboration des outils de collecte des données.

a) Séances de travail préalable avec les responsables du projet

Cette étape a été constituée de séances de travail successives avec les responsables du projet et a permis de mieux s'approprier des objectifs du projet et de sa mise en œuvre, d'avoir la même lecture des termes de référence, de discuter des critères d'échantillonnage et d'adopter le planning des activités.

Il a donc été question ici pour le consultant d'être briefé sur le projet par les experts techniques et les responsables du suivi-évaluation. Les différents documents du projet ont été mis à la disposition du consultant, ce qui lui a permis d'avoir suffisamment d'informations pour une bonne exécution de l'évaluation.

b) Revue documentaire

Le fonds documentaire constitué des documents du projet, du plan de travail, du plan stratégique de préparation et d'intervention de la mission, des stratégies et plans d'action nationaux pertinents, des rapports de mise en œuvre, rapport à mi-parcours du projet, a été parcouru. Cela a permis de faire le relevé des données prévisionnelles, l'analyse du niveau d'exécution et d'orienter aussi bien le calcul de l'échantillon que le contenu des outils de collecte des données en vue de vérifier et approfondir les informations et hypothèses préliminaires issues de la revue documentaire. Une liste des bénéficiaires directs du projet été reconstituée à partir des différents rapports de mise en œuvre des activités. Celle-ci a servi de base de sondage pour le tirage de l'échantillon de l'enquête quantitative.

c) Echantillonnage et outils de collecte des données

Pour la réalisation de cette évaluation, on a procédé à un tirage à deux degrés. Au premier degré, nous avons sélectionné 6 régions sur 10 (soit plus de la moitié) par un tirage aléatoire simple, et au second degré, dans chacune des 6 régions retenues au premier degré, on a sélectionné au moins 2 communes pour les régions ayant plus de 2 communes du projet et 1 commune pour les régions ayant une seule ou 2 communes du projet. Ce deuxième tirage s'est fait par la méthode des choix raisonnés, en fonction des communes où les besoins auront été les plus forts pendant la mise en œuvre du projet.

Tableau 4 : Echantillonnage des communes

Régions échantillons	Communes du projet dans la région	Communes échantillon
Est	Bertoua 2, Garoua-boulaï, Bétaré-Oya, Ketté, Ouli, Kenzou, Mandjou	Bertoua 2, Garoua Boulai
Extrême-nord	Gazawa, Goulfey, Blangoua, Dougmachi, Kobro, Kousseri, Makary, Mokolo	Kousseri, Mokolo,
Littoral	Loum, Mbanga, Nkongsamba, Douala IV	Nkongsamba, Douala IV
Ouest	Babadjou, Fongo Tongo	Babadjou
Sud	Ebolowa, Kye Ossi	Kye-Osi
Sud-ouest	Buea, Nguti	Buea
Nombre de communes échantillon		9

Source : l'évaluateur

Cette évaluation s'est appuyée sur plusieurs techniques de collecte des données :

- Des collectes de données secondaires à travers les études de documents ;
- Des entretiens avec les diverses parties prenantes du projet (Equipe de Gestion du Projet, les responsables des agences du SNU UNESCO, ONU Femmes et UNICEF), les Ministères et différentes structures publiques impliquées, les partenaires d'implémentation du projet, les CTD, les forces de défense et de sécurité, les médias, les autorités administratives, le bailleur de fonds, les Organisations de la Société Civile, et d'autres informateurs clés, notamment le Secrétariat Technique du PBF ;
- Des interviews individuelles avec les bénéficiaires directs du projet que sont les jeunes et les femmes ;
- Des focus group avec des groupes de bénéficiaires directs et indirects ;
- Des observations directes sur le terrain.

Ces différentes techniques de collecte des données ont permis de satisfaire les critères d'évaluation de la manière suivante :

Tableau 5 : critères d'évaluation et sources des données

Dimensions de l'évaluation et collecte de l'information	Etude documentaire (Documents du projet, Rapport préliminaire du projet, Rapport d'exécution, rapports des réunions des divers comités, Etc.)	Interviews et entretiens (bénéficiaires directs et indirects, gestionnaires de projets, opérateurs, et acteurs clés)	Base de données
Pertinence ou cohérence	✓	✓	
Efficacité	✓	✓	✓
Efficienc	✓	✓	✓
Durabilité/ Appropriation locale	✓	✓	
Impact	✓	✓	
Caractère catalytique	✓	✓	
Sensibilité au temps	✓	✓	✓
Tolérance aux risques et innovation	✓	✓	
Genre et âge	✓	✓	✓

Source : l'évaluateur

Echantillonnage des enquêtés

Pour les jeunes, les femmes et les enfants (qui sont les principaux bénéficiaires directs) et les autres membres des communautés (notamment les hommes), leur liste a été reconstituée à partir des différents rapports de mise en œuvre des activités du projet. Cette liste a servi de base de sondage., la taille de l'échantillon requise a été calculée en utilisant la formule suivante :

$$\text{Taille} = \frac{n}{1 + \left(\frac{n}{\text{population}}\right)} \text{ avec } n = Z \times Z \left(\frac{P(1-P)}{D^2}\right)$$

Avec :

P = 0,5 (proportion réelle du facteur dans la population), ce qui est supposé être de 50% (0,5), car sans le bénéfice d'une estimation informée, la proportion vraie qui a les intervalles de confiance les plus conservateurs - 0,5 - devrait être choisie.

D = 0,1 (Différence maximale entre la moyenne de l'échantillon et la moyenne de la population où elle est définie à ± 5.5%).

Z = 1,96 (zone sous la courbe normale correspondant au niveau de confiance souhaité, pour des niveaux de confiance de 95% pour une précision accrue).

On a obtenu un échantillon de 280 individus, que nous avons réparti de manière égale entre les hommes et les femmes, en fonction de leur âge. La situation des enfants a été enquêtés à travers leurs mères ou tuteurs légaux.

La liste des bénéficiaires directs à interviewer par région, par sexe et par âge a été obtenue par un tirage aléatoire simple dans chaque groupe, et ils ont été contacté à partir de leur numéro de téléphone.

Toutefois, en raison de l'indisponibilité de certaines personnes, nous avons pu finalement enquêter 250 personnes, dont 56,4% d'hommes et 43,6% de femmes, 73,2% de jeunes âgés de 18 à 35 ans et 26,8% de personnes âgées de plus de 35 ans.

Pour les autres cibles, la collecte a été davantage qualitative. Ainsi, la méthode d'échantillonnage ne cherchait pas la représentativité, mais était plutôt guidée par la recherche des individus avec des informations spécifiques sur le sujet. Ainsi, l'échantillon se présente comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6 : Echantillon enquête qualitative

Catégorie de personnes	Dans chaque commune échantillonnée	Yaoundé	Total
Entretiens individuels			
Autorités traditionnelles et religieuses	1	-	9
Responsables des OSC	1	-	9
Forces de défense et de sécurité	1	-	9
Ministères et autres structures étatiques		9	9
CTD	1	-	9
Médias	1	-	9
Coordonnateur du ST PBF et son Co-coordonnateur		2	2
Responsable du projet/ point focaux		3	3
UNESCO		1	1
ONU FEMMES		1	1
UNICEF		1	1
Autres partenaires de mise en œuvre		6	6
Discussion de groupe			
Représentant des jeunes et des femmes	1	-	5

Source : l'évaluateur

Le consultant s'est déplacé physiquement dans 5 communes et 4 régions différentes pour réaliser la collecte des données qualitatives. Il s'agit notamment des communes suivantes : Douala 4^e ; Bertoua 2 ; Mandjou ; Garoua Boulai ; Babadjou.

Outils de collecte

Pour mener à bien la collecte des données, 03 types de questionnaires ou guide d'entretien ont élaborés en fonction des différentes cibles. Il s'agissait de :

- ✓ Guides d'entretien pour les gestionnaires de projet et les partenaires de mise en œuvre (UNICEF, ONU FEMMES, UNESCO et PBF) ;
- ✓ Questionnaires les bénéficiaires du projet ;
- ✓ Guide de focus groups.

Toutefois, étant donné que la collecte des données s'est déroulée par méthode *Computer Assisted Personal Interviewing* (CAPI), tous ces questionnaires ou guides d'entretien ont été programmés dans des masques de saisie sous le logiciel CPro. La méthode CAPI est un mode d'administration du questionnaire en face à face dans le cadre duquel l'enquêteur utilise un appareil électronique tel que l'ordinateur, le téléphone ou la tablette pour procéder à l'interview. Dans le cadre de cette étude, l'outil utilisé a été les tablettes. Cette méthode permet de réduire la période d'exploitation des données et améliore le contrôle de cohérence puisque :

- La saisie se fait simultanément au moment de la collecte ;
- Les programmes de contrôles de cohérence sont intégrés au moment de la conception de l'application, ce qui permet leur exécution au moment de la collecte, entraînant ainsi une meilleure qualité des données au sortir de la collecte sur le terrain.

IV.2 Phase de collecte et de traitement des données

En raison de la période de collecte assez courte pour permettre une organisation de la collecte dans chaque commune échantillonnée, l'essentiel de la collecte des données quantitatives a été faite à distance par appel téléphonique. Toutefois, la collecte des données qualitatives s'est faite effectivement sur terrain, dans 05 des communes échantillonnées.

Afin de minimiser les erreurs d'observations, des contrôles ont été effectués à tous les niveaux de la chaîne. Ainsi, deux types de contrôles ont été effectués à savoir :

- Les contrôles de cohérence ;
- Les contrôles d'effectivité.

La qualité des données a été assurée sur la base des critères (complétude, cohérence, fiabilité et exactitude) présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 7 : Eléments de prise en compte de l'assurance qualité

Critère de qualité	Définition	Action à entreprendre pour assurer la qualité des données
Complétude	Est-ce que toutes les informations requises sont collectées par les agents de collecte ?	- Les assistants de collecte ont été convenablement formés pour assurer la complétude des informations collectées. - le consultant, tout en étant lui-même enquêteur, assurait la supervision du travail des assistants de collecte
Cohérence	Les informations collectées dans toutes les sections du questionnaire sont-elles cohérentes ?	- Les assistants de collecte ont été convenablement formés pour assurer la cohérence des informations collectées. - Le consultant a vérifié toutes données collectées en vue d'analyser la cohérence des réponses. - les masques de saisie, développés sous CsPro, prennent en compte des programmes de contrôle dont l'exécution permet de détecter les incohérences qui apparaissent sur les questionnaires et celles-ci étaient corrigées par la suite.
Fiabilité	Les assistants de collecte ont-ils collecté les informations auprès des personnes de l'échantillon ? Les informations collectées correspondent-elles aux réponses des répondants rencontrés ?	- Le consultant s'est assuré de l'effectivité des entretiens réalisés par les assistants de recherche
Exactitude	Les informations collectées sont-elles conformes avec la réalité ?	- Le consultant a procédé à la triangulation des données, en collectant les mêmes informations auprès de plusieurs sources.

Source : l'évaluateur

IV.3 Limites de la méthodologie et défis rencontrés

La mission d'évaluation n'a pas pu avoir accès à tous les documents qui auraient pu fournir davantage de données et d'informations nécessaires (surtout au niveau de la génération des résultats) pour exécuter entièrement la méthodologie indiquée dans le rapport initial. En effet, le nombre de jours alloués à la collecte de données sur le terrain était relativement court pour permettre une triangulation plus efficace des informations, au vu du nombre élevé de parties prenantes et de partenaires de mise en œuvre.

Le consultant n'a pas pu entrer en possession de certains rapports d'activités et certains rapports reçus ne comportaient pas de liste de présence, ce qui n'a pas permis d'avoir une liste exhaustive des bénéficiaires du projet avant de procéder à l'échantillonnage. Le projet n'a pas prévu la mise en place de populations témoins qui permet de réaliser une évaluation d'impact. La comparaison des indicateurs issus de l'évaluation finale à ceux de l'étude de référence ne permet pas d'attribuer toute évolution au projet. Les changements observés peuvent résulter d'effets conjugués.

Le temps de mise en œuvre du projet est aussi faible pour apprécier les effets car ceux-ci peuvent être amorcés mais non encore perceptibles. Certains bénéficiaires de formations n'ont pas pu mettre en pratique les acquis de la formation intervenue en fin de projet.

Les consultations des parties prenantes non-exécutantes du projet n'ont pas été assez élargies pour exprimer une vision extérieure sur le projet.

Toutefois, ces limites et difficultés ont été gérées de manière à réduire significativement leur impact sur les résultats de l'évaluation.



Atelier sur l'élaboration d'un plan d'actions local pour la participation des femmes et des jeunes aux instances de prévention des conflits et de consolidation de la paix en contexte de décentralisation, Ebolowa du 07 au 10 décembre 2020

V. ANALYSE DES DONNEES

Cette phase comprend le traitement des données, l'analyse des données et la rédaction du rapport provisoire.

V.1 Traitement des données issues de l'enquête quantitative

Le traitement des données collectées s'est fait en utilisant l'outil informatique. Cette tâche est allégée du fait que la saisie était directement sur le terrain. La démarche de traitement est la suivante :

- La codification des questions ouvertes ;
- L'apurement du fichier de données ;

Codification des questions ouvertes

Dès réception des fichiers de collecte par l'équipe de traitement, il a été question de dépouiller l'ensemble des questions ouvertes afin de recenser l'ensemble des réponses distinctes apportées par les répondants. Un numéro ou code a été attribué à chaque réponse afin d'obtenir la grille de codification qui a servi à la codification des questionnaires.

Apurement du fichier des données

A la fin de la collecte des données assistée par les tablettes, tous les fichiers de données ont été fusionnés pour en faire un seul qui contient tous les individus enquêtés.

Ensuite, un nouveau programme de contrôle a été exécuté pour identifier d'éventuelles incohérences et les apurer. Ensuite, un tri à plat a été effectué pour identifier les valeurs aberrantes dans le but de vérifier leur exactitude à partir du questionnaire incriminé. A l'issue de ces deux exercices, on disposait d'un fichier beaucoup plus cohérent qui a permis de calculer les différents indicateurs clés.

Enfin, il a été question de sortir les tableaux de résultat en vue de l'analyse des données et le calcul des indicateurs de performance.

Gestion des données

Un plan de gestion des données a été élaboré pour permettre de :

- Mettre en sécurité et préserver les données primaires et par conséquent les informations individuelles des participants ;
- Assurer la conformité des données avec les classification-types ;
- Assurer la validité des données ;
- Assurer l'intégrité des données et leur cohérence interne ;
- Traiter efficacement les données suivant les besoins.

Les informations sur le nom et le prénom des participants à l'interview ont été effacées de la base de données issue de l'enquête pour assurer la confidentialité des informations individuelles. Seule l'identifiant unique est présent dans la base de données de sorte que si besoin est, on pourrait retrouver d'autres informations dans la base de données principale des bénéficiaires du projet, base de données à laquelle n'a accès que l'investigateur principal et personne d'autre.

De plus, les résultats de l'enquête sont présentés de manière agrégée en évitant de publier les informations individuelles des participants à l'étude.

V.2 Traitement des données issues de l'enquête qualitative

Le corpus des entretiens a fait l'objet d'une analyse thématique et d'une analyse textuelle ou sémantique.

L'analyse thématique consiste à regrouper manuellement les éléments signifiants du discours selon des thèmes prédéfinis, tels que les points forts du projet, les dysfonctionnements du projet, les éléments à capitaliser, les leçons apprises, etc.

L'analyse textuelle est réalisée avec le logiciel Alceste qui permet d'extraire, sur des bases sémantiques, les structures signifiantes d'un texte et d'en quantifier l'occurrence. Chaque entretien est divisé en Unités de Contexte Élémentaire (U.C.E.) d'une longueur standardisée d'environ trois lignes. Les mots sont réduits à leur racine puis regroupés. La similarité des U.C.E. est basée sur le nombre de mots en commun. Les classes d'énoncés représentatifs ou classes sémantiques sont constituées à partir du regroupement des U.C.E. par une méthode de classification descendante hiérarchique. Le pourcentage de variance est présenté pour chaque classe sémantique et permet d'avoir une représentation du poids de chaque classe.

V.3 Rédaction du rapport

Il a été élaboré un plan d'analyse des données qui donne les indications sur les paramètres à analyser, les variables clés à exploiter, les croisements et les tests à effectuer.

La méthode d'évaluation privilégiée a été celle de la différence simple qui consiste à comparer dans chaque commune, la situation après la mise en œuvre du projet à la situation avant le projet.

L'on a utilisé par ailleurs la statistique descriptive à travers les analyses univariées et bivariées. Pour ce qui est de l'analyse univariée, il a été question de calculer les fréquences relatives pour chacune des variables clés après le projet et avant le projet pour faire des comparaisons.

Quant à l'analyse bivariée, on a procédé au croisement des variables clés au sexe afin de désagréger les principaux indicateurs. Avant toute chose, un test d'indépendance ou test de Khi-Deux était effectué pour confirmer l'éventuel lien entre les deux variables avant la construction du tableau de contingence.

VI. RESULTATS DE L'EVALUATION

L'évaluation d'un projet doit s'intéresser aussi bien à sa conception qu'à sa mise en œuvre, avant d'observer ses effets. En effet, il est reconnu que des omissions dans la conception peuvent entraîner des obstacles et des difficultés dans la mise en œuvre du projet, qui eux-mêmes pourront impacter sur les effets et créer des écarts énormes par rapport aux prévisions initiales.

VI.1 Pertinence et cohérence du projet

Constat 1 : La pertinence du projet est avérée et son but est en cohérence avec les besoins des communautés

Le contexte socio-politique du Cameroun rend pertinent l'objet du projet. En effet, les crises sécuritaires, humanitaires et sociopolitiques dans le pays ont provoqué une rareté des ressources, des déplacements internes des populations, ce qui a quelque peu exacerbé les tensions entre les communautés et aggravé les divisions et les tensions. Il était donc tout à fait possible que le pays soit confronté à une escalade de la violence dans les principales communes identifiées par le projet. Cela pouvait se diffuser dans d'autres communes, si des mesures préventives et d'accompagnement n'étaient pas prises. Renforcer les capacités des acteurs et appuyer les mécanismes de maintien de la cohésion sociale avaient donc toute sa raison d'être. Il est évident que la cohésion sociale a été mise à rude épreuve au Cameroun depuis quelques années. Des discours de haine, de divisions et de replis identitaires ont envahi les réseaux sociaux, et on a pu observer dans certaines localités, des affrontements entre populations. Dans ces circonstances, la diversité ethnique et culturelle du pays pouvait être plutôt un catalyseur en cas de repli identitaire et de difficultés dans la cohabitation entre communautés. Une jeune dame vivant à Douala 4 explique : « ...il y a de cela quelques années, les musulmans et les non-musulmans ne vivaient pas en toute harmonie. Il était rare de les voir partager un repas, et les mariages entre musulmans et non-musulmans étaient mal vus (...) la mise en œuvre de ce projet a donc été salutaire pour le vivre ensemble dans notre communauté... ».

Dans cette circonstance déjà assez préoccupante, l'arrivée des réfugiés venant des pays voisins faisant également face à des troubles sécuritaires menaçaient davantage la cohésion sociale, la consolidation de la paix et le vivre-ensemble dans les différentes communes. Une dame centrafricaine vivant dans la commune de Mandjou dans la région de l'Est témoigne : « ...à notre arrivée ici, les habitants nous rappelaient régulièrement que nous ne sommes pas chez nous, car ils nous reprochaient d'exercer les mêmes activités qu'eux, et parfois de bénéficier de certains avantages auxquels eux ils n'ont pas accès... »

Constat 2 : Le projet est cohérent avec les priorités du Gouvernement et est aligné au cadre de programmation pays du système des Nations Unies.

Le projet est cohérent avec les priorités identifiées par le Gouvernement camerounais dans ses cadres stratégiques. Il est aligné sur la « Vision 2035 », inscrite dans la nouvelle Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) qui fait de la paix et de la sécurité l'un des piliers du développement du pays (« une nation unie, solidaire et jouissant d'un environnement de paix et de sécurité »).

Aussi, le projet a participé à la mise en œuvre des recommandations issues du dialogue national au Cameroun, tenu du 30 septembre au 4 octobre 2019, convoqué par le Président Paul Biya pour tenter de mettre un terme au conflit dans les deux régions anglophones du pays. Le dialogue s'est appuyé sur huit grandes commissions, dont la première portait sur le bilinguisme, diversité culturelle et cohésion sociale. Les premières conclusions du dialogue préconisent des solutions pour encourager la promotion des multiples identités du Cameroun, ainsi que la promotion des langues nationales, en vue de réduire les replis identitaires et le communautarisme et ainsi promouvoir la cohésion sociale.

Le projet s'est positionné comme un appui au Cameroun en vue de catalyser et promouvoir le multiculturalisme au service du dialogue entre les groupes sociaux et les cultures, au respect et à la compréhension mutuelle. Le projet a contribué à catalyser et à promouvoir le multiculturalisme au service du dialogue entre les groupes sociaux, les cultures, au respect de la compréhension mutuelle au Cameroun.

Le projet cadre par ailleurs avec la Stratégie de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCP) au Cameroun pour les régions de l'Extrême Nord et de l'Est, pour la période 2018–2022. Il s'inscrit en outre dans le cadre des priorités thématiques définies par le Gouvernement pour la consolidation de la paix notamment la décentralisation, le processus de démobilisation, de désarmement et de réintégration et la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme. Le projet aura donc été un appui important pour la CNPBM mise sur pied par le Gouvernement en réponse à la crise dans le Nord-ouest et le Sud-ouest, et dont le but est de maintenir la paix, consolider l'unité du pays, et renforcer la volonté et la pratique quotidienne du vivre ensemble de ses populations. Le projet est également cohérent avec les cadres stratégiques des Nations Unies, en lien avec les initiatives de consolidation de la paix. Il a contribué entre autres à la mise en œuvre de l'objectif de développement durable 16 (ODD 16) et des Résolutions 1325, 2250 et 2419 du Conseil de Sécurité des Nations Unies (jeunes, femmes, paix et sécurité). Le projet a mis aussi en œuvre des mesures concrètes guidées par certaines recommandations du plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent du Secrétaire Général des Nations Unies, notamment : (i) le dialogue et la prévention ; (ii) l'implication des populations ; (iii) la mobilisation des jeunes (iv) la communication stratégique (internet, réseaux sociaux).

Enfin, ce projet est aligné au cadre de programmation pays du système des Nations Unies qui soutient les réformes politiques et institutionnelles pour renforcer la consolidation de la paix, la prévention des conflits et le maintien de la cohésion sociale. L'effet 4.1. du Pilier 4. de l'UNDAF met un accent sur la capacité des communautés, notamment en crise à faire face aux chocs sociaux, économiques et environnementaux. Le présent projet s'est inscrit comme une contribution majeure aux indicateurs de cet effet.

Constat 3 : le ciblage des zones d'intervention et des bénéficiaires du projet était pertinent et la prise en compte de l'aspect genre était approprié

Les différentes parties prenantes confirment à 100 % que le projet est venu à point pour les communautés des zones retenues, qui se trouvaient dans un contexte de cohésion sociale et de vivre-ensemble assez fragile, avec un grand risque d'escalade de la violence, en raison de la cohabitation de plusieurs communautés. Il ressort également que les 30 communes de mise en œuvre du projet comptent parmi celles ayant enregistré un grand nombre d'incidents et de confrontations entre communautés au cours des dernières années. Les justificatifs des choix des différentes communes sont donnés dans le tableau suivant :

Tableau 8 : Eléments justificatifs du ciblage des zones d'intervention du projet

Régions	Communes	Justifications du choix
Adamaoua	Meiganga	Localité très cosmopolite du fait des mouvements des déplacés et réfugiés en provenance de la RCA. L'insécurité et les tensions intercommunautaires y subsistent. Faible représentation des femmes et des jeunes dans la prise de décision.
Centre	Makenene	C'est une commune « carrefour » entre plusieurs régions et qui est hautement multiculturelle et multiethnique. Elle a souvent été le théâtre d'importantes rivalités sociales, voire de conflits. Il y subsiste une faible représentation des femmes et des jeunes dans les mécanismes de prise de décision. Le projet peut s'appuyer sur ce Cameroun multiculturel en miniature et sur les groupes et structures dynamiques de femmes et de jeunes pour asseoir les bonnes pratiques de cohésion sociale, de culture de la paix et de la promotion du multiculturalisme.
Est	Bertoua 2, Garoua Boulai, Betaré Oya, Mandjou, Kette, Ouli, Kenzou	Des localités très cosmopolites du fait des mouvements des déplacés et réfugiés en provenance de la RCA. L'insécurité et les tensions intercommunautaires y subsistent. Faible représentation des femmes et des jeunes dans la prise de décision.
Extrême Nord	Gazawa, Goulfey, Blangoua, Dougmachi, Kobro, Kousseri, Makary, Mokolo	Cette région a une population hétérogène / cosmopolite. Elle contient des poches d'insécurité et de troubles sociaux dus aux assauts de Boko Haram. Le retour progressif à la normal et le processus de DDR en cours implique un appui important en matière de tolérance, culture de la paix et de cohésion sociale.
Littoral	Loum, Mbanga, Nkongsamba	Ce sont des localités limitrophes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, les 2 régions au cœur de la crise anglophone. Elles accueillent beaucoup de déplacés ce qui crée un défi grandissant en matière de cohabitation pacifique et de respect de la diversité culturelle, ainsi que des défis en matière de VBG et de protection des enfants.
Nord	Mayo Oulo	Région qui subit les conséquences des crises dans les régions de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua et dans laquelle un projet PBF est en cours. Consolidation des acquis en termes de culture de la paix.
Nord-Ouest	Santa, Bamenda I	Zones au cœur de la crise anglophone.
Ouest	Babadjou, Fongo Tongo	Ce sont les localités limitrophes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, les 2 régions au cœur de la crise anglophone. Elles accueillent beaucoup de déplacés ce qui crée un défi grandissant en matière de cohabitation pacifique et de respect de la diversité culturelle, ainsi que des défis en matière de VBG et de protection des enfants.
Sud	Ebolowa- kye ossi	C'est une zone frontalière entre le Gabon, le Congo, la Guinée équatoriale qui a souvent été le théâtre d'importantes rivalités politiques et même de conflits au quotidien. Forte insécurité due au déplacement des peuples du Noun, et des déplacés du NO-SO voulant se rendre dans les pays voisins. Des groupes et des structures dynamiques de femmes et de jeunes qui permettront de mener des campagnes de sensibilisation pour la cohésion sociale.
Sud-Ouest	Buea, Nguti	Zones au cœur de la crise anglophone.

Source : Document de projet

Par ailleurs, vouloir impliquer davantage les femmes et les jeunes dans les organes de gouvernance et de dialogue pour la paix, et dans le processus de maintien d'un environnement apaisé et d'une cohésion sociale aux niveaux national, régional et local, est une réponse au fait qu'ils sont également exposés, parfois même plus que les autres, lors des conflits et sont donc vulnérables. La vulnérabilité des jeunes et des femmes est accentuée par un taux de chômage et un taux de sous-emploi élevés et un faible accès aux services sociaux de base tels que l'éducation et la santé. Ceci ressort très bien dans les propos de l'acteur BG de Kye ossi : « ...La thématique adressée concerne les femmes et les jeunes à plusieurs titres. D'abord, quand il y a des conflits, ils sont les plus touchés, et même quand ils ne sont pas impliqués, ils sont des victimes collatérales en raison de leur vulnérabilité. Ensuite, en cas de conflits, il y a moins de méfiance vis-à-vis des femmes, qui peuvent se déplacer plus librement et véhiculer ainsi des messages d'apaisement. Aussi, les jeunes sont le plus souvent des acteurs de premier plan des discours de haine et de divisions sur les réseaux sociaux... ».

De plus 97% des personnes interrogées lors de la collecte des données estiment que les femmes et les jeunes soient les cibles les plus pertinentes pour renforcer les initiatives et les mécanismes de prévention des conflits et de maintien de la paix et de la cohésion sociale. En effet, plusieurs estiment qu'ils ont des quelques atouts pour jouer un rôle important, comme l'atteste un acteur à Bertoua 2 : « ...Quand les femmes parlent, elles sont en général mieux écoutées car elles le font avec douceur et sans violence. De plus, elles sont les plus proches des jeunes, et elles peuvent donc plus facilement leur parler et les convaincre d'orienter leur trop pleins d'énergie vers des actions importantes pour la communauté, telles que celles en faveur du maintien de la paix et du vivre ensemble... ». Un homme de la commune de Mandjou quant à lui, estime que « ...les jeunes préfèrent se confier à d'autres jeunes. Ainsi, confier un rôle important aux jeunes dans la prévention et la résolution des conflits dans la communauté est une bonne idée car la communication avec les autres jeunes souvent impliqués dans les conflits sera plus facile... ».

Tableau 9 : Pensez-vous que les femmes et les jeunes soient les cibles les plus pertinentes pour renforcer les initiatives et les mécanismes de prévention des conflits et de consolidation de la paix ?

Modalités	Sexe		Age		Ensemble
	Homme	Femme	18 - 35 ans	Plus de 35 ans	
Oui	96,5	98,2	97,3	97,0	97,2
Non	3,5	0,9	2,2	3,0	2,4
Ne sais pas	0,0	0,9	0,5	0,0	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : collecte des données de l'évaluation

Le projet répond à cela, car les formations dispensées étaient surtout adressées aux femmes et aux jeunes (sensibilisation sur les Violences Basées sur le Genre (VBG), formation des jeunes médiateurs et ambassadeurs de la paix, etc.) et l'essentiel des activités portaient sur l'amélioration du rôle et la participation des femmes et des jeunes à la promotion de la paix, au maintien de la cohésion sociale et du vivre-

ensemble. Par ailleurs, les indicateurs formulés dans le document du projet sont désagrégés par sexe.

Constat 4 : Il existe une cohérence dans la planification du projet et il y a eu une réactivité et une adaptation du projet face aux changements et aux difficultés rencontrées.

Le projet dispose d'un document de projet contenant un cadre des résultats du projet, avec des indicateurs et un budget approuvé par l'ensemble des parties prenantes de premier niveau. La date de fin de mise en œuvre du projet a été repoussée de janvier 2022 au 15 avril 2022, notamment en raison de la pandémie du COVID-19 qui a retardé le recrutement du coordonnateur de projet et la mise en œuvre des activités, particulièrement au courant de l'année 2020. Par ailleurs, la situation sécuritaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-ouest a empêché les responsables du projet dans les 3 agences de mises en œuvre de pouvoir s'y rendre pour réaliser les activités telles que prévues initialement. Il a fallu rechercher et contractualiser des associations locales pour mettre en œuvre les différentes activités prévues dans ces régions. Aussi, dans les autres régions, à défaut de pouvoir organiser toutes les activités dans chaque région, et dans le souci de faire bénéficier toutes les communes des différentes activités du projet, les responsables ont souvent regroupé plusieurs communes pour organiser des activités. Ils déplaçaient alors une partie ou la totalité des participants. Tout ceci dénote de la réactivité et de l'adaptation de la programmation à la mise en œuvre effective des activités du projet.

Dans l'ensemble, la logique verticale du projet est cohérente. Les objectifs s'inscrivent dans le but du projet et la mesure des résultats est précisée. Les indicateurs de processus et de résultats existent.

Le projet a mis en œuvre plusieurs activités qui sont de nature à promouvoir la paix, et à contribuer au maintien de la cohésion sociale et du vivre-ensemble, par une amélioration du rôle et de la participation des jeunes et des femmes. Parmi ces activités, on peut citer les formations des médiateurs et ambassadeurs de la paix, le renforcement des capacités des forces de sécurité (FDS), y compris la police municipale et les comités de vigilance ; le renforcement des capacités des OSC des jeunes sur la mise en place et le maintien de mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide pour la consolidation de la paix ; le renforcement des capacités des exécutifs municipaux l'élaboration des plans d'action pour le dialogue, la paix et la cohésion sociale, la



promotion du multiculturalisme avec la participation des jeunes et des femmes ; la mise en place des cadres ou mécanismes de concertation, d'alerte précoce et de réponse rapide dans certaines communes pilotes ; la mise sur pied d'un cadre d'échanges et de consultations entre les forces de sécurité et les acteurs communautaires sur les questions de violence sexiste, de justice traditionnelle, de droits de l'homme et de code pénal respectueux de la diversité culturelle ; la mise sur pied d'une plate-forme nationale composée de journalistes, des médias traditionnels, de journalistes Web et de professionnels des médias, y compris le Conseil national de la communication pour promouvoir les initiatives visant à lutter contre le discours de haine dans les médias, etc.

Enfin, l'implication des bénéficiaires, des autorités traditionnelles et religieuses, des médias, des OSC et des administrations publiques dans la mise en œuvre des activités du projet, contribue à leur appropriation des activités du projet.

Constat 5 : La théorie du changement du projet était réaliste

Le projet « *Appui à la participation des femmes et des jeunes aux initiatives de consolidation de la paix, de renforcement des mécanismes de cohésion sociale et du vivre ensemble au Cameroun* » avait pour but de renforcer la participation et le rôle des femmes et des jeunes dans les initiatives et les mécanismes de prévention des conflits, de résolution des crises, de consolidation de la paix, et de promotion de la culture de la paix et du vivre-ensemble.

Une analyse de la théorie du changement du projet montre qu'elle est globalement réaliste parce que les canaux touchés (les femmes, les jeunes, les hommes les administrations publiques, les médias, les OSC, les forces de sécurité, les leaders traditionnels et religieux) pour atteindre les objectifs du projet sont réalistes. En effet, bien que la cible privilégiée soit les femmes et les jeunes, la théorie met en exergue le fait qu'occulter les autres parties prenantes dans un tel projet contribuerait inévitablement à son échec. Par ailleurs, l'ensemble des activités mises en œuvre dans le cadre du projet allait effectivement dans le sens de la réalisation de ce changement.

VI.2 Efficacité du projet

L'efficacité du projet doit être analysée dans les deux acceptions du terme. D'un côté, l'efficacité renvoie au questionnement de l'accomplissement des réalisations prévues dans la programmation initiale (document de projet). D'un autre côté, l'efficacité renvoie à la notion d'atteinte des résultats ou objectifs du projet.

VI.2.1 Efficacité du projet dans la réalisation des activités prévues

Constat 6 : Toutes les activités prévues dans le cadre du projet ont été mises en œuvre. Pendant la mise en œuvre du projet, malgré les difficultés rencontrées notamment en raison du COVID-19 et de la crise dans certaines régions du pays, toutes les 28 activités

prévues dans le cadre de ce projet ont pu être réalisées, en procédant parfois à quelques ajustements dans la méthode de mise en œuvre, tels qu'il a été précisé précédemment. Ces activités sont résumées dans le tableau suivant :

Tableau 10 : Activités mises en œuvre pour l'atteinte des différents résultats du projet

N°	Activités par Résultats et Produits
Résultat 1 : D'ici la fin du projet, les populations ciblées (femmes/jeunes/hommes) sont outillées pour mettre en œuvre les mécanismes inclusifs et les outils de cohésion sociale	
	Produit 1.1 Des cadres/mécanismes de concertation entre OBC, OSC de jeunes/ adolescents, des femmes, leaders religieux et traditionnels sont mis en place et accompagnés
1	<i>Activité 1.1.1. Production des études et des évidences sur les mécanismes et cadres de concertation</i>
2	<i>Activité 1.1.2. : Développement d'un plan d'actions de renforcement des capacités sur les mécanismes inclusifs et outils de cohésion sociale</i>
3	<i>Activité 1.1.3. : Renforcement des capacités institutionnelles et techniques des OBC et OSC de femmes et de jeunes pour la facilitation des concertations sur la paix, le vivre ensemble et la cohésion sociale.</i>
4	<i>Activité 1.1.4. : Appui à la mise en place de réseaux /coalitions entre OBC, OSC de jeunes/adolescents, femmes, leaders religieux et traditionnels.</i>
5	<i>Activité 1.1.5 : Appui à la préparation et à la mise en œuvre des plans d'action pour le dialogue, la paix et la cohésion sociale, de promotion du multiculturalisme (rencontres foraines, réunions publiques, participation aux fora.)</i>
	Produit 1.2 : Les OBC, OSC de jeunes/ femmes, leaders religieux et traditionnels participent et contribuent effectivement à la vie publique de leurs localités et à la prévention et résolution des conflits
6	<i>Activité 1.2.1 : Formations des OBC, OSC aux questions de leadership, engagement et citoyenneté, construction d'opinion publique, guide pédagogique MIL (Media and Information Literacy), redevabilité sociale et prévention et réduction de risques de conflits.</i>
7	<i>Activité 1.2.2 : Élaboration d'un plan d'action local sur la participation de la jeunesse aux instances de prise de décision relative à la prévention et à la gestion de conflits.</i>
8	<i>Activité 1.2.3 : Appuis aux initiatives des OBC, OSC de jeunes/adolescents, femmes, leaders religieux et traditionnels en faveur de la redevabilité sociale, la diversité culturelle et la prévention et résolution des conflits à travers des mécanismes traditionnels de résolution des différends intra/inter communautaires et de médiation.</i>
9	<i>Activité 1.2.4. : Organisation de trois conférences internationales des femmes leaders pour assurer leur participation active et significative au processus de dialogue national et créer un espace de solidarité pour les femmes dans les dix régions du Cameroun et mettre en place un puissant mouvement des femmes pour la paix.</i>
Résultat 2 : Le respect des droits humains et la protection des personnes vulnérables particulièrement les femmes, les jeunes et les enfants sont mieux assurés par les belligérants dans les zones cibles d'ici la fin du projet	
	Produit 2.1 : Les forces de sécurité (FDS) exercent leurs fonctions dans le respect des principes d'un état de droit
10	<i>Activité 2.1.1 : Renforcement des capacités des forces de sécurité (FDS) y compris des polices municipales et comités de vigilance sur les Conventions de Genève, des droits de l'homme /le droit humanitaire international, les recommandations relatives à la protection des écoles et universités pendant les conflits ainsi que les recommandations sur la violence basée sur le genre et la protection de l'enfant.</i>
11	<i>Activité 2.1.2 : Mise en place d'un cadre d'échanges et de concertations entre forces de sécurité et les acteurs communautaires sur les questions de violence communautaire, justice traditionnelle, droits de l'homme et le code pénal respectueux de la diversité culturelle.</i>
12	<i>Activité 2.1.3 : Appuyer les activités de communication et les cliniques juridiques au service des populations.</i>
13	<i>Activité 2.1.4 : Renforcement/mise en place des « Gender/Child » Desks ('bureaux genre/enfant') au sein des unités FDS (Police et gendarmerie)</i>
14	Produit 2.2 : Les femmes, les enfants et les jeunes victimes de violence ont accès aux services holistiques et appropriés de soutien.
15	<i>Activité 2.2.1: Mise en place et renforcement des capacités des systèmes d'alerte précoce pour la prévention des violences dont les violences basées sur le genre avec lignes vertes, ainsi que des systèmes de référence et contre référence impliquant les acteurs de la chaîne de réponse aux violences</i>
16	<i>Activité 2.2.2 : Mise en place des services intégrés de prise en charge des violences dont les violences basées sur le genre (VBG) pour les survivants (déplacés internes ; réfugiés, retournés et populations hôtes) à travers un soutien holistique (orientation médicale, soutien juridique et judiciaire, économique, psychosocial, matériel).</i>

N°	Activités par Résultats et Produits
17	<i>Activité 2.2.3 Organisation de séances de sensibilisation sur la prévention des VBG, sur la santé de la reproduction, sur la prévention des pratiques néfastes traditionnelles auprès des services/autorités publiques, des communautés, y compris auprès des chefs traditionnels et religieux et dans le système de l'éducation formelle et non formelle.</i>
Résultat 3 : Le multiculturalisme, la culture de la paix et la cohabitation pacifique des peuples sont renforcées	
	Produit 3.1 : La paix, le vivre ensemble, le multiculturalisme et la prévention des conflits sont promus aux niveaux local, régional et national
18	<i>Activité 3.1.1 : Organisation de campagnes de promotion de la paix, promotion du multiculturalisme et du vivre ensemble / et de sensibilisation contre les messages de haine et de radicalisation</i>
19	<i>Activité 3.1.2. : Les supports et outils de formation/sensibilisation et d'autoformation des femmes, des jeunes (y compris en milieu scolaire) (modules, didacticiel d'autoformation axés sur la consolidation de la paix, la citoyenneté, la connaissance de la résolution 2250, 2419 et 1325) – et sur la Déclaration universelle sur la diversité culturelle sont conçus et élaborés</i>
20	<i>Activité 3.1.3 : Appui du CNPBM dans la conception, l'élaboration et la diffusion des microprogrammes radiophoniques et télévisés en français et en anglais sur la participation des jeunes à la consolidation de la paix et à la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme</i>
21	<i>Activité 3.1.4. : Traduction des capsules radiophoniques en langues locales sur la participation des jeunes à la consolidation de la paix et à la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme et diffusion dans les stations de radios régionales et communautaires</i>
22	<i>Activité 3.1.5. Plaidoyer et appui à la mise en œuvre du cadre légal existant en faveur de la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme au Cameroun</i>
23	<i>Activité 3.1.6. : Mise sur pied d'une plateforme nationale et accompagnement des journalistes, des web-journalistes, CNC, CNPBM pour le vivre-ensemble auprès des femmes, jeunes, DPI, retournés et campagnes trimestrielles sur le programme « Defy Hate Speech ».</i>
	Produit 3.2 : L'approche « consolidation de la paix » sensible au genre, jeunes est intégrée dans les politiques, les stratégies sectorielles, et les plans de développement au niveau local et national
24	<i>Activité 3.2.1 : Conduite d'études nationales, de sondages d'opinions périodiques sur le vivre-ensemble inclusif des PDI, retournés, pour alimenter et conforter les efforts de consolidation de paix</i>
25	<i>Activité 3.2.2 : Appui à la prise en compte des dimensions genres, jeunes et enfants dans le plan d'action de la commission nationale du bilinguisme et du multiculturalisme</i>
26	<i>Activité 3.2.3 : Renforcement des capacités techniques des collectivités décentralisées (CTD) sur la prise en compte des jeunes et des femmes dans la consolidation de la paix et la promotion du multiculturalisme</i>
27	<i>Activité 3.2.4 : Plaidoyer pour la révision des plans communaux de développement (PCD) pour la prise en compte de l'appui des jeunes et des femmes dans la consolidation de la paix, de prévention/résolution des conflits et de la promotion du multiculturalisme.</i>
28	<i>Activité 3.2.5. : Communication et visibilité</i>

Source : l'évaluation, à partir des informations du rapport du projet

Constat 7 : Les femmes et les jeunes ont été fortement impliqués dans le projet, ce qui a permis d'une part de renforcer la position du genre dans les rapports sociaux, et d'autre part de mettre en exergue le rôle important que peuvent jouer les jeunes dans la consolidation de la paix, la cohésion sociale et le vivre-ensemble.

Dans certaines localités du Cameroun, la voix de la femme n'est pas considérablement prise en compte dans les instances de décision des communautés et son rôle dans plusieurs domaines s'en trouve considérablement réduit. Ce rôle est le plus souvent réduit à la gestion des tâches ménagères dans son foyer, à la garde des enfants ou encore à l'aide dans les plantations de leur époux. Par ailleurs, ces femmes sont souvent victimes de Violences Bases sur le Genre (VBG). D'un autre côté, les jeunes, débordant d'énergie, ne sont que peu écoutés lorsqu'il faut prendre de grandes décisions dans les communautés, et pourtant ils sont les plus nombreux. Les taux de chômage et de sous-emploi élevés ainsi que le faible accès aux services sociaux de base tels que la santé; l'éducation ou la délivrance des actes de naissance, exposent les jeunes à la délinquance

et à la consommation des produits illicites. Or l'usage des stupéfiants peut être un terreau fertile pour le recrutement des jeunes dans les gangs et les groupes armés. En impliquant fortement les femmes et les jeunes dans la réalisation de ses activités, le projet a ainsi contribué au renforcement de leur rôle dans les communautés de manière générale, et en particulier dans la prise de décision en termes de prévention et de résolution des conflits, pour la consolidation de la paix et de la cohésion sociale. Si les jeunes et les femmes jouent un rôle important dans ces domaines, ça leur donnera plus de crédit pour participer dans d'autres domaines de la vie des communautés.

Ainsi, plus de 30 % du budget a été alloué à la réalisation des activités en faveur des femmes. ONU FEMMES a travaillé entre autres avec le MINPROFF et le MINDDEVEL pour des actions bien spécifiques en faveur des femmes. Bien plus, même les gestionnaires du projet au niveau des 2 autres agences, UNESCO et UNICEF ont instruit aux différents partenaires de mise en œuvre et se sont assurés de l'implication effective des femmes à tous les niveaux. Au moins 30% de femmes dans les différents ateliers organisés, l'organisation de trois conférences internationales et nationales de femmes leaders, des campagnes de sensibilisation des femmes, etc.

Lorsque les bénéficiaires du projet sont interrogés sur l'implication des femmes dans le projet, plus de 93%, tout sexe et âge confondu répondent que la femme était au cœur de toutes les activités, aussi bien en termes de participation que de thèmes abordés lors des formations, sensibilisations et campagnes réalisées pendant le projet par l'ensemble des agences de mise en œuvre des Nations Unies.

Tableau 11 : Est-ce que les activités de ce projet ont mis un accent sur l'implication des femmes ?

Modalités	Sexe		Âge		Ensemble
	Homme	Femme	18 - 35 ans	Plus de 35 ans	
Oui	93,6	92,7	94,5	89,6	93,2
Non	5,7	6,4	4,4	10,4	6,0
Ne sais pas	0,7	0,9	1,1	0,0	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : collecte des données de l'évaluation

Aussi, de l'avis même de ces bénéficiaires, cette forte implication des femmes aux activités du projet a effectivement contribué à donner plus de considération et de crédit à la femme dans plusieurs communautés. Une bénéficiaire de la région de Bertoua 2 témoigne : « ...avec les différentes formations reçues, notamment comme ambassadrices et médiatrices de la paix, au leadership, à la prévention et à la résolution des conflits, et avec le rapprochement avec les autorités locales et traditionnels favorisé par le projet, plusieurs femmes participent désormais à la prévention des conflits dans la communauté, ainsi qu'à la résolution des différends dans nos chefferies traditionnelles. Pourtant, elles n'avaient même pas le droit d'y entrer par le passé... ». Une autre bénéficiaire de la commune de Mandjou renchérit : « ...le fait que les femmes organisent et animent des séances de restitutions des formations

d'ambassadrices de la paix, fait en sorte qu'on prête désormais une oreille plus attentive à ce qu'elles disent, les hommes comprennent peu à peu qu'elles peuvent jouer un rôle plus important que celui d'être une simple ménagère... ».

Les jeunes ont également été fortement impliqués dans le projet, et plusieurs activités étaient en leur faveur. Lors des formations des médiateurs de la paix et des différents ateliers, les jeunes représentaient en général entre 30 et 40% des participants. Les jeunes représentent plus de la moitié de la population camerounaise, et ont des préoccupations spécifiques en matière de consolidation de la paix et de la cohésion sociale, qu'ils n'ont pas toujours l'occasion d'exprimer car étant peu écoutés. Le projet a travaillé avec le Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique pour influencer le programme national d'éducation civique et donner au projet un plus grand avantage pour accroître la participation des jeunes aux mécanismes de consolidation de la paix.

L'évaluation a également interrogé les bénéficiaires du projet sur l'implication effective des jeunes dans les différentes activités du projet. Plus de 95% des répondants estiment que les activités du projet ont mis un accent sur l'implication des jeunes.

Tableau 12 : Est-ce que les activités de ce projet ont mis un accent sur l'implication des jeunes ?

Modalités	Sexe		Âge		Ensemble
	Homme	Femme	18 - 35 ans	Plus de 35 ans	
Oui	95,0	95,4	97,3	89,6	95,2
Non	4,3	3,7	1,6	10,4	4,0
NSP	0,7	0,9	1,1	0,0	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : collecte des données de l'évaluation

Le rôle que leur a donné le projet leur a permis de pouvoir se rapprocher les uns des autres et aussi des autorités locales, traditionnelles et religieuses, pour pouvoir mieux exprimer leurs attentes, et montrer qu'ils sont capables de jouer un rôle important dans la communauté. Une jeune bénéficiaire de la commune de Mandjou dans la région de l'Est : « ...les jeunes ont parfois le sentiment d'être abandonnés à eux-mêmes par les autorités, ce qui les pousse à la délinquance. Ils n'ont pas d'emploi et ils ont du mal à subvenir à leurs besoins. Les activités du projet leur ont permis de se rapprocher des autorités, de discuter avec eux pour exprimer leurs besoins et leurs attentes, donner leur point de vue sur le maintien de la paix et la cohésion sociale, et tout cela leur a fait se sentir important dans la communauté... ».

Constat 8 : Il y a eu une synergie d'action pour une utilisation efficiente des ressources

L'évaluation relève qu'il y a eu un effort de planification conjointe des activités et même dans certains cas, une utilisation des mêmes partenaires de mise en œuvre, notamment les partenaires gouvernementaux. Ceci a permis d'optimiser l'utilisation des ressources pour la réalisation des différentes activités du projet. On peut par exemple citer le cas du MINDDEVEL, qui a été à la fois le partenaire de mise en œuvre d'ONU FEMMES et

de l'UNICEF dans le cadre du projet. On relève également que lorsqu'un partenaire, (notamment gouvernemental) organisait une activité, il invitait les autres partenaires à y participer. Ceci était le cas par exemple entre le MINPROFF, le MINJEC et le MINDDEVEL.

Toutefois, il ressort que cette participation restait assez passive la plupart du temps. En effet, les partenaires invités assistaient tout simplement à l'activité, sans jouer un rôle actif. Par ailleurs, il ressort que lorsqu'une agence ou l'un de ses partenaires de mise en œuvre organisait une activité, les responsables du projet dans les deux autres agences étaient invités à y participer de façon active, notamment en présentant des modules de formation lors des ateliers ou des formations. Toutefois, l'évaluation relève le fait que les agences invitées n'étaient pas toujours présentes, ce qui obligeait l'agence organisatrice à s'occuper elle-même des activités réservées aux agences invitées. Bien évidemment, cela a un impact sur l'atteinte des résultats car comme il a été précisé précédemment, chaque agence a un domaine d'expertise bien défini.

Constat 9 : Les ressources financières prévues pour la réalisation de certaines activités n'étaient pas toujours suffisantes

Le budget total du projet était de \$1 999 933,35 entièrement financé par le PBF. Cette enveloppe budgétaire était répartie comme suit entre les 03 agences de mise en œuvre. Certains partenaires de mise en œuvre (structures étatiques, OSC, etc.) s'accordent pour dire les ressources financières mises à leur disposition n'étaient pas toujours suffisantes. A ce sujet, la responsable d'une association ayant participé à la mise en œuvre des activités témoigne : « ...*A certains moments, les moyens financiers très limités nous ont obligé à prendre des risques en voyageant de nuit dans des zones insécures pour respecter les délais écourtés, et le nombre de participants à certaines activités étaient aussi parfois limité...* ».

C'est aussi en raison des moyens financiers que les 03 agences ont été obligées de revoir leur stratégie de mise en œuvre. En effet, pour certaines formations et certains ateliers qui étaient initialement prévues dans chacune des 30 communes retenues, ils ont été obligés de n'en faire que 3 ou 4, et de déplacer les participants de certaines communes pour y participer. Ceci a bien évidemment réduit le nombre de participants par commune.

Constat 10 : La coordination du projet a joué un rôle important dans la réalisation des activités et l'atteinte des résultats

Pour la mise en œuvre et le suivi-évaluation du projet, un groupe de coordination était mis sur pied. Ce groupe était composé du coordonnateur de projet et de l'équipe technique directement dédiée au projet, ainsi que des spécialistes en suivi et évaluation. Ce groupe de coordination rendait compte à un Comité technique et, en dernière instance au Secrétariat technique PBF-RCO, qui était chargé de la coordination générale du projet en tenant compte de son effet catalyseur, à savoir sa dimension significative

(couverture nationale) et sa portée (impact sur la cohésion sociale et les mécanismes de résolution des conflits au Cameroun).

Afin d'assurer une synergie entre les 3 agences, un plan de coordination a été élaboré conjointement. Ce plan définissait entre autres la stratégie de déploiement et des plans d'action et de surveillance communs. L'UNESCO jouait le rôle de l'agence leader de ce projet et, à ce titre, a coordonné l'élaboration de plans de travail annuels pour le projet, a assuré la préparation et la consolidation des rapports, a organisé des réunions régulières de gestion du projet. Ces réunions de gestion de projet servaient de mécanisme de suivi pour la mise en œuvre rapide et efficace du projet. Ces réunions permettaient également de superviser les activités mises en œuvre pour s'assurer qu'elles touchent effectivement les cibles visées et qu'elles sont réalisées dans les délais et produisent les résultats escomptés.

Constat 11: Les stratégies de mise en œuvre de chaque agence étaient réalistes, appropriées et adéquates

De manière générale, la stratégie de mise en œuvre des différentes agences, basée sur l'approche faire-faire (utilisation des partenaires de mise en œuvre), l'implication de toutes les parties prenantes (jeunes, femmes, acteurs gouvernementaux, autorités locales, OSC, médias, forces de maintien de l'ordre, leaders traditionnels et religieux, etc.), le rapprochement entre ces parties prenantes lors des ateliers, des formations, des renforcements de capacités et les sensibilisations, etc., était réalistes, appropriées et adéquates pour l'atteinte des résultats. La mise en place des cellules de l'égalité des sexes et des enfants au sein des unités des forces de sécurité (police et gendarmerie) était également adéquate pour permettre de mieux prendre en charge les femmes et les jeunes vulnérables victimes de violence. La planification commune entre les agences faisait en sorte que chaque agence intervenait dans son domaine d'expertise, pour plus d'efficacité.

Les partenaires de mise en œuvre étaient très souvent des structures ayant une forte expérience dans leur domaine d'intervention et ayant une bonne connaissance des zones d'intervention du projet, donc étaient assez efficaces. Le choix de *l'Association for the Welfare of Women and Indegenous People (ASOWWIP)*, une organisation de la société civile basée dans le Nord-Ouest, pour y former des médiateurs de paix intercommunautaires et construire la paix tout en impliquant les jeunes, les femmes, les autorités locales et traditionnelles en est un bon exemple. L'implication des bénéficiaires (jeunes et femmes), des autorités traditionnelles et religieuses a assuré une certaine acceptation du projet au niveau local et l'implication des acteurs gouvernementaux a apporté quelques garanties de durabilité du projet. L'implication des acteurs gouvernementaux tels que le MINJEC ou encore le CNJC qui travaillent en permanence avec les associations de jeunes, a également permis de procéder à une meilleure sélection des jeunes à impliquer dans les formations. Le MINPROFF a également permis

de se rapprocher des femmes et des enfants, tandis que le MINDDEVEL a permis de se rapprocher des responsables des mairies.

Toutefois, les partenaires gouvernementaux de mise en œuvre du projet ont soulevé le problème lié au fait qu'il leur a été parfois difficile de trouver une harmonie entre la mise en œuvre des activités du projet et l'exécution des missions de leur structure, notamment en raison d'une absence de planification conjointe avec les agences d'exécution du projet au début de chaque année. Cela avait comme conséquence de parfois causer des retards dans l'exécution de certaines activités.

Constat 12 : Durée non adaptée aux ambitions du projet

La temporalité est un facteur très important dans l'atteinte des résultats escomptés lors de la mise en œuvre d'un projet. Ce projet avait prévu un grand nombre d'activités à réaliser. En prenant en compte des imprévus pouvant entraîner des retards dans la mise en œuvre de certaines activités (COVID-19, adaptation des partenaires de mise en œuvre, etc.), et les aspects de changement de comportements qui prennent énormément de temps, on arrive à la conclusion qu'il aurait fallu plus de temps pour consolider les acquis d'un tel projet. Les agences de mise en œuvre du projet et leurs partenaires ont parfois été obligés de raccourcir les durées de mise en œuvre de certaines activités, ce qui peut aussi avoir un impact sur l'atteinte des résultats escomptés.

VI.2.1 Efficacité du projet dans l'atteinte des résultats

Constat 13 : Niveau d'atteinte des résultats satisfaisant

De manière générale, sur les 29 indicateurs définis initialement, seuls 4 n'ont pas atteint la cible fixée telle que définie dans le document du projet. Toutefois, de l'avis des différentes parties prenantes du projet (agences et partenaires de mise en œuvre et bénéficiaires), le projet a produit des résultats probants. Deux raisons expliquent la non-atteinte des cibles pour ces 04 indicateurs. D'une part on a une mauvaise définition d'un indicateur (l'indicateur 1.2.4 : Nombre de femmes participant aux organes de décision), qui le rend difficilement mesurable à partir d'un sondage dans les communautés bénéficiaires. Il aurait été préférable de le définir en termes de pourcentage. D'autre part, on a une mauvaise définition des cibles initiales pour 3 indicateurs (les indicateurs 3.1.2, 3.1.3 et 3.1.4), due à l'absence d'une étude de base qui aurait donné une idée plus claire du niveau des indicateurs avant le projet, et mieux orienter la fixation des cibles à atteindre. Il faut toutefois préciser que pour l'indicateur 3.1.3, à défaut de produire les 1000 microprogrammes prévus initialement (ce qui était assez ambitieux), le projet a produit 25 programmes qui ont été diffusés plus de 1000 fois sur les principales stations de radio et de télévision. Il en est de même pour l'indicateur 3.1.4, car à défaut de traduire et diffuser 300 microprogrammes sur les stations de radio régionales et communautaires (objectif également assez ambitieux), 10 programmes ont été traduits

(1 par région) et diffusés plus de 300 fois sur les stations de radio régionales et communautaires dans les différentes régions du pays. Il faut également noter que la cible pour certains indicateurs a été dépassée.

Par ailleurs, l'évaluation note que le projet a produit des résultats globaux assez satisfaisants. L'engagement des jeunes et des femmes dans les processus de consolidation de la paix aux niveaux national et local, tant du point de vue institutionnel que normatif s'est considérablement accru. 40% des personnes interrogées estiment que la participation et le rôle des femmes et des jeunes dans les initiatives et les mécanismes de prévention des conflits s'est beaucoup renforcée, tandis que 43,2% d'entre elles déclarent qu'elle s'est juste un peu renforcée. Un test du Khi-deux (Sig=0,587 au seuil de 5%, voir tableaux en annexe) montre qu'il n'y a pas une différence d'opinion significative entre les hommes et les femmes, alors qu'un autre test du Khi-deux (Sig=0,037 au seuil de 5%, voir tableaux en annexe) montre une différence significative d'opinion selon l'âge.

Tableau 13 : Quel est votre sentiment par rapport à la participation et le rôle des femmes et des jeunes dans les initiatives et les mécanismes de prévention des conflits ?

Modalités	Sexe		Age		Ensemble
	Homme	Femme	18 - 35 ans	Plus de 35 ans	
S'est beaucoup renforcée	41,8	37,6	37,7	46,3	40,0
S'est un peu renforcée	41,1	45,9	41,0	49,3	43,2
N'a pas changé	8,5	5,5	8,7	3,0	7,2
S'est un peu détériorée	0,7	0,0	0,5	0,0	0,4
Aucun avis	7,8	11,0	12,0	1,5	9,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : collecte des données de l'évaluation

On constate également un renforcement du dialogue au sein des communautés et un attachement renouvelé à la paix, aux idéaux de la nation et au vivre ensemble. Plus de la moitié des enquêtés (50,8%) estiment que la situation de paix, de la cohésion sociale et du vivre-ensemble dans leur communauté s'est beaucoup améliorée, tandis que 39,2% déclarent que la situation s'est juste un peu améliorée, soit au total 90% de personnes qui ont le sentiment que la situation de paix, de cohésion sociale et du vivre-ensemble dans leur communauté a évolué positivement.

Par ailleurs, 87,2% des bénéficiaires enquêtés disent avoir contribué avec succès à la prévention des conflits ou à la résolution des crises dans leur communauté au cours des 12 derniers mois ayant précédés l'évaluation.

Tableau 14 : Quel est votre sentiment par rapport à la situation de paix, de cohésion sociale et du vivre-ensemble dans votre communauté actuellement ?

Modalités	Sexe		Age		Ensemble
	Homme	Femme	18 - 35 ans	Plus de 35 ans	
S'est beaucoup améliorée	51,8	49,5	51,4	49,3	50,8
S'est un peu améliorée	36,9	42,2	38,8	40,3	39,2
N'a pas changé	9,2	6,4	7,7	9,0	8,0
S'est un peu détérioré	1,4	0,0	0,5	1,5	0,8
S'est beaucoup détériorée	0,0	0,9	0,5	0,0	0,4
Aucun avis	0,7	0,9	1,1	0,0	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : collecte des données de l'évaluation

En outre, le projet a permis de renforcer ou de mettre en œuvre des bureaux de l'égalité des sexes et des enfants au sein des unités des forces de sécurité (police et gendarmerie), qui ont permis de mieux prendre en charge les femmes et les jeunes vulnérables victimes de violence. De manière générale, le projet a contribué à renforcer la protection des femmes, des jeunes et des enfants dans les zones de conflit, même si les jeunes, les femmes et les enfants continuent d'être les principales victimes de la crise actuelle dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du pays ainsi que dans certaines localités sujettes aux attaques de la secte terroriste Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord. Par ailleurs, le projet a contribué à structurer et à renforcer les organisations de jeunes et de femmes en tant que parties prenantes clés dans le domaine de la consolidation de la paix.

Aussi, les initiatives d'alerte précoce et de réponse menées par les jeunes pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale, qui regroupent des jeunes, des femmes leaders, des autorités locales, des autorités administratives, des chefs traditionnels, des chefs religieux, etc., ont donné aux jeunes et aux femmes une légitimité et un capital social importants pour s'engager dans la consolidation de la paix au Cameroun.

Plus 96% des bénéficiaires interrogés déclarent qu'ils ont appris les différents rôles qu'ils ont à jouer dans les cas de préjugés, de haine, de discrimination et d'actes d'injustice dans leur communauté, ce qui leur a permis de jouer un rôle important pour le maintien de la paix et de la cohésion sociale. Les dirigeants religieux et traditionnels interrogés reconnaissent qu'ils sont mieux impliqués dans les comités de paix et de sécurité.

Une analyse plus fine des effets du projet par résultat attendu donne ce qui suit :

Résultat 1 : « À la fin du projet, les populations ciblées (femmes/jeunes/hommes) mettent en œuvre des mécanismes et des outils inclusifs pour la cohésion sociale ».

Globalement, les activités mises en œuvre dans le cadre du projet ont permis d’attendre ce résultat. En effet, les études sur cohésion sociales ont été réalisées et ont été appropriées par le Gouvernement. Le plan d’action sur le développement du renforcement des capacités pour des mécanismes et des outils inclusifs pour la cohésion sociale qui en a résulté a été validé. Les capacités institutionnelles et techniques des OSC des femmes et des jeunes en ce qui concerne leur participation et leur contribution au mécanisme de cohésion sociale ont été renforcées. Ces parties prenantes ont été formées au leadership, à l’éducation civique, à la construction de l’opinion publique, à l’information, à l’accessibilité sociale, à la prévention des conflits et à la réduction des risques de conflit. 96% des bénéficiaires (jeunes et femmes) interrogés lors de l’évaluation déclarent être convaincus que le contenu des formations reçues leur permettra de jouer un rôle positif dans la cohésion sociale et le vivre ensemble à travers leurs actions. Aussi, 91% d’entre eux reconnaissent qu’ils participent aux mécanismes locaux/communautaires de prévention des conflits.

En outre, plusieurs réseaux locaux de jeunes et de femmes ont été mis en place pour renforcer leur participation et leur plaidoyer en faveur de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale, ainsi que leur capacité à engager d’autres parties prenantes clés telles que les chefs religieux et traditionnels.

Les capacités de plus de 30 exécutifs municipaux ont été renforcées pour élaborer des plans d’action pour le dialogue, la paix et la cohésion sociale, la promotion du multiculturalisme avec la participation des jeunes et des femmes. Trois conférences internationales et nationales de femmes leaders ont été organisées et ont contribué à créer un espace de solidarité pour les femmes dans les dix régions du Cameroun et à construire un mouvement de paix des femmes fort.

Tableau 15 : Niveau des indicateurs clés du résultat 1 à la fin du projet

Résultats et produits	Indicateurs de rendement	Indicateur de référence	Cible de l’indicateur de fin de projet	Jalon de l’indicateur	Progrès actuels de l’indicateur
Résultat 1 : À la fin du projet, les populations ciblées (femmes/jeunes/hommes) mettent en œuvre des mécanismes et des outils inclusifs pour la cohésion sociale.					
Produit 1.1 Des cadres/mécanismes de consultation entre les organisations communautaires, les OSC jeunes/adolescents, les femmes, les chefs religieux et traditionnels sont établis et soutenus	Indicateur 1.1.1 : Nombre d’études et de données probantes produites sur la cohésion sociale	Tbd	3	N/A	3
	Indicateur 1.1.2 : Un plan d’action sur le développement du renforcement des capacités pour des mécanismes et des outils inclusifs pour la cohésion sociale est élaboré	Tbd	1	1	1
	Indicateur 1.1.3 : Pourcentage de participants convaincus que le contenu des formations reçues leur permettra de jouer un rôle positif dans la cohésion sociale et le vivre ensemble à travers leurs actions.	Tbd	75%	N/A	96%
	Indicateur 1.1.4: Nombre de réseaux thématiques mis en place par région	Tbd	10	N/A	10
	Indicateur 1.1.5 : Nombre de plans d’action communautaires pour la consolidation de la paix élaborés par les OSC et les organisations communautaires	Tbd	30	N/A	30
Produit 1.2 : Les organisations communautaires, les	Indicateur 1.2.1 : % de jeunes et de femmes participant aux mécanismes locaux/communautaires de prévention des conflits	Tbd	90%	N/A	91%

Résultats et produits	Indicateurs de rendement	Indicateur de référence	Cible de l'indicateur de fin de projet	Jalon de l'indicateur	Progrès actuels de l'indicateur
jeunes/femmes OSC, les chefs religieux et traditionnels participent efficacement à la vie publique de leurs localités et y contribuent, ainsi qu'à la prévention et à la résolution des conflits.	Indicateur 1.2.2 : Nombre de séances de plaidoyer/communication organisées et de campagnes de diffusion des plans de paix locaux par conseil	Tbd	10	N/A	40
	Indicateur 1.2.3 : Nombre de Les organisations communautaires et les OSC reçoivent un soutien pour des initiatives en faveur de la responsabilité sociale, de la diversité culturelle et de la prévention et de la résolution des conflits par le biais de mécanismes traditionnels de résolution des différences intra/intercommunautaires et de médiation.	Tbd	12	N/A	12
	Indicateur 1.2.4 : Nombre de femmes participant aux organes de décision	Tbd	200	N/A	N/D

Source : Collecte des données de l'évaluation

L'évaluation a interrogé les bénéficiaires sur leur capacité à prendre des initiatives de prévention des conflits, de résolution des crises, de consolidation de la paix, et de promotion de la culture de la paix et du vivre-ensemble. 96% d'entre eux se sentent tout à fait capable de le faire. Des tests du Khi-deux (Sig=0,286 et Sig=0,051 au seuil de 5%, voir tableaux en annexe) montrent qu'il n'y a pas une différence significative entre le sentiment des hommes et celui des femmes, ni entre celui des jeunes de 18 à 35 ans et les personnes âgées de plus de 35 ans.

Tableau 16 : Etes-vous capables de prendre des initiatives de prévention des conflits, de résolution des crises, de consolidation de la paix, et de promotion de la culture de la paix et du vivre-ensemble ?

Modalités	Sexe		Classe d'âge		Ensemble
	Homme	Femme	18 - 35 ans	Plus de 35 ans	
Oui	97,2	94,5	94,5	100,0	96,0
Non	2,8	5,5	7,1	0,0	4,0

Source : collecte des données de l'évaluation

Résultat 2 : « Le respect des droits de l'homme et la protection des personnes vulnérables, en particulier des femmes, des jeunes et des enfants, sont mieux assurés par les parties belligérantes dans les zones ciblées d'ici la fin du projet »

Des résultats assez importants ont également été atteints à ce niveau. Le renforcement des capacités des forces de sécurité (FDS), y compris la police municipale et les comités de vigilance sur les Conventions de Genève, les droits de l'homme et le droit international humanitaire, a été réalisé grâce à 10 sessions de formation. Un cadre d'échanges et de consultations entre les forces de sécurité et les acteurs communautaires sur les questions de violence sexiste, de justice traditionnelle, de droits de l'homme et de code pénal respectueux de la diversité culturelle a été mis en place avec un manuel d'exploitation. Des structures de soutien locales qui fournissent des services intégrés pour faire face à la violence ainsi qu'un soutien psychosocial communautaire aux survivants (personnes déplacées internes, réfugiés, rapatriés et populations hôtes) grâce à un soutien holistique sont fonctionnelles dans les régions de l'Extrême-nord, du Nord, de l'Est et de l'Adamaoua.

Les capacités des OSC des jeunes ont été renforcées dans la mise en place et le maintien de mécanismes d'alerte rapide et de réponse pour la consolidation de la paix. Par

ailleurs, ces OSC ont été mises en réseaux avec des acteurs clés tels que les chefs traditionnels, les autorités administratives, les forces de police, etc. Ces réseaux ont été établis et soutenus pour jouer un rôle important dans le maintien d'une culture de paix parmi les jeunes.

En outre, le projet a mis en œuvre plusieurs activités de communication et de sensibilisation sur la Violence Basée sur le Genre (VBG), sur comment s'y attaquer de manière significative et maintenir le soutien communautaire et institutionnel aux victimes.

Tableau 17 : Niveau des indicateurs clés du résultat 2 à la fin du projet

Résultats et produits	Indicateurs de rendement	Indicateur de référence	Cible de l'indicateur de fin de projet	Jalon de l'indicateur	Progrès actuels de l'indicateur
Résultat 2 : Le respect des droits de l'homme et la protection des personnes vulnérables, en particulier des femmes, des jeunes et des enfants, sont mieux assurés par les parties belligérantes dans les zones ciblées d'ici la fin du projet.					
Produit 2.1 : Les forces de sécurité (FDS) exercent leurs fonctions conformément aux principes de l'État de droit.	Indicateur 2.1.1 : Nombre de formations par thème.	Tbd	30	N/A	30
	Indicateur 2.1.2 : Nombre de cadres de consultation officiellement mis en place	Tbd	30	N/A	30
	Indicateur 2.1.3 : Nombre d'activités de communication et de cliniques juridiques soutenues	Tbd	30	N/A	30
	Indicateur 2.1.4 : Nombre de bureaux de genre / enfants opérationnels	Tbd	30	N/A	30
Produit 2.2 : Les femmes, les enfants et les jeunes victimes de violence ont accès à des services de soutien appropriés et holistiques.	Indicateur 2.2.1: Nombre de systèmes d'alerte précoce mis en place et renforcés.	Tbd	30	N/A	30
	Indicateur 2.2.2 : Nombre de structures de soutien communautaires bénéficiant de services intégrés de gestion de la violence	Tbd	30	N/A	30
	Indicateur 2.2.3 : Nombre de séances de sensibilisation sur la prévention de la VBG	Tbd	30	N/A	50

Source : Rapport de mise en œuvre du projet

Selon les données collectées au cours de l'évaluation, 84,4% des enquêtés (88,7% d'hommes contre 79,8% de femmes) déclarent qu'ils participent aux travaux des instances de prise de décision pour la consolidation de la paix et le vivre ensemble. Lorsqu'on s'intéresse uniquement aux jeunes âgés de 18 à 35 ans, ce pourcentage est de 84,7%.

Résultat 3 : « Le multiculturalisme, la culture de la paix et la coexistence pacifique des peuples sont renforcés ».

Le projet a organisé plusieurs campagnes pour promouvoir la paix, le multiculturalisme et le vivre ensemble et pour sensibiliser aux messages de haine et de radicalisation. Les campagnes ont pris la forme de concours artistiques avec des visuels (images et graphiques) qui sensibilisent aux maux de la violence, des sessions de dialogue ont également eu lieu avec plusieurs parties prenantes et de hautes autorités et des jeunes OSC ont été soutenues par un financement de démarrage pour développer des productions vidéo qui promeuvent une culture de paix parmi leurs pairs avec l'utilisation de la poésie.

Dans le cadre des sessions de renforcement des capacités, le projet a élaboré plusieurs modules et matériels d'autoformation à l'intention des femmes et des jeunes afin de renforcer leurs capacités personnelles et celles de leurs pairs en matière de consolidation de la paix, de citoyenneté conformément aux instruments pertinents des Nations Unies et de la Déclaration universelle sur la diversité culturelle. Certains des didacticiels ont également été développés sous la forme d'une application Androïde à l'instar de l'application « *Ndolo de la paix* », pour faciliter l'accès rapide avec un téléphone mobile. Le projet a également aidé le ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique à réviser son programme national sur l'éducation civique pour lui permettre d'être à jour avec les défis contemporains.

L'équipe du projet a collaboré avec la Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme à l'établissement de normes et de directives pour les microprogrammes en anglais, Français et langues locales sur la participation des jeunes à la consolidation de la paix. Ces programmes ont été diffusés, visionnés ou écoutés plus de 1000 fois sur les médias traditionnels (TV/radio) ainsi que sur les réseaux sociaux.

Une plate-forme nationale composée de journalistes des médias traditionnels, de journalistes Web et de professionnels des médias, y compris le Conseil National de la Communication (CNC), a été mise en place pour promouvoir les initiatives visant à lutter contre le discours de haine dans les médias. Le projet a également engagé une OSC spécialisée dans le domaine des médias pour élaborer un guide à l'intention des professionnels des médias pour lutter contre le discours de haine dans les médias. Son guide a fourni une orientation à laquelle l'organisation membre du réseau s'est engagée.

Le projet a également réalisé toutes les études nationales et les sondages d'opinion prévus sur la cohésion sociale pacifique et inclusive, qui ont permis de constater une amélioration de la cohésion sociale pendant la période de la mise en œuvre du projet, tout en relevant les graves défis socio-économiques auxquels sont confrontés les personnes déplacées internes, et qui réduisent la durabilité des gains en matière de paix.

Un document de travail sur la prise en compte des dimensions genre, jeunesse et enfance dans le plan d'action de la commission nationale sur le bilinguisme et le multiculturalisme a été rédigé. Une stratégie sexospécifique a été élaborée pour mieux orienter la prise en compte de la dimension genre dans les plans de développement des municipalités.

Les capacités techniques des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) à renforcer la participation des jeunes et des femmes aux processus locaux relatifs à la consolidation de la paix et à la promotion du multiculturalisme ont été renforcées.

Le tableau suivant retrace le niveau d'atteinte de la cible par chaque indicateur clé du résultat 3.

Tableau 18 : Niveau des indicateurs clés du résultat 3 à la fin du projet

Résultats et produits	Indicateurs de rendement	Indicateur de référence	Cible de l'indicateur de fin de projet	Jalon de l'indicateur	Progrès actuels de l'indicateur
Résultat 3 : Le multiculturalisme, la culture de la paix et la coexistence pacifique des peuples sont renforcés					
Produit 3.1 : La paix, le vivre ensemble, le multiculturalisme et la prévention des conflits sont promus aux niveaux locaux, régional et national.	Indicateur 3.1.1: Nombre de campagnes de promotion de la paix, du vivre ensemble et de la prévention des conflits organisées chaque année aux niveaux local, régional et national	Tbd	30	N/A	30
	Indicateur 3.1.2 : Nombre de modules de formation/didacticiels d'auto-apprentissage développés en Français et en anglais	Tbd	6	N/A	2 Un programme national révisé sur l'éducation civique.
	Indicateur 3.1.3: Nombre de microprogrammes produits et diffusés sur les principales stations de radio et de télévision	Tbd	1000	N/A	25 programmes diffusés plus de 1000 fois
	Indicateur 3.1.4 : Nombre de microprogrammes traduits et diffusés sur les stations de radio régionales et communautaires	Tbd	300	N/A	10
	Indicateur 3.1.5 : Nombre d'activités de plaidoyer à grande échelle impliquant des mouvements de femmes et de jeunes et leurs sympathisants	Tbd	1	N/A	1
	Indicateur 3.1.6. Plateforme nationale fonctionnelle sur la cohésion sociale	Tbd	1	N/A	1
	Indicateur 3.1.7: Nombre de campagnes entreprises sur la cohésion sociale		12	N/A	20
Produit 3.2 : L'approche de consolidation de la paix des jeunes sensible au genre est intégrée dans les politiques, les stratégies sectorielles et les plans de développement aux niveaux local et national	Indicateur 3.2.1 Nombre d'études et de sondages d'opinion menés sur le vivre ensemble inclusif des personnes déplacées et des rapatriés afin d'informer et de soutenir les efforts de consolidation de la paix.	N/D	6	N/A	6
	Indicateur 3.2.2 : Nombre de séminaires et de séances de formation sur l'intégration du genre, des jeunes et des enfants dans les initiatives de consolidation de la paix et la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme	Tbd	6	N/A	6
	Indicateur 3.2.3 : Le nombre de Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) s'est renforcé grâce à l'inclusion des jeunes et des femmes dans la consolidation de la paix et la promotion du multiculturalisme.	Tbd	30	N/A	32
	Indicateur 3.2.4 : Nombre de séances de plaidoyer et de communication tenues et de campagnes de diffusion des plans locaux par division	Tbd	30	N/A	30
	Indicateur 3.2.5 : Nombre d'outils d'information/communication et de documentation produits et distribués	Tbd	60	N/A	60

Source : Rapport du projet

Constat 14 : les difficultés financières des femmes et des jeunes ont constitué un véritable obstacle à l'atteinte des résultats du projet.

Comme il a été précisé, le projet a produit des résultats notables en matière d'amélioration de la participation et du rôle des femmes et des jeunes dans les

mécanismes de prévention des conflits, de maintien de la paix et de la cohésion sociale. Toutefois, de l'avis même des jeunes et des femmes, ainsi que de plusieurs partenaires de mise en œuvre, le taux de chômage et de sous-emploi élevés chez les jeunes et les femmes, qui réduit fortement leur autonomie financière, les empêchent de pouvoir contribuer de manière significative aux actions en faveur de la consolidation de la paix, de la cohésion sociale et du vivre ensemble dans leur communauté. En effet, tant qu'un jeune a énormément du mal à subvenir à ses besoins primaires, il ne pourra jouer le rôle souhaité par le projet.

Constat 15 : le système de suivi-évaluation du projet n'a pas été très efficace

Le cadre logique du projet est bien conçu, toutefois, une analyse des rapports de mise en œuvre du projet fait ressortir le fait qu'un plan de suivi-évaluation du projet n'a pas été élaboré et une évaluation à mi-parcours n'a pas été réalisée. Seule une évaluation interne a été effectuée. Ces éléments auraient permis un meilleur suivi de la mise en œuvre du projet, afin de pouvoir faire des ajustements en cas de besoin. Le projet s'est appuyé uniquement sur les rapports des réunions périodiques de suivi de la mise en œuvre organisées par la coordination du projet.

Un plan d'action pour l'apprentissage aurait par exemple permis de mieux prendre en compte de manière systématique les différentes leçons apprises et bonnes pratiques dans un contexte similaire.

Constat 16 : il n'existait pas de plan de communication sur le projet

L'évaluation fait le constat de ce qu'un plan de communication n'a pas été dûment élaboré pour le projet. Ceci est reconnu par plusieurs parties prenantes du projet, qui dénoncent une insuffisance de communication autour du projet. L'insuffisance de communication se situait à deux niveaux. Tout d'abord au niveau interne, car même si on peut noter une assez bonne communication entre les agences de mise en œuvre grâce notamment à la coordination conjointe, la communication avec le bailleur de fonds n'a pas été très régulière et complète, ce qui n'a pas permis au Secrétariat du PBF d'avoir un bon suivi des activités, et de pouvoir utiliser les résultats du projet pour faire le plaidoyer auprès du Gouvernement, pour une continuité des actions pouvant maintenir les acquis du projet. Au niveau externe, il n'y a pas eu une grande visibilité des résultats probants du projet, malgré des couvertures médiatiques de certaines activités. Ceci pourrait avoir pour conséquence d'une part de réduire l'efficacité du projet.

VI.3 Efficience du projet

L'efficience mesure la manière avec laquelle les ressources ou les apports (tels que les fonds, la compétence et le temps) sont transformés de façon économe en résultats. Une

initiative est considérée efficace lorsqu'elle utilise les ressources correctement et de façon économe pour atteindre les produits souhaités.

Constat 17 : les failles dans la synergie entre les agences dans la mise en œuvre des activités du projet a limité l'efficace dans l'utilisation des ressources

Comme il a été relevé précédemment, chaque agence impliquée a utilisé des partenaires de mise en œuvre des activités qui avaient beaucoup d'expérience dans la réalisation des missions similaires et qui avaient une bonne connaissance du terrain. Elles ont également impliqué les différentes parties prenantes du projet pour une meilleure réussite du projet. Toutefois, l'évaluation a relevé que lors dans l'organisation de plusieurs activités, le rôle des autres agences et leurs partenaires de mises en œuvre se limitaient souvent uniquement à une participation passive. Il y a donc eu peu d'activités pour lesquelles les 03 agences ont agi comme une seule agence dans la mise en œuvre. En se mettant ensemble, les agences et leurs partenaires auraient pu s'organiser pour mener plus d'activités conjointes et cela aurait pu permettre de réaliser ces activités dans un plus grand nombre de communes distinctement, au lieu de se limiter à un nombre restreint de communes et déplacer les autres participants comme cela a été le cas. Ceci aurait été d'autant plus intéressant que plus de 88% des bénéficiaires interrogés par l'évaluation ont relevé qu'ils auraient souhaité avec des formations plus approfondies, avec notamment des modules centrés sur les réalités de leur communauté en termes de menaces pour la paix et de cohésion sociale. En effet, les problèmes de paix et de cohésion sociale ne se posent pas de la même manière à Babajou, à Nguti ou à Santa avec la menace de la crise anglophone, qu'à Gazawa avec la menace du groupe terroriste Boko Haram, ou encore à Kye Ossi où le problème est davantage lié à la cohabitation de plusieurs communautés. Les études de cas plus spécifiques abordés lors des formations dans ces communes auraient été encore plus bénéfiques pour les bénéficiaires. Par ailleurs, cela aurait permis d'avoir plus de personnes formées dans chaque commune.

Constat 18 : Quelques problèmes de procédures administratives ont parfois entraîné des retards dans la réalisation des activités

De l'avis même de certains gestionnaires du projet dans les agences de mise en œuvre, certaines lenteurs dans leurs procédures administratives, notamment pour le déblocage des fonds, a souvent provoqué des retards dans la mise en œuvre de certaines activités du projet. Ceci serait essentiellement dû au fait que le personnel des agences recruté pour travailler sur le projet n'est pas rapidement imprégné des procédures administratives et financières internes.

Par ailleurs, l'inexpérience de certains partenaires gouvernementaux dans la mise en œuvre des projets financés par les bailleurs de fonds, notamment au niveau des procédures, a parfois entraîné des retards dans la mise en œuvre de certaines activités.

Constat 19 : Le rapport coût-efficacité est positivement apprécié

L'analyse coût - efficacité du projet qui a pour but d'identifier la voie la plus efficace, du point de vue économique, d'atteindre un objectif, montre que la plupart des activités réalisées ont favorisé des progrès significatifs malgré les contraintes évoquées de part et d'autre et avec des ressources assez limitées. Autrement dit, dans la plupart des cas, des activités ayant permis d'atteindre des progrès significatifs ont été réalisées avec des ressources assez limités. Toutefois, comme il a été signalé, une meilleure synergie entre agences dans la mise en œuvre des activités aurait pu améliorer ce rapport coût-efficacité.

VI.4 Durabilité du projet

La durabilité mesure le degré auquel les bénéfices des initiatives perdurent après que l'aide au développement en provenance de l'extérieur a eu touché à sa fin, quels mécanismes de pérennisation ont été mis en place pour assurer la continuité des actions.

Constat 20 : La formation et le financement des OSC des jeunes pour la mise en place et le maintien de mécanismes d'alerte rapide et de réponse pour la consolidation de la paix a permis de multiplier le nombre de jeunes impliqués

Le projet a opté pour la formation des OSC des jeunes et des médiateurs de la paix, et à leur accorder ensuite des financements pour mener des activités, notamment la mise en place et le maintien de mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide pour la consolidation de la paix, et former d'autres jeunes. Cette méthode, qui par ailleurs a déjà été utilisée avec succès dans d'autres pays pour la réalisation des projets similaires, porte en elle des germes de la durabilité. En effet, tant qu'il y a un certain suivi, elle permet à la chaîne de la formation de s'étendre et au nombre de personnes formées de se multiplier, d'autant plus que les jeunes et les femmes formées sont issues d'associations pérennes.

Constat 21 : Appropriation des mécanismes par les communautés avec une forte implication des jeunes et des femmes.

Le projet a impliqué les acteurs gouvernementaux (plusieurs structures déconcentrées des ministères), les autorités locales des communes cibles (maires et sous-préfets), et les leaders traditionnels et religieux dans la mise en œuvre du projet, notamment dans la mise en place des mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide. Cela constitue un facteur de durabilité du projet. En effet, si le gouvernement et les autorités locales impliquées s'engagent à vouloir préserver les acquis du projet, notamment en accompagnant les OSC formées en leur fournissant de temps en temps des renforcements de capacités, les effets du projet devraient rester sur la durée. Ce d'autant plus que les bénéficiaires des formations interrogés sont très fiers de la formation reçue

et aimeraient pouvoir continuer à la transmettre aux autres, et à jouer un rôle important dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale dans leur communauté.

La mise en place des clubs de la paix dans les établissements scolaires devrait également être un bon moyen de pérenniser les acquis du projet dans les communautés, car ces clubs devraient continuer à exister d'années en années, notamment s'il y a un suivi. Par ailleurs, les leaders traditionnels et religieux s'engagent à continuer à travailler avec les personnes formées dans leur communauté, ainsi qu'avec les cellules d'alerte précoce et de réponse rapide mises sur pied. Cela est aussi un élément rassurant quant à la durabilité du projet.

Constat 22 : Il y a eu un engagement fort du Gouvernement camerounais

Le projet a mis sur pied des bureaux de services intégrés de prise en charge des victimes de violences et abus et la mise en place des *child desks* au sein de certaines unités de police et de gendarmerie. Ces bureaux sont pris en charge par le Gouvernement camerounais. Cela constitue un engagement fort du Gouvernement vis-à-vis du projet et assure une certaine durabilité des effets car ces bureaux vont continuer de fonctionner dans les unités de police et de gendarmerie après la fin du projet.

Par ailleurs, à la suite de la réalisation de l'étude sur l'encrage de la cohésion sociale à la SND30, un plan d'action et une feuille de route d'appui à la cohésion sociale ont été élaborées, afin de pérenniser la prise en compte de la cohésion sociale dans le budget de l'Etat. Ceci est un autre engagement fort de l'Etat pour une pérennisation des actions en faveur de la cohésion sociale au Cameroun.

VI.5 Caractère catalytique

Constat 23 : Le projet a permis une certaine visibilité des OSC partenaires.

La branche camerounaise du *Panafrikan Youth Network for a Culture of Peace* (PAYNCoP), l'une des principales associations de jeunes impliquées dans le projet, a signé un protocole d'accord avec une autre organisation pour reproduire la restitution de la formation des médiateurs et ambassadeurs de la paix dans de nombreuses autres municipalités du Cameroun.

Par ailleurs, le projet a également permis à ASOWWIP d'avoir un financement canadien pour la mise en œuvre des activités dans le domaine de la cohésion sociale et le maintien de la paix.

En revanche, il faut noter que la faiblesse de la communication sur les principaux résultats du projet limite le caractère catalytique d'un tel projet.

VI.6 Impact/effet du projet

L'impact c'est le changement durable à la suite de la mise en œuvre d'un projet. Autrement dit, ce qui reste quand le projet est achevé. Il s'agit d'une part de mesurer les effets du projet qui surviendront au-delà de sa mise en œuvre, à long terme et d'autre part la manière dont les enseignements tirés de la mise en œuvre peuvent servir au niveau national et international

Le principal effet du projet pouvant être observable à long terme concerne la consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans le pays et le renforcement des capacités nationales. Ce projet a eu le mérite d'assurer les populations qui vivaient avec une crainte quasi permanente de voir la situation dans leur communauté se dégénérer. Désormais, plus de 88% des femmes se sentent plus en sécurité dans leur communauté depuis la mise en œuvre du projet, contre 81,3% d'hommes.

Un autre effet non moins négligeable qui pourrait perdurer concerne le rôle de la femme dans la société camerounaise. En effet, en mettant les femmes au cœur du projet, faisant d'elles des actrices de la paix, de la prévention et de la gestion des conflits, celles-ci sont désormais mieux écoutées et plus impliquées dans la prise de décision. On a pu le voir avec des témoignages qui confirment une grande avancée qui a tous les éléments pour durer dans le temps.

VI.7 La tolérance aux risques et innovation

Les activités du projet ont été mises en œuvre dans un contexte où la situation sécuritaire dans plusieurs régions demeurait préoccupante. Malgré ce contexte assez particulier, les responsables du projet ont trouvé le moyen de s'adapter aux défis pour mettre en œuvre l'ensemble des activités du projet dans toutes les communes cibles, y comprises celles se trouvant dans les régions en crise.

La pandémie du COVID-19 est également survenue au moment où le projet était au tout début de sa mise en œuvre. Malgré toutes les difficultés rencontrées (limitations des déplacements, limitations des regroupements de personnes, etc.) liés aux mesures de réponse et de prévention de la maladie, ayant conduit à la prorogation de la date de fin du projet, les agences des Nations Unies impliquées ont su s'adapter pour que la mise en œuvre des activités du projet puisse se poursuivre.

VI.8 Genre et âge

Comme il a été précisé précédemment, même si les jeunes et les femmes ont été peu consultés lors de la conception du projet, ils ont été fortement impliqués dans la mise en œuvre des activités. Plus de 94% des personnes enquêtées déclarent que le projet a mis un accent sur l'implication des femmes et des jeunes dans la mise en œuvre de ses activités. L'évaluation a également relevé que les activités mises en œuvre par le projet

permettent effectivement une amélioration de la participation et du rôle de ceux-ci dans les initiatives et les mécanismes de prévention des conflits, de résolution des crises, de consolidation de la paix, et de promotion de la culture de la paix et du vivre-ensemble. En effet, près de 80% des enquêtés estiment que le projet a effectivement contribué au renforcement de la participation et du rôle des femmes et des jeunes dans ces initiatives dans leurs communautés. Le projet a également contribué à une meilleure considération du rôle de la femme et des jeunes dans leur communauté de manière générale, telle qu'il a été précisé précédemment.

Par ailleurs, le projet a travaillé avec les OSC des jeunes et des femmes ainsi qu'avec les CTD pour faciliter l'établissement des actes de naissance aux enfants et aussi aux jeunes. La mise sur pied des services intégrés de prise en charge des victimes de violences et abus et la mise en place des *Child desks* au sein de certaines unités de police et de gendarmerie permet également aux femmes, aux jeunes et enfants d'avoir accès à un centre d'écoute, de soutien et d'orientation en cas violence et d'autres abus subis.

VII. CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION

Le projet « *Appui à la participation des femmes et des jeunes aux initiatives de consolidation de la paix, de renforcement des mécanismes de cohésion sociale et du vivre ensemble au Cameroun* », développé et mis en œuvre conjointement par l'UNESCO, ONUFEMMES et l'UNICEF, en collaboration avec le gouvernement camerounais, et financé par le *Peace Building Fund* (PBF), avait pour but de renforcer la participation et le rôle des femmes et des jeunes dans les initiatives et les mécanismes de prévention des conflits, de résolution des crises, de consolidation de la paix, et de promotion de la culture de la paix et du vivre-ensemble. Au terme de l'évaluation finale de ce projet, les conclusions suivantes peuvent être tirées, conformément aux constats faits.

Conclusion 1 : le projet était très pertinent dans son objet et repositionne les thématiques de paix en rapport avec le genre et les jeunes dans les rapports sociaux.

Le contexte socio-politique du pays au moment de la conception ce projet rend pertinent son objet. En effet, les crises humanitaires et sociopolitiques dans le pays ont provoqué une rareté des ressources et des déplacements forcés i des populations affectées. Ce qui a quelque peu exacerbé les tensions entre les communautés et provoqué des divisions et des tensions. Il était donc tout à fait possible que le pays soit confronté à une escalade de la violence dans les principales communes identifiées par le projet. Cela pouvait se diffuser dans d'autres communes, si des mesures préventives et d'accompagnement n'étaient pas prises. Le choix des zones du projet s'explique d'une part par des antécédents de tensions dans la communauté, et d'autre part par la cohabitation de plusieurs communautés, notamment avec les déplacements internes dus aux différentes crises.

Le projet est cohérent avec les priorités identifiées par le Gouvernement camerounais dans ses cadres stratégiques. Il est aligné sur la « Vision 2035 », inscrite dans la nouvelle Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) qui fait de la paix et de la sécurité un des piliers du développement du pays. Aussi, le projet a contribué à la mise en œuvre des recommandations issues du dialogue national au Cameroun, tenu du 30 septembre au 4 octobre 2019, convoqué par le Président Paul Biya pour tenter de mettre un terme au conflit dans les deux régions anglophones du pays.

Le projet est également cohérent avec les cadres stratégiques des Nations Unies, en lien avec les initiatives de consolidation de la paix. Il a contribué entre autres à la mise en œuvre de l'objectif de développement durable 16 (ODD 16) et des Résolutions 1325, 2250 et 2419 du Conseil de Sécurité des Nations Unies (jeunes, femmes, paix et sécurité).

La dimension genre est prise en compte aussi bien dans la mise en œuvre du projet que dans ses résultats. Les jeunes et les femmes ont été impliqués dans la mise en œuvre du projet. Ceci a contribué au repositionnement des thématiques de paix en rapport avec le genre et les jeunes dans les rapports sociaux, en donnant à ces derniers un rôle

important dans la prise de décision dans les communautés, notamment en termes de prévention et de résolutions des conflits, pour la consolidation de la paix et de la cohésion sociale.

Dans l'ensemble, la logique verticale du projet est bonne. Les objectifs s'inscrivent dans le but du projet et la mesure des résultats est précisée. Les indicateurs de processus et de résultats existent. Toutefois, la prise en compte de la communication dans la conception et la budgétisation du projet aurait permis une plus grande visibilité des résultats du projet, améliorer ses effets sur les cibles et le faire être un catalyseur pour le financement d'autres projets

Conclusion 2 : le projet a été globalement efficace et efficient, malgré quelques failles dans la synergie entre les agences dans la mise en œuvre des activités

Toutes les activités prévues pour l'atteinte des résultats du projet ont été réalisées, malgré des ressources financières parfois limitées. La coordination et tout le mécanisme mis en place pour le suivi du projet y a joué un rôle important. Les stratégies de mise en œuvre réalistes, appropriées et adéquates y ont également joué un rôle important. Malgré une planification commune, une plus grande synergie d'action aurait permis d'avoir plus d'impact à travers une utilisation optimale des ressources, sans disperser les efforts.

La durée de mise en œuvre du projet semblait inadaptée aux ambitions du projet, notamment avec le nombre élevé d'activités qui étaient prévues.

De manière générale, sur les 29 indicateurs définis initialement, seuls 4 n'ont pas atteint la cible fixée telle que définie dans le document du projet. Deux raisons expliquent la non-atteinte des cibles pour ces 04 indicateurs. D'une part on a une mauvaise définition d'un indicateur qui le rend difficilement mesurable (l'indicateur 1.2.4 : Nombre de femmes participant aux organes de décision), et d'autre part, une mauvaise définition des cibles initiales pour 3 indicateurs (les indicateurs 3.1.2, 3.1.3 et 3.1.4).

Par ailleurs, le projet a produit des résultats globaux assez satisfaisants. Le sérieux avec lequel les jeunes et les femmes sont perçus et engagés dans les processus de consolidation de la paix aux niveaux national et local, tant du point de vue institutionnel que normatif a été considérablement accru.

Les difficultés financières des femmes et des jeunes constituent un véritable frein à l'atteinte des résultats du projet. Le taux de chômage et de sous-emploi élevés chez les jeunes et les femmes, qui réduit fortement leur autonomie financière, les empêchent de pouvoir contribuer de manière significative aux actions en faveur du maintien de la paix, de la cohésion sociale et du vivre ensemble dans leur communauté.

L'inexistence d'un plan de communication sur le projet a défavorisé la communication avec le bailleur de fonds qui n'aura pas été très régulière et complète, ce qui n'a pas

permis Secrétariat du PBF d'avoir un bon suivi des activités, et de pouvoir utiliser les résultats du projet pour faire le plaidoyer auprès du Gouvernement, pour une continuité des actions pouvant maintenir les acquis du projet. Cela a également empêché une bonne visibilité des résultats probants du projet, malgré des couvertures médiatiques de certaines activités.

Malgré une utilisation optimale des ressources par chaque agence de mise en œuvre, l'efficacité globale du projet s'est trouvée amoindrie par une absence d'une réelle synergie dans la mise en œuvre des activités du projet.

Conclusion 3 : Des bases d'une durabilité et d'un impact du projet ont été posées. Il faut simplement assurer un certain suivi

La formation et le financement des OSC des jeunes pour la mise en place et le maintien de mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide pour la consolidation de la paix a permis de multiplier le nombre de jeunes impliqués. Par ailleurs, il y a eu une appropriation des mécanismes par les communautés avec une forte implication des jeunes et des femmes.

Il y a eu un engagement fort du Gouvernement camerounais, notamment à travers le financement des services intégrés de prise en charge des victimes de violences et abus et des *child desks* au sein de certaines unités de police et de gendarmerie, et l'élaboration d'un plan d'action et une feuille de route d'appui à la cohésion sociale ont été élaborées, afin de pérenniser la prise en compte de la cohésion sociale dans le budget de l'Etat.

Conclusion 4 : le projet a eu un caractère catalytique, a produit des impacts notables et a été tolérant aux risques

Le projet a permis une certaine visibilité des OSC partenaires et certaines ont pu bénéficier de financement d'autres structures pour mettre en œuvre des projets visant des objectifs assez proches.

L'impact principal du projet est la consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans le pays et le renforcement des capacités nationales. Ce projet a eu le mérite d'apporter de la quiétude aux populations qui vivaient avec la crainte de voir la situation de paix se dégrader à tout moment. Un autre impact du projet concerne le fait qu'en mettant les femmes au cœur du projet, faisant d'elles des actrices de la paix, de la prévention et de la gestion des conflits, celles-ci sont désormais mieux écoutées et plus impliquées dans la prise de décision.

Les activités du projet ont été mises en œuvre dans un contexte où la situation sécuritaire dans plusieurs régions demeurait préoccupante et les responsables du projet ont trouvé le moyen de s'adapter tant bien que mal pour mettre en œuvre l'ensemble des activités du projet dans toutes les communes cibles, y comprises celles se trouvant dans les régions en crise. Par ailleurs, le projet a su également s'adapter aux difficultés

liées à la pandémie du COVID-19, survenue au moment où le projet était au tout début de sa mise en œuvre.

Conclusion 5 : le projet a pris en compte aussi bien l'aspect genre que l'âge des bénéficiaires

Bien que les jeunes et les femmes n'ont pas été réellement consultés lors de la conception du projet, ils ont tout de même été fortement impliqués dans la mise en œuvre des activités. Les activités mises en œuvre par le projet permettent effectivement une amélioration de la participation et du rôle de ceux-ci dans les initiatives et les mécanismes de prévention des conflits, de résolution des crises, de consolidation de la paix, et de promotion de la culture de la paix et du vivre-ensemble. Le projet a également contribué à l'amélioration du rôle de la femme et des jeunes dans leur communauté de manière générale. Par ailleurs, le projet a travaillé avec les OSC des jeunes et des femmes ainsi qu'avec les CTD pour faciliter l'établissement des actes de naissance aux enfants et aussi aux jeunes. La mise sur pied des services intégrés de prise en charge des victimes de violences et abus et la mise en place des *Child desks* au sein de plusieurs unités de police et de gendarmerie permet également aux femmes, aux jeunes et enfants d'avoir accès à un centre d'écoute, de soutien et d'orientation en cas violence et d'autres abus subis.

VIII. RECOMMANDATIONS

Au terme de l'évaluation, plusieurs recommandations peuvent être formulées :

Au Gouvernement camerounais et autorités locales:

- Finaliser le processus de prise en compte pérenne de la cohésion sociale dans le budget centrale et décentralisé de l'Etat, afin de mettre en œuvre le plan d'action et la feuille de route d'appui à la cohésion sociale élaborés ;
- Institutionnaliser la cohésion sociale dans le programme de formation et de développement des fonctionnaires.
- S'assurer du bon fonctionnement des services intégrés de prise en charge des victimes de violences et abus et des *Child desks* créés au sein de certaines unités de police et de gendarmerie, et étendre l'initiative au niveau national ;
- Continuer à accompagner les OSC des jeunes formés pour qu'elles continuent à agir pour la consolidation de la paix dans les communautés ;
- S'assurer du fonctionnement effectif des clubs de la paix dans les établissements scolaires ;
- Trouver des solutions au chômage des jeunes et des femmes afin que les difficultés financières ne constituent plus un frein à leur participation effective aux mécanismes de prévention des conflits, de consolidation de la paix et de la cohésion sociale ;
- Mettre en place un mécanisme de participation et de dialogue entre la société civile, les organisations des jeunes et des femmes et les structures gouvernementales dans le cadre de la préparation de la loi des finances, pour la prise en compte du financement des activités sur la thématique de la cohésion sociale.

Aux Agences des Nations Unies.

- Pour les projets similaires, il faut toujours impliquer les communautés à la base depuis l'élaboration des actions et des stratégies du projet pour assurer une meilleure durabilité et une appropriation optimale par les communautés cibles. Cette action améliore considérablement le processus de redevabilité et de pérennité.
- Renforcer les capacités des partenaires gouvernementaux dans la mise en œuvre des projets financés par les bailleurs de fonds.
- Faire une programmation conjointe des activités avec les partenaires gouvernementaux, afin de faciliter l'harmonisation dans la mise en œuvre des activités du projet avec l'exécution des missions régaliennes des différentes structures.

- Concevoir un plan de communication sur le projet et le budgétiser, afin de faciliter la communication avec le secrétariat du PBF pour un meilleur suivi des activités et une meilleure utilisation des résultats comme plaidoyer, et faciliter également une plus grande visibilité sur les principaux résultats du projet ;
- Réaliser une évaluation initiale des projets futurs. Ceci guidera la fixation des cibles pour les indicateurs clés, et permettra de mieux apprécier les avancées du projet à chaque étape ;
- Éviter d'être trop ambitieux pour éviter le saupoudrage ;
- S'assurer de l'élaboration et de l'exécution effective d'un plan de suivi-évaluation du projet, ainsi que sa mise en place effective par un consultant national recruté ;
- Développer une plus grande synergie entre les agences dans la réalisation des activités, afin d'assurer une meilleure efficacité du projet ;
- Développer une plus grande synergie entre les partenaires de mise en œuvre, notamment les entre les structures gouvernementales et les OSCs.
- Faciliter les procédures de déblocage des fonds et imprégner rapidement les personnes recrutées et les partenaires dans le cadre de la mise en œuvre du projet;
- Appuyer le Gouvernement en vue de l'opérationnalisation du plan d'action et la feuille de route d'appui à la cohésion sociale élaborés ;
- Prendre en compte un volet « autonomisation financière » des jeunes et des femmes dans des projets similaires, afin qu'ils soient davantage impliqués

Aux Organisations des jeunes et des femmes

- Mieux se structurer afin d'être plus visibles et d'attirer davantage de financement
- Maintenir et accentuer une synergie d'action entre elles pour faire avancer leur cause, notamment en faisant un plaidoyer commun plus fort auprès du Gouvernement pour avoir des financements supplémentaires nécessaires pour continuer les activités de formation et de sensibilisation dans les communautés.

IX. LECONS APPRISES

Leçon 1 : Les jeunes et les femmes sont de puissants artisans de la consolidation de la paix, de la prévention des conflits et du maintien de la cohésion sociale

Les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables ont montré leur enthousiasme dans la réalisation de diverses activités communautaires dont celles de promotion de la paix, de prévention et de gestion des conflits. En dehors des sollicitations, les jeunes et les femmes ayant été formés ont initié et conduit sur leurs propres initiatives et de manière bénévole plusieurs activités d'information, de sensibilisation et de conciliation dans leurs communautés. Ils se sont spontanément approprié les concepts de paix, de non-violence reçus, qu'ils ont à leur tour véhiculé auprès de leurs camarades et de façon plus générale à une bonne partie de la population. Les différentes implications ont produit des effets tangibles dans la communauté en matière de cohésion et de consolidation de la paix sociale.

Leçon 2 : Une résilience sécuritaire passe par une résilience économique

Pour enrôler les jeunes dans les mécanismes de prévention des conflits et de maintien de la paix et de la cohésion sociale, il faut assurer une autonomisation économique des jeunes afin de leur permettre d'être capables de subvenir à leurs besoins élémentaires. Ceci est d'autant plus important que c'est l'inactivité économique des jeunes qui les poussent parfois à tomber dans la délinquance et la consommation des produits illicites, source de conflits dans les communautés.

Leçon 3 : En travaillant en partenariat, les différentes parties prenantes peuvent parvenir collaborer et agir ensemble pour atteindre de meilleurs résultats en termes de prévention des conflits et de maintien de la paix et de la cohésion sociales.

Le projet a facilité le rapprochement entre les jeunes, les femmes, les autorités locales, les leaders religieux et traditionnels, les FDS, ce qui leur a permis de travailler ensemble et de se partager les informations. Cela a fortement contribué à apaiser les tensions dans les communautés.

Leçon 4 : Il est important de bien définir les indicateurs clés du projet et de fixer des cibles réalistes.

La cible n'a pas été atteinte pour 3 indicateurs clés du projet, parce qu'elle n'était pas réaliste. Par ailleurs, 1 indicateur est difficilement mesurable, parce qu'il n'a pas été bien défini. Ceci peut donner l'impression que le projet n'a pas atteint tous les objectifs. Il est donc important de faire une étude de base (Baseline) pour mieux définir les indicateurs, avoir les leurs valeurs de base et leur assigner des cibles réalistes.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Liste des documents reçus

1. Prodoc signé ;
2. PBF_project_progress_report_template_-_2020
3. Concept note for regional and local platforms
4. Relevé des conclusions de la réunion du comité technique
5. Briefing Note Projet PBF Cameroun Cohesion sociale Nov 2018 Feb 2019
6. Les fiches de présence aux différentes activités et rencontres
7. Les Manuels de formation
8. U-Report Social Cohesion Data Analysis Report n°1
9. U-Report Social Cohesion Data Analysis Report n°2
10. U-Report Social Cohesion Data Analysis Report n°3
11. U-Report Social Cohesion Data Analysis Report n°4
12. U-Report Social Cohesion Data Analysis Report n°5
13. U-Report Social Cohesion Data Analysis Report n°6

ANNEXES

A.1 Liste des personnes rencontrées

Nom et Prénoms	Structure	Contact
Yvonne MATUTURU	Spécialiste de Programme-UNESCO	(237) 694 620 069 y.matuturu@unesco.org
Valerie Mengue Ango	Program Coordinator-ONU FEMMES	(237) 699 984 509 Valerie.mengueango@unwomen.org
Davide Dolcezza	Coordonnateur du Secretariat du PBF	(237) 698 03 08 93 davide.dolcezza@one.un.org
Cedric TEYONOU	RCO-Secretariat du PBF	cedric.teyonou@one.un.org
Rosy Etoundi Ntsama	Secretariat du PBF	rosy.etoundi@one.un.org
Thiery Tsou	ONU FEMMES	thierry.tsou@unwomen.org
Aristide AMOUGOU	UNESCO	aa.amougou@unesco.org
Maya Faisal	UNICEF	mffaisal@unicef.org
Sylvain Mebara	UNICEF	smebara@unicef.org
Pr. Fabien NKOT	Coordonnateur du Secrétariat Technique du Comité de Pilotage du PBF	fnkot@hotmail.com
Francoise BEKONO	MINPROFF	(237) 675 50 58 49
MAHA Hadja	MINJEC	(237) 699 97 70 36
Adeline DONT SOP	MINJEC	(237) 697 84 10 21
Dr. Pierre Vincent NGAMBO FONDJO	CNPBM	(237) 699 96 79 61
Lydie ESSISSIMA	MINDDEVEL	(237) 699823410
AYISSI Alain	MINEPAT	(237) 677 610 951
Jean Pierre Loic NKULU ATANGANA	PAYNCOP	(237) 697003043
RAMATU Abdu	ASOWWIP	(237) 677 57 48 22
Fadimatou IYAWA	CNJC	(237) 698 19 27 75
TCHEUGOUE GLADYS	DMJ	(237) 696 40 81 52 gladystcheugoue@gmail.com
Paul Bernard Noah	G-54 Afrique Avenir	(237) 698 16 60 00 paulbernardnoah@yahoo.fr
Desmond Ngala	Defy Hate Now	ngala@defyhatenow.org
Brice Nisebang	CNJC	(237) 694 48 26 48
Stephane MEBONDE	ACCORD PARFAIT	(237) 690 14 71 14
KINANG Derrick	#defyhatenow- Cameroon	(237) 676 004 401
Blaise ENAMA ASSOUMOU	2 ^e Adjoint Maire Kye Ossi	(237) 696 25 83 90
HAPPI DE NGUIAMBA Joseph Victorien	Sous-prefet de Kye Ossi	(237) 696 66 02 41
Abbé ESSENGUE Jean Baptiste	Curé de la mission catholique de Kye-Ossi	(237) 697 26 83 96
Abel Ives Didier NDJOU MOU	DAJEC Kye Ossi	(237) 697 00 28 83

Sa Majesté ENAM ASSOUMOU	Président des chefs traditionnels de 3 ^{ème} degré, Kye Ossi	
Sa Majesté TANKO Amadou Camille	Chef traditionnel Douala 4 ^{ème}	(237) 656 73 89 18 / 675 96 60 48
ETOTOKE Marlyse	DAJEC de Douala 4 ^{ème}	(237) 694486959
KOUBISESE Emilienne	Leader des femmes Douala 4	(237) 698 95 57 40
Aba NDJANGUE NDJANDJO	Présidente Alucov	(237) 699 35 70 24 / 676 18 01 30
Zok Dorine	Présidente réseau des femmes de Mandjou	(237) 699 19 53 36

A.2 Quelques tableaux

Tableau 19 : Chronogramme des activités sentiment des enquêtés par rapport à la participation et le rôle des femmes et des jeunes dans les initiatives et les mécanismes de prévention des conflits selon le sexe

	Sexe		Total	Tests du Khi-deux			
	Homme	Femme		Valeur	ddl	Signification asymptotique	
S'est beaucoup renforcé	59	41	100				
S'est un peu renforcé	58	50	108	Khi-deux de Pearson	2,826	4	0,587
N'a pas changé	12	6	18	Rapport de vraisemblance	3,212	4	0,523
S'est un peu détérioré	1	0	1	Association linéaire par linéaire	0,499	1	0,480
Aucun avis	11	12	23	Nombre d'observations valides	250		
Total	141	109	250				

Source : Collecte des données de l'évaluation

Tableau 20 : sentiment des enquêtés par rapport à la participation et le rôle des femmes et des jeunes dans les initiatives et les mécanismes de prévention des conflits selon le sexe

	Classe d'âge		Total	Tests du Khi-deux			
	18 - 35 ans	Plus de 35 ans		Valeur	ddl	Signification asymptotique	
S'est beaucoup renforcé	69	31	100				
S'est un peu renforcé	75	33	108	Khi-deux de Pearson	10,210	4	0,037
N'a pas changé	16	2	18	Rapport de vraisemblance	13,077	4	0,011
S'est un peu détérioré	1	0	1	Association linéaire par linéaire	8,259	1	0,004
Aucun avis	22	1	23	Nombre d'observations valides	250		
Total	183	67	250				

Source : Collecte des données de l'évaluation

Tableau 21 : Sentiment des enquêtés par rapport à la situation de paix, de cohésion sociale et de vivre-ensemble dans votre communauté actuellement selon le sexe

	Sexe		Total	Tests du Khi-deux			
	Homme	Femme		Valeur	ddl	Signification asymptotique	
S'est beaucoup renforcé	73	54	127				
S'est un peu renforcé	52	46	98	Khi-deux de Pearson	3,979	5	0,552
N'a pas changé	13	7	20	Rapport de vraisemblance	5,100	5	0,404
S'est un peu détérioré	2	0	2	Association linéaire par linéaire	,000	1	0,986
S'est beaucoup détérioré	0	1	1	Nombre d'observations valides	250		
Aucun avis	1	1	2				
Total	141	109	250				

Tableau 22 : Sentiment des enquêtés par rapport à la situation de paix, de cohésion sociale et de vivre-ensemble dans votre communauté actuellement selon l'âge

	Classe d'âge		Total	Tests du Khi-deux			
	18 - 35 ans	Plus de 35 ans			Valeur	ddl	Signification asymptotique
S'est beaucoup renforcé	94	33	127				
S'est un peu renforcé	71	27	98	Khi-deux de Pearson	1,823	5	0,873
N'a pas changé	14	6	20	Rapport de vraisemblance	2,530	5	0,772
S'est un peu détérioré	1	1	2	Association linéaire par linéaire	,004	1	0,951
S'est beaucoup détérioré	1	0	1	Nombre d'observations valides	250		
Aucun avis	2	0	2				
Total	183	67	250				

Tableau 23 : Capacité des enquêtés de prendre des initiatives de prévention des conflits, de résolution des crises, de consolidation de la paix, et de promotion de la culture de la paix

				Tests du Khi-deux			
					Valeur	ddl	Signification asymptotique
Sexe			Total	Khi-deux de Pearson	1,139	1	0,286
Modalités	Homme	Femme		Correction pour la continuité	,551	1	0,458
Oui	137	103	240	Rapport de vraisemblance	1,128	1	0,288
Non	4	6	10	Test exact de Fisher			
Total	141	109	250	Association linéaire par linéaire	1,135	1	,287
				Nombre d'observations valides	250		

Termes de référence de l'évaluation finale du Projet

« Appui à la participation des femmes et des jeunes aux initiatives de consolidation de la paix, de renforcement des mécanismes de cohésion sociale et du vivre ensemble »

I. Contexte

Le Cameroun est un pays qui fait de la paix un socle fondamental de son existence en tant qu'Etat dans le concert des Nations. IL est historiquement connu pour son dynamisme économique et pour son rôle de premier plan en matière d'intégration sous régionale (CEMAC-CEEAC). En effet, sa Constitution, aussi bien dans son préambule que dans ses dispositions subséquentes consacre l'idéal de paix. La devise du Cameroun, assez révélatrice à cet égard est « Paix-Travail-Patrie ».

L'Afrique en miniature, comme il est souvent appelé, le Cameroun est construit sur une mosaïque ethnique et linguistique sur laquelle se superposent d'autres facteurs de diversité (religion, politique, corporation etc.). La Constitution d'un Etat-Nation sur cette hétérogénéité s'est souvent heurtée à certaines forces centrifuges et à des velléités de replis identitaires.

En effet, autrefois réputé comme havre de paix, le pays fait face depuis 2013 à de multiples défis sécuritaires et des conflits d'ordre intercommunautaires. Sous fond de tribalisme, de menaces sur la cohabitation inter-ethnique et de xénophobie, ces défis ont ainsi mis en avant le besoin urgent de renforcer les mécanismes, valeurs et attitudes nécessaires pour promouvoir la paix et le développement durable, notamment par l'éducation à la paix, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité linguistique et culturelle ainsi que la contribution de la culture au développement durable.

Concrètement, depuis 2016, le Cameroun vit avec une crise sociopolitique qui s'exprime par des menaces engendrées par des velléités sécessionnistes dans les régions du Nord-ouest et du Sud-Ouest. En ce qui concerne la Région de l'Extrême-Nord, le groupe terroriste boko haram tue, pille, violente, brule, bref cause la désolation et l'horreur sur leur passage. Les deux autres régions septentrionales – Adamaoua et le Nord sont occasionnellement frappées par le banditisme résultant du recrutement des jeunes par des réseaux criminels. La région de l'Est a elle aussi subi les conséquences en termes de dérives sécuritaires engendrées par la crise socio-politique et sécuritaire qui a secoué la République Centrafricaine au cours des récentes dernières années.

Pour émettre des pistes de solution consensuelle visant à faire cesser ces exactions et ramener progressivement la paix, l'Etat du Cameroun sous l'impulsion de Président de la République Son Excellence Paul Biya a engagé aussitôt plusieurs initiatives visant la prise en comptes des aspirations de ses compatriotes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. A titre d'illustration un dialogue national inclusif s'est tenu du 30 septembre au 04 octobre 2019, ayant entre autres comme thématique la cohésion sociale. Des mesures importantes de la part du gouvernement et un soutien substantiel et soutenu de la communauté internationale - y compris l'ONU ont également été prises pour relever les défis qui sont immenses dans ce contexte.

A la demande de S.E.M. Paul Biya, Chef d'Etat et Président de la République, le Cameroun a été éligible en 2018 au Fonds de Consolidation de la Paix du Secrétaire Général des Nations Unies visant à renforcer les mesures de prévention des crises et assurer un relèvement proactif face aux crises naissantes. C'est dans ce cadre que le projet du fonds de consolidation de la paix intitulé : « Appui à la participation des femmes et des jeunes aux initiatives de consolidation de la paix, de renforcement des mécanismes de cohésion sociale et du vivre ensemble », fut élaboré et validé en Novembre 2019 pour une durée de 2 ans et visant

notamment les six régions prioritaires que sont le Nord-Ouest, Sud-Ouest, Est, Extrême-Nord, Nord et Adamaoua.

Ce projet est mis en œuvre conjointement par ONU FEMMES, UNICEF et UNESCO (Agence onusienne chef de filât dudit projet). Côté Gouvernement, le projet prévoit comme partenaires quelques administrations publiques directement impliqués sur les questions de la participation des jeunes et des femmes aux mécanismes de consolidation de la paix et de cohésion, sociale, dont la CNPBM, le DDR, le CNC, le MINJEC, le MINDDEVEL, le MINEPAT, le MINPROFF, le MINAS, le MINREX, le CNJ etc.

Le projet a été mis sur pied avec l'objectif de renforcer la participation et le rôle des femmes et des jeunes dans les initiatives et les mécanismes de prévention des conflits, de résolution des crises, de consolidation de la paix, et de promotion de la culture de la paix et du vivre-ensemble. Il a également été question pour le projet de convaincre les acteurs d'impliquer et d'accepter la représentation des jeunes et des femmes dans les instances de prise de décisions comme gage de la consolidation de la paix dans les processus de prévention et de gestion des conflits intra et intercommunautaires.

Le projet est donc une réponse aux efforts de consolidation de la paix en cours et initiés par le Gouvernement du Cameroun face aux crises qui menacent la paix et la sécurité des personnes et des biens.

II. Justification de l'évaluation

Conformément au document du projet et à la politique du bailleurs (Bureau d'appui à la consolidation de la paix - PBSO), une évaluation finale doit être conduite pour examiner le degré de réalisation des résultats escomptés et le taux d'exécution financière du projet. Cette évaluation devra aussi permettre de savoir la pertinence (coût/efficacité) du projet et pourra donner des recommandations et des pistes pour développer d'autres horizons sur des nouveaux projets éventuels.

En outre, l'évaluation permettra aussi de fournir les éléments nécessaires pour montrer la contribution du projet aux efforts de consolidation de la paix et la cohésion sociale d'une part, et d'autre part de formuler des recommandations stratégiques et pratiques issues des leçons apprises utiles à partager avec toutes les parties prenantes - Agences des Nations Unies, les bailleurs, le Gouvernement et les bénéficiaires (OSC des jeunes et des femmes). Pour cela le consultant pourra aisément exploiter les rapports sur le suivi de la cohésion sous la base du U-Report.

III. Objectif de l'évaluation

Cette évaluation finale prendra en compte toutes les activités programmées dans le document de projet. Elle évaluera les degrés de progrès réalisé aux résultats escomptés ainsi que le taux d'exécution financière.

Cependant, l'évaluation devra se concentrer sur ce qui suit :

- Montrer dans quelle mesure la formulation du projet ainsi que l'approche utilisée sont pertinentes pour répondre aux besoins identifiés ;
- Analyser l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre du projet selon la formulation dans le document du projet ;
- Apprécier la durabilité des résultats escomptés (renforcement institutionnel, appropriation du changement par les bénéficiaires) ;

- Évaluer la pertinence des livrables et des extrants prévus par rapport aux résultats tel qu'établie dans le cadre de résultats du projet ;
- Mettre en exergue l'apport du projet dans la réalisation des missions et stratégies de du SNU au Cameroun, ainsi que du Peacebuilding Fund (PBF) ;
- Identifier les leçons tirées de la mise en œuvre et de la gestion du projet ;
- Déterminer si le projet atteint les résultats escomptés à la fin de sa mise en œuvre ;
- Identifier les défis, les leçons apprises et les recommandations pour éclairer les futures initiatives ;
- Évaluer la communication autour des résultats dans le cadre des actions pour assurer la visibilité du projet ;
- Estimer le niveau d'appropriation des partenaires clés du projet, plus particulièrement le Gouvernement central et décentralisés, les cibles dans le chemin de la pérennisation des activités du projet.
- Examiner ex-post la pertinence du choix des sites de mise en œuvre

Les Tâches spécifiques liées à l'évaluation du projet :

- Évaluer dans quelle mesure la mise en œuvre du projet se conforme aux priorités nationales de développement, sa contribution aux axes stratégiques de la Coopération SNU - Cameroun) ;
- Évaluer les réalisations qui contribuent aux théories du changement poursuivies par le projet et le bailleur (PBSO) ;
- Évaluer dans quelle mesure les parties prenantes ciblées se sont appropriées le projet.

IV. Critères et questions d'évaluation

Correspondant à la finalité de l'évaluation, les leçons apprises pour de prochaines interventions et informations sur l'impact de l'intervention, les éléments suivants seront choisis comme critères de base pour l'évaluation parmi lesquels certains sont développés plus bas.

- La pertinence
- La cohérence
- L'efficacité
- L'efficience
- L'impact
- La durabilité
- L'aspect catalytique
- Genre et âge (jeunesse)
- Sensibilité au temps et innovation

Efficacité :

- Évaluer le degré de réalisation effective des résultats (produits, effets et impacts) du projet par rapport au cadre des résultats défini dans le document de projet ;
- Évaluer les réalisations des activités du projet sur le plan opérationnel et voir dans quelle mesure le respect de la planification a été assuré selon le contexte ;
- Évaluer les facteurs qui ont contribué à l'efficacité ou à l'inefficacité et faire des recommandations ;

- Évaluer le niveau d'appropriation des acquis par les bénéficiaires et les partenaires en amont et en aval pour s'assurer de leur pérennisation.

Efficiences :

- Évaluer dans quelle mesure la structure du projet telle que décrite dans le document du projet a été efficace pour l'obtention des résultats attendus ;
- Évaluer dans quelle mesure l'utilisation des ressources financières et humaines a été rentable ;
- Faire le point sur la situation des décaissements, la comparer aux réalisations et aux décaissements escomptés à la période/date d'évaluation ;
- Évaluer et montrer les types d'obstacles (administratifs, financiers et de gestion) auxquels le projet a fait face dans sa période d'exécution et voir dans quelle mesure cela a affecté son efficacité.

Plan de pérennisation/durabilité :

- Évaluer le degré d'appropriation du projet par les bénéficiaires et les partenaires gouvernementaux ;
- Évaluer dans quelle mesure les changements positifs intervenus dans le cadre de la mise en œuvre du projet vont continuer à l'avenir ;
- Évaluer dans quelle mesure les capacités développées et/ou renforcées ont produit des effets et impacts susceptibles d'induire un changement à long terme ;
- Identifier les facteurs positifs et négatifs susceptibles de contribuer à la durabilité ou à la précarité des réalisations du projet ;
- Évaluer les impacts des activités de formation et de renforcement des capacités du projet sur la pérennisation de ses acquis ;
- Évaluer le niveau des partenaires de mise en œuvre (points focaux ministériels et d'administrations publiques, exécutifs communaux, chefs traditionnels, organisations de jeunes et des femmes etc.) à prendre en main le maintien des acquis, en particulier, l'implication des jeunes et femmes dans la consolidation de la paix et représentation dans les instances de prise de décisions.

Évaluation liée à la gestion :

- Faire une évaluation des performances de la cellule de gestion du projet du point de vue: des qualifications des personnels, de la supervision de l'exécution du projet, le respect des règles et procédures d'acquisition des biens, la performance en termes de délais de passation des marchés et de suivi du planning de passation des marchés.

IV. Modalités de l'Évaluation du Projet

L'évaluation du projet se fera par un consultant national recruté par l'agence lead (UNESCO).

Le consultant après évaluation des sous-pilier en fera une agrégation générale de l'ensemble du projet

V. Chronogramme (nombre de semaines)

Cette consultation doit être complétée dans un délai maximum de 50 jours selon le calendrier indicatif ci-après

Produits	Nombre de jours
Rapport de démarrage	10
Collecte des données du terrain et analyse	21
Exercice de validation	10
Rapport final	9

VI. Profil du consultant

- Avoir au moins master 2 (BAC +5) en sciences économiques, statistiques, démographie, sciences sociales ou tout autre diplôme jugé équivalent.
- Avoir une capacité de coordination des équipes et des travaux, dans la conception, la facilitation et l'animation des ateliers.
- Avoir une expérience d'au moins ans (05) ans dans la pratique de l'évaluation des projets.
- Avoir réalisé des travaux similaires.
- Avoir une expérience dans l'exécution et l'évaluation des projet PBF.
- Avoir une parfaite maîtrise des langues française et anglaise (lu, écrit et parlé).
- Disposer d'excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction.

VII. DIRECTIVES DE SOUMISSION

Les candidats intéressés sont appelés à soumettre un dossier de manifestation d'intérêt comprenant une proposition technique et financière.

a. Proposition technique :

La proposition technique devra préciser les aspects ci-après sur lesquels elle sera évaluée

- a. La méthodologie de recherche ;
- b. Les activités à mener avant la mission sur le terrain ;
- c. Les activités à mener pendant la mission sur le terrain ;
- d. Les activités à mener après la mission sur le terrain ;
- e. Les rôles et responsabilités des intervenants
- f. Plan de travail de l'évaluation
- g. Les documents attestant le remplissage des critères mentionnés dans « le profil de consultant ».

b. Proposition financière :

La proposition financière devra être présentée sous forme de tableau et libellée en FCFA.

VIII. DEPOT DE CANDIDATURES :

Les candidats devront soumettre leur dossier complet à l'adresse mail y.matuturu@unesco.org avec copie (cc) à ps.oko@unesco.org et m.ngono-essomba@unesco.org au plus tard le 03 mai à 16H : 30 GMT.

Tableau 24 : Chronogramme des activités de la mission

Taches à mener	Produits attendus	juin-22		juil-22				août-22				Lieu de la mise en œuvre	Personne responsable	Outils à utilisés	
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10				
Livrable 1 : rapport méthodologique															
Analyse documentaire rapide													Yaoundé	Consultant	Document du projet, derniers rapports du projet
Briefing de pré-mission													Yaoundé	Equipe d'évaluation	-
Rédaction du rapport méthodologique	Rapport méthodologique												Yaoundé	Consultant	Document du projet, derniers rapports du projet
Livrable 2 : Rapport préliminaire d'évaluation															
Revue documentaire approfondie													Yaoundé	Consultant	Tous les rapports du projet, les documents de conception, les programmes pays des composantes
Conception de la collecte des données (échantillonnage, élaboration des questionnaires)													Yaoundé	Consultant	Rapport initial d'évaluation
Collecte de données													Yaoundé et Communes échantillon	Consultant	Outils de collecte (guide d'entretien, FGD et questionnaires bénéficiaires)
Analyse des données et production du rapport d'évaluation provisoire	Rapport préliminaire d'évaluation												Yaoundé	Consultant	Données collectées et revue documentaire
Livrable 3 : rapport final d'évaluation															
Atelier de présentation du rapport d'évaluation provisoire													A déterminer	Équipe d'évaluation et consultant	-Rapport d'évaluation provisoire
Prise en compte des observations et des remarques													Yaoundé	Consultant	- Rapport d'évaluation provisoire
Dépôt du rapport final	Rapport final d'évaluation												Yaoundé	Consultant	- Rapport d'évaluation provisoire

Tableau 25 : Matrice d'analyse des questions de l'évaluation

1. Questions	2. Livrable attendu	3. Méthodes de Collecte/parties prenantes à rencontrer	4. Sources de Vérification
Critère d'Evaluation 1 : La pertinence et la cohérence : Il s'agira ici de vérifier le niveau de compatibilité entre la perception des besoins tels que planifiés par l'équipe de gestion du projet et la réalité des besoins du point de vue des bénéficiaires ciblés			
<ul style="list-style-type: none"> Est-ce que les activités de ce projet sont liées aux initiatives et aux mécanismes de prévention des conflits, de résolution des crises, de consolidation de la paix, et de promotion de la culture de la paix et du vivre-ensemble ? 	<ul style="list-style-type: none"> La solidité du lien entre les résultats attendus du projet et les besoins des parties prenantes concernées Le niveau de participation et d'inclusion des parties prenantes dans la conception et la mise en œuvre du projet Adaptation et Appropriation de l'aide aux besoins communautés et bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> Enquête quantitative et Groupe de discussion auprès des bénéficiaires, Entretiens approfondis auprès des gestionnaires de projet et des personnes clés et Revue des documents du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Questionnaires auprès des bénéficiaires, Questionnaires auprès des gestionnaires de projet Questionnaire auprès des autorités administratives et traditionnelles Questionnaires auprès des OSC Données figurant dans les rapports de projet, Descriptifs du projet
<ul style="list-style-type: none"> La stratégie de mise en œuvre de ce projet (protection/encadrement) a-t-elle rencontré une acceptation culturelle locale ou était-elle inadaptée au regard des contraintes géographiques et contextuelles 	<ul style="list-style-type: none"> Degré d'acceptance des stratégie et orientation de mise en œuvre par les bénéficiaires et parties prenantes locales 	<ul style="list-style-type: none"> Gestionnaire du projet, Partenaires de mise Enquête quantitative et Groupe de discussion auprès des bénéficiaires, Entretiens approfondis auprès des personnes clés 	<ul style="list-style-type: none"> Questionnaires auprès des bénéficiaires, Raw data FGD, Questionnaires auprès des gestionnaires Questionnaire auprès des autorités administratives et traditionnelles de projet Parties prenantes concernées
<ul style="list-style-type: none"> Est-ce que les cibles identifiées étaient les plus pertinentes en termes ? 	<ul style="list-style-type: none"> La solidité du lien entre les critères de vulnérabilités et des besoins cibles par le projet 	<ul style="list-style-type: none"> Enquête quantitative et Groupe de discussion auprès des bénéficiaires et Revue des documents du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Questionnaires auprès des bénéficiaires, Raw data FGD, Données figurant dans les rapports de projet, Descriptifs du projet
<ul style="list-style-type: none"> Les besoins et les problèmes identifiés au départ sont-ils restés les mêmes au cours de la mise en œuvre du projet ou ont-ils connu une évolution ? En cas d'évolution de ces derniers, quelle a été la capacité de réactivité du projet face aux changements et émergence d'autres besoins et priorités ? 	<ul style="list-style-type: none"> Comparaison du niveau des indicateurs du projet, avant sa mise en œuvre et après. 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Gestionnaires de projet 	<ul style="list-style-type: none"> Revue des rapports du projet Questionnaires gestionnaires de projet
<ul style="list-style-type: none"> Est-ce que le projet a tenu compte d'intégrer la question de l'égalité des sexes dans l'élaboration, la mise en œuvre et ses résultats ? est-ce qu'aussi bien les hommes que les femmes peuvent prétendre de manière égale, et au même niveau, aux bénéfices apportés par ce projet ? 	<ul style="list-style-type: none"> Notation Genre du projet, Neutre, Sensible, transformatif 	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens approfondis auprès des gestionnaires de projet et Revue des documents du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Questionnaire gestionnaire de projet Descriptifs du projet
<ul style="list-style-type: none"> Est-ce que le projet est cohérent avec les objectifs du Gouvernement camerounais ? 	Cohérence du projet avec les priorités du Gouvernement et les objectifs des Nations Unies	Interviews avec les acteurs gouvernementaux	Questionnaire acteurs gouvernementaux
<ul style="list-style-type: none"> Est-ce que le projet s'aligne avec les cadres programmatiques des Nations Unies ? 		<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Enquête auprès des gestionnaires Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Questionnaires auprès des gestionnaires Revue documentaire
Critère d'Evaluation 2 : L'Efficacité : Il s'agira ici de mesurer le niveau de réalisation des résultats (produits ou effets) escomptés d'une initiative donnée ou la mesure des progrès réalisés pour l'atteinte des produits ou des effets			
<ul style="list-style-type: none"> Quel est le degré de réalisation effective des résultats (produits, effets et impacts) du projet par rapport au cadre des résultats définis dans le document de projet ? 	<ul style="list-style-type: none"> Comparaison des résultats du projets avec le cadre des résultats du projet défini initialement 	<ul style="list-style-type: none"> Enquête quantitative et Groupe de discussion auprès des bénéficiaires, Entretiens approfondis auprès des gestionnaires de projet et des personnes clés et Revue des documents du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Questionnaires auprès des bénéficiaires, Raw data FGD, Données figurant dans les rapports de projet, Descriptifs du projet
<ul style="list-style-type: none"> Quel est le niveau de réalisation des activités du projet sur le plan opérationnel ? Dans quelle mesure le respect de la planification a-t-il été assuré selon le contexte ? 	<ul style="list-style-type: none"> Comparaison du niveau de réalisation des activités du projets avec ce qui était initialement prévu 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Gestionnaires de projet 	<ul style="list-style-type: none"> Revue des rapports du projet Questionnaires gestionnaires de projet
<ul style="list-style-type: none"> Quels sont les facteurs qui ont contribué à l'efficacité ou à l'inefficacité du projet ? Que peut-on en tirer comme leçons ? 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des facteurs ayant contribué à l'atteinte des résultats et indicateurs de ceux ayant provoqué de la pesanteur. 	<ul style="list-style-type: none"> Enquête quantitative et Groupe de discussion auprès des bénéficiaires, Entretiens approfondis auprès des gestionnaires de projet et des personnes clés et Revue des documents du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Questionnaires auprès des bénéficiaires, Raw data FGD, Données figurant dans les rapports de projet,

1. Questions	2. Livrable attendu	3. Méthodes de Collecte/parties prenantes à rencontrer	4. Sources de Vérification
			<ul style="list-style-type: none"> • Descriptifs du projet
<ul style="list-style-type: none"> • Les ressources et les stratégies mises en œuvre étaient-elles réalistes, appropriées et adéquates pour permettre l'atteinte des résultats attendus ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Comparaison des stratégies et ressources de mises en œuvre avec les stratégies de projets similaires • Modifications apportées à la stratégie d'élaboration/de mise en œuvre du projet (c.-à-d. restructuration) en cas de besoin pour améliorer l'efficacité du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens approfondis auprès des gestionnaires de projet et des personnes clés et Revue des documents du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaires auprès des gestionnaires • Questionnaire acteurs gouvernementaux
<ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que les stratégies de mise en œuvre utilisées ont été les plus efficaces ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Comparaison des stratégies de mises en œuvre avec d'autres stratégies alternatives 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens approfondis auprès des gestionnaires de projet et des personnes clés 	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaires auprès des gestionnaires • Revue des rapports
<ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que les partenaires identifiés pour la mise en œuvre sont les plus efficaces dans le domaine ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités spécifiques menées pour soutenir la conclusion d'accords de coopération entre les partenaires, • Exemples de partenariats soutenus • Éléments probants indiquant que les partenariats/liens particuliers perdureront • Types/qualité des modes de coopération utilisés entre partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens approfondis auprès des gestionnaires de projet et des personnes clés 	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaires auprès des gestionnaires • Questionnaire acteurs gouvernementaux
<ul style="list-style-type: none"> • Des résultats satisfaisants ont-ils été atteints par rapport aux objectifs fixés ? Quelles sont les causes de l'obtention et la non-obtention des résultats escomptés ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Voir les indicateurs du cadre des résultats et du cadre logique du descriptif de projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête quantitative et Groupe de discussion auprès des bénéficiaires, Entretiens approfondis auprès des gestionnaires de projet et des personnes clés et Revue des documents du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaires auprès des bénéficiaires, • Raw data FGD, • Données figurant dans les rapports de projet, • Descriptifs du projet
<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les phases de planification et de mise en œuvre se sont-elles basées sur le respect des droits de l'homme et l'égalité des sexes ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation et analyse de la planification et de la mise en œuvre du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens approfondis auprès des gestionnaires de projet et des personnes clés et Revue des documents du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • - Questionnaire bénéficiaires du projet • Revue documentaire
<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure l'approche conjointe entre les trois agences du SNU a-t-elle influencé l'efficacité du projet ? Y a-t-il eu une synergie avec les autres interventions dans le domaine de l'extrémisme violent sur le terrain ? Y a-t-il eu un lien entre les activités de chaque partenaire de mise en œuvre pour un meilleur effet du projet et une meilleure synergie des actions ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Degré de synergie entre les agences, et implication sur les effets du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens approfondis auprès des gestionnaires de projet et des personnes clés et Revue des documents du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire des gestionnaires de projet • Documents du projet
<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les retombées de l'intervention ; prévues et imprévues, positives et négatives ; y compris les effets sociaux, économiques, environnementaux ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des effets du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens avec les bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports du projet - Questionnaire bénéficiaires du projet
<ul style="list-style-type: none"> • Les populations cibles du projet ont-elles, réellement bénéficié des changements apportés par le projet ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des effets du projet sur les bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens avec les bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports du projet - Questionnaire bénéficiaires du projet
<p>Critère d'Evaluation 3 : L'Efficiace : mesure la manière avec laquelle les ressources ou les apports (tels que les fonds, la compétence et le temps) sont transformés de façon économe en résultats. Une initiative est considérée efficiente lorsqu'elle utilise les ressources correctement et de façon économe pour atteindre les produits souhaités. L'efficiace est importante pour garantir le bon usage des ressources et mettre en relief d'autres usages efficaces de ces ressources.</p>			
<ul style="list-style-type: none"> • Le projet a-t-il utilisé les ressources de la manière la plus économe possible pour atteindre ses résultats ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles • Comparaison des fonds prévus et des fonds réellement utilisés • Coût compte tenu des résultats obtenus par rapport aux coûts de projets semblables d'autres organismes 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens approfondis auprès des gestionnaires de projet, Revue des documents du projet et Analyse bénéfice/Coût 	<ul style="list-style-type: none"> • Equipe chargée du projet et • Données de suivi Budgétaire et du projet, • Questionnaires auprès des gestionnaires • Documents d'évaluations de projets semblables
<ul style="list-style-type: none"> • Le projet a-t-il été mis en œuvre dans la manière la plus optimale par rapport aux alternatives ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts associés au mécanisme d'exécution et à la structure de gestion par rapport aux autres solutions 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens approfondis auprès des gestionnaires de projet et des personnes clés et Revue des documents du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaires auprès des gestionnaires • Questionnaire acteurs gouvernementaux • Données figurant dans les rapports de projet,
<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les ressources suffisantes ont-elles été mises à disposition pour l'intégration des droits de l'homme et de l'égalité des sexes ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Degré de prise en compte du genre et du droit de l'homme dans la budgétisation (Neutre, Sensible, Transformatif) 	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête quantitative et Groupe de discussion auprès des bénéficiaires, Entretiens approfondis auprès des gestionnaires de projet et des personnes clés et Revue des documents du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaires auprès des gestionnaires du projet • Raw data FGD, • Données figurant dans les rapports de projet,

1. Questions	2. Livrable attendu	3. Méthodes de Collecte/parties prenantes à rencontrer	4. Sources de Vérification
<ul style="list-style-type: none"> Quel est le degré d'efficacité des procédures opérationnelles du PNUD dans un contexte fragile comparativement aux autres agences des Nations Unies ? 	<ul style="list-style-type: none"> Adéquation des choix relatifs du projet compte tenu du contexte, de l'infrastructure et des coûts Qualité des rapports de gestion basée sur les résultats (rapports sur l'état d'avancement, suivi et évaluation) Coûts associés au mécanisme d'exécution et à la structure de gestion par rapport aux autres solutions 	<ul style="list-style-type: none"> Revue des documents du projet, revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> Descriptifs du projet Données figurant dans les rapports de projet, Descriptifs du projet Document en lien avec le sujet
<ul style="list-style-type: none"> Est-ce que la stratégie de partenariat avec les autres agences du SNU et des ONG a influencé l'efficacité des initiatives de ce projet à travers des mesures de partage de frais et d'activités complémentaires ? 	<ul style="list-style-type: none"> Coûts associés au partenariat par rapport aux autres solutions stratégiques de partenariats 	<ul style="list-style-type: none"> Revue des documents du projet, revue documentaire et Analyse bénéfice/Coût 	<ul style="list-style-type: none"> Données figurant dans les rapports de projet, Descriptifs/ document du projet Questionnaires auprès des gestionnaires du projet Document en lien avec le sujet
<ul style="list-style-type: none"> Quel a été le niveau de performance de la cellule de gestion du projet du point de vue des qualifications des personnels, de la supervision de l'exécution du projet, du respect des règles et procédures d'acquisition des biens, du respect de délais de passation des marchés et de suivi du planning de passation des marchés ? 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse du niveau de performance de la cellule de gestion du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Gestionnaires de projet 	<ul style="list-style-type: none"> Revue des rapports du projet Questionnaires gestionnaires de projet
<p>Critère d'Evaluation 4 : La durabilité/ L'appropriation locale : La durabilité mesure le degré auquel les bénéfices des initiatives perdurent après que l'aide au développement en provenance de l'extérieur a eu touché à sa fin, quels mécanismes de pérennisation ont été mis en place pour assurer la continuité des actions.</p>			
<ul style="list-style-type: none"> Est-ce Quel est le degré d'appropriation du projet par les bénéficiaires et les partenaires gouvernementaux ? 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse du degré d'appropriation du projet par les bénéficiaires et les partenaires gouvernementaux 	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens avec les ministères et les structures déconcentrées 	<ul style="list-style-type: none"> Données figurant dans les rapports de projet, Descriptifs/ document du projet Questionnaires auprès des gestionnaires du projet - Questionnaire acteurs gouvernementaux
<ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure les changements positifs intervenus dans le cadre de la mise en œuvre du projet peuvent-ils continuer à l'avenir ? 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de la durabilité des changements positifs intervenus 	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens avec les ministères et les structures déconcentrées Entretiens avec les gestionnaires du projet Entretien avec les bénéficiaires du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Questionnaires auprès des gestionnaires du projet Questionnaire acteurs gouvernementaux Raw data FGD, Données figurant dans les rapports de projet, Questionnaires bénéficiaires
<ul style="list-style-type: none"> Est-ce qu'une stratégie de durabilité, y compris le renforcement de capacité des parties prenantes nationales, a été développée ou mise en œuvre ? 	<ul style="list-style-type: none"> Preuve/qualité de la stratégie de durabilité Preuve/qualité des mesures prises pour assurer la durabilité 	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens approfondis auprès des gestionnaires de projet et Revue des documents du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Données figurant dans les rapports de projet, Descriptifs/ document du projet Questionnaires auprès des gestionnaires du projet Questionnaire acteurs gouvernementaux
<ul style="list-style-type: none"> Existe-t-il des mécanismes financiers et économiques mis en place pour assurer la continuité du flux de bénéfices en cours une fois que le projet touchera à sa fin ? 	<ul style="list-style-type: none"> Niveau et source du soutien financier futur devant être accordé aux secteurs et aux activités pertinentes après l'achèvement du projet Preuve de l'engagement des partenaires internationaux, gouvernements et autres parties prenantes à soutenir financièrement les secteurs et les activités pertinents après l'achèvement du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens approfondis auprès des gestionnaires de projet et des personnes clés et Revue des documents du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Descriptifs/ document du projet Questionnaires auprès des gestionnaires du projet - Questionnaire acteurs gouvernementaux

1. Questions	2. Livrable attendu	3. Méthodes de Collecte/parties prenantes à rencontrer	4. Sources de Vérification
	<ul style="list-style-type: none"> Niveau des dépenses renouvelables après l'achèvement du projet et sources de financement de ces dépenses 		
<ul style="list-style-type: none"> Est-ce que les modalités organisationnelles appropriées (dans le secteur public) ont été appliquées ? 	<ul style="list-style-type: none"> Niveau auquel les activités et les résultats du projet ont été pris en charge par les homologues, institutions, ou organisations locales Niveau de soutien financier à être accordé par les acteurs locaux aux activités et secteurs pertinents après l'achèvement du projet Efforts pour soutenir l'élaboration des lois et des politiques pertinentes Preuves d'engagement à travers l'adoption des lois et L'allocation des ressources aux projets prioritaires 	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens approfondis auprès des gestionnaires de projet et des personnes clés, Revue des documents du projet et revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> Questionnaires auprès des gestionnaires du projet Questionnaire acteurs gouvernementaux Descriptifs/ document du projet Document en lien avec le sujet
<ul style="list-style-type: none"> Est-ce qu'il existe une capacité institutionnelle requise (systèmes, structures, personnel, compétence, etc.) pour assurer la continuité ? 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de la capacité institutionnelle existence 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretien avec les parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> Documents du projet Questionnaires gestionnaires du projet Questionnaire acteurs gouvernementaux
<ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure les ressources financières et économiques seront-elles disponibles pour maintenir les avantages obtenus par le projet ? 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de la durabilité du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens approfondis auprès des gestionnaires de projet et des personnes clés, notamment gouvernementales 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports du projet Questionnaires gestionnaires du projet Questionnaire acteurs gouvernementaux
<ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure les interventions du PNUD ont-elles des stratégies de sortie bien conçues et bien planifiées ? 	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation de la stratégie de mise en œuvre du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens approfondis auprès des gestionnaires et des partenaires de mise en œuvre du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Documents du projet Questionnaires gestionnaires du projet Questionnaire acteurs gouvernementaux
<ul style="list-style-type: none"> Que pourrait-on faire pour renforcer les stratégies de sortie et la durabilité ? 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de la durabilité du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens approfondis auprès des gestionnaires de projet et des personnes clés, notamment gouvernementales 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports du projet Questionnaires gestionnaires du projet
Critère d'évaluation 5 : Impact : L'impact c'est le changement durable à la suite de la mise en œuvre d'un projet. Autrement dit, ce qui reste quand le projet est achevé			
<ul style="list-style-type: none"> Quels sont les changements potentiels (positifs ou négatifs) observables à long terme de la mise en œuvre du projet ? 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de l'impact du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens approfondis auprès des gestionnaires de projet et des personnes clés, notamment gouvernementales 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports du projet Questionnaires gestionnaires du projet
<ul style="list-style-type: none"> Les enseignements de la mise en œuvre du projet pourraient-ils servir à éclairer l'implémentation d'autres projets au Cameroun ou ailleurs dans le monde ? 		<ul style="list-style-type: none"> Entretiens approfondis auprès des gestionnaires de projet et des personnes clés, notamment gouvernementales 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports du projet Questionnaires gestionnaires du projet Questionnaire acteurs gouvernementaux
Critère d'Evaluation 6 : Caractère catalytique : un projet catalytique est un projet d'une ampleur suffisante pour ou accélérer des changements. Il permet de susciter d'autres projets/actions ou interventions ou alors des financements additionnels.			
<ul style="list-style-type: none"> Le projet a-t-il été un catalyseur financier et / ou programmatique ? 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse du lien entre le projet et le financement d'autres projets 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens approfondis auprès des gestionnaires de projet et des personnes clés, notamment gouvernementales 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports du projet Questionnaires gestionnaires du projet Questionnaire acteurs gouvernementaux
<ul style="list-style-type: none"> Le financement FBP a-t-il été utilisé pour intensifier d'autres travaux de consolidation de la paix et/ou a-t-il contribué à créer des plateformes plus larges pour la consolidation de la paix ? 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse du lien entre le projet et d'autres projets de consolidation de la paix 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens approfondis auprès des gestionnaires de projet et des personnes clés, notamment gouvernementales 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports du projet Questionnaires gestionnaires du projet Questionnaire acteurs gouvernementaux
Critère d'Evaluation 7 : Sensibilité au temps : signifie que le projet a été conçu et implémenté pour résoudre un problème apparent ou latent			
<ul style="list-style-type: none"> Le projet était-il opportun pour résoudre un facteur de conflit ou tirer parti d'une fenêtre d'opportunité spécifique ? 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse du lien entre les objectifs du projet et les priorités du Gouvernement 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens approfondis auprès des gestionnaires de projet et des personnes clés, notamment gouvernementales 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports du projet Questionnaires gestionnaires du projet

1. Questions	2. Livrable attendu	3. Méthodes de Collecte/parties prenantes à rencontrer	4. Sources de Vérification
<ul style="list-style-type: none"> Le financement du FBP a-t-il été utilisé pour tirer parti des fenêtres d'opportunité politique de l'engagement ? 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse du lien entre les objectifs du projet et les priorités du Gouvernement 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens approfondis auprès des gestionnaires de projet et des personnes clés 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports du projet Questionnaires gestionnaires du projet
Critère d'Evaluation 8: Tolérance aux risques et innovation : il s'agit d'une part, d'identifier le niveau de risque du projet et les mesures d'atténuation mises en route ; d'autres parts, de s'assurer que le projet offre une solution créative et inédite au problème de paix et/ou cherche à perfectionner, optimiser les résultats, services ou processus.			
<ul style="list-style-type: none"> Le projet était-il qualifié de « haut risque » ? Si oui, les risques étaient-ils correctement surveillés et atténués ? 	<ul style="list-style-type: none"> Exhaustivité de l'identification des risques et des hypothèses lors de la planification et de l'élaboration du projet Qualité des systèmes d'information existants en place pour identifier les risques émergents et d'autres problèmes Qualité de stratégies d'atténuation des risques élaborées et suivies 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens approfondis auprès des gestionnaires de projet et des personnes clés 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports du projet Questionnaires gestionnaires du projet Questionnaire acteurs gouvernementaux
<ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure l'approche du projet était-elle nouvelle ou innovante ? Peut-on tirer des leçons pour éclairer des approches similaires ailleurs ? 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de l'approche de mise en œuvre du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens approfondis auprès des gestionnaires de projet et des personnes clés 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports du projet Questionnaires gestionnaires du projet
Critère d'Evaluation 9 : Genre et âge : Il s'agit d'identifier le niveau de prise en compte des femmes, des jeunes et des enfants dans la conception et la mise en œuvre du projet, et de s'assurer que le projet permet une amélioration de la participation et du rôle de ceux-ci dans les initiatives et les mécanismes de prévention des conflits, de résolution des crises, de consolidation de la paix, et de promotion de la culture de la paix et du vivre-ensemble, et un meilleur accès aux services sociaux de base.			
<ul style="list-style-type: none"> Comment le projet a-t-il pris en compte les préoccupations liées au genre dans sa conception et sa mise en œuvre ? 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de la prise en compte de l'aspect genre 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens approfondis auprès des gestionnaires de projet et des personnes clés 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports du projet Questionnaires gestionnaires du projet
<ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure le projet a-t-il permis de réduire des inégalités de genre en termes de participation et rôle dans les initiatives et les mécanismes de prévention des conflits, de résolution des crises, de consolidation de la paix, et de promotion de la culture de la paix et du vivre-ensemble ? 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de la réduction des inégalités de genre en termes de participation et rôle dans les initiatives et les mécanismes de prévention des conflits, de résolution des crises, de consolidation de la paix, et de promotion de la culture de la paix et du vivre-ensemble 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens approfondis auprès des gestionnaires de projet et des personnes clés Entretiens avec les bénéficiaires du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Questionnaires auprès des gestionnaires du projet Questionnaire acteurs gouvernementaux Raw data FGD, Données figurant dans les rapports de projet, Questionnaires bénéficiaires

Evaluation final du projet

« Appui à la participation des femmes et des jeunes aux initiatives de consolidation de la paix, de renforcement des mécanismes de cohésion sociale et de vivre ensemble au Cameroun »

Collecte des données auprès des bénéficiaires

(Femmes, jeunes et enfants)

Toutes les informations individuelles recueillies lors de cette enquête garderont un caractère strictement confidentiel, conformément à la loi n° 2020/010 du 20 juillet 2020, régissant l'activité statistique au Cameroun. Ces informations seront exploitées uniquement dans le cadre de cette étude.

I. Identification

N°	Intitulé et réponses	Code
Q1.0	Numéro du questionnaire _____	
Q1.1	Nom et prénom _____	
Q1.2	Sexe 1 = Homme 2 = Femme	
Q1.3	Age _____	
Q1.4	Région de résidence _____	
Q1.5	Arrondissement de résidence _____	
Q1.6	Numéro de téléphone _____	
Q1.7	Appartient à un groupe vulnérable ? 1=Oui 2=Non	
Q1.8	Agence de mise en œuvre des activités suivies 1 = oui 2 = non 3=NSP Q1.7a= ONU FEMMES Q1.7b = UNESCO Q1.7c = UNICEF Q1.7d = Activités conjointes	

II. Information relative à la pertinence et la cohérence du projet

N°	Intitulé et réponses	Code
Q2.1a	De combien d'activités du projet avez-vous été bénéficiaires ?	
Q2.1.b	Quelles sont les activités dont vous avez été bénéficiaires ? 1- _____ 2- _____ 3- _____ 4- _____	
Q2.1.c	Est-ce que ces activités étaient pertinentes dans le sens d'apporter des solutions pour renforcer la participation et le rôle des femmes et des jeunes dans les initiatives et les mécanismes de prévention des conflits, de résolution des crises, de consolidation de la paix, et de promotion de la culture de la paix et du vivre-ensemble ? 1=Oui 2=Non	
Q2.2	Est-ce que les activités de ce projet ont mis un accent sur l'implication des femmes ? 1=Oui 2=Non	
Q2.3	Est-ce que les activités de ce projet mettent un accent sur l'implication des jeunes ? 1=Oui 2=Non	
Q2.4	Est-ce que les activités de ce projet prenaient en compte les enfants ? 1=Oui 2=Non	
Q2.5	Pensez-vous que les femmes et les jeunes soient les cibles les plus pertinentes pour renforcer les initiatives et les mécanismes de prévention des conflits, de résolution des crises, de consolidation de la paix, et de promotion de la culture de la paix et du vivre-ensemble ? 1=Oui 2=Non	
Q2.6	Pensez-vous que votre communauté a accueilli favorablement les activités et la manière dont elles ont été mises en œuvre dans le cadre de ce projet ? 1=Oui 2=Non	
Q2.7	Pensez-vous que la manière dont le projet a été mis en œuvre dans votre communauté est parfois allée à l'encontre de votre culture ? 1=Non, pas du tout 2=Oui, quelques fois 3= Oui, sur tous les aspects	
Q2.8	Pensez-vous que vos droits ont été respectés pendant la mise en œuvre de ce projet ? 1=Oui, absolument 2 Oui, quelques fois 3=Non, jamais	
Q2.9	Pensez-vous que les femmes et hommes ont été intégrés de la même manière dans la mise en œuvre des activités du projet ? 1=Oui 2=Non	
Q2.10	Est-ce qu'aussi bien les hommes que les femmes peuvent prétendre de manière égale, et au même niveau, aux bénéfices apportés par ce projet ? 1=Oui 2=Non	

III. Information relative à l'efficacité du projet

Q3.1a	Pensez-vous que ce projet a effectivement contribué au renforcement de la participation et le rôle des femmes et des jeunes dans les initiatives et les mécanismes de prévention des conflits, de résolution des crises, de consolidation de la paix, et de promotion de la culture de la paix et du vivre-ensemble ? 1=Oui 2=Non 3= NSP Sinon allez à Q3.2a	
Q3.1b	Pourquoi ? _____	
Q3.2a	Quel est votre sentiment par rapport à de la participation et au rôle des femmes et des jeunes dans les initiatives et les mécanismes de prévention des conflits, de résolution des crises, de consolidation de la paix, et de promotion de la culture de la paix et du vivre-ensemble ? 1=S'est beaucoup renforcé 2= S'est un peu renforcé 3= N'a pas changé 4= S'est un peu détérioré 5= S'est beaucoup détérioré	

Q3.2b	Justifiez _____	<input type="checkbox"/>
Q3.3	Quel est votre sentiment par rapport à la situation de paix, de cohésion sociale et de vivre-ensemble dans votre communauté actuellement ? 1= S'est beaucoup amélioré 2= S'est un peu amélioré 3= N'a pas changé 4= S'est un peu détérioré 5= S'est beaucoup détérioré	<input type="checkbox"/>
Q3.4	Avez-vous contribué avec succès à la prévention des conflits ou à la résolution des crises dans votre communauté au cours des 12 derniers mois ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>
Q3.5	Participez-vous aux mécanismes locaux/communautaires de prévention des conflits ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>
Q3.6	Pensez-vous que le contenu des formations reçues vous permettra de jouer un rôle positif dans la cohésion sociale et le vivre ensemble à travers vos actions ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>
Q3.7	Etes-vous capables de prendre des initiatives de prévention des conflits, de résolution des crises, de consolidation de la paix, et de promotion de la culture de la paix et du vivre-ensemble ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>
Q3.8	Existe-t-il des structures chargées d'apporter un soutien juridique et psychosocial aux femmes victimes des violences dans votre commune ? 1=Oui 2=Non Sinon, aller à Q3.9	<input type="checkbox"/>
Q3.9	Si oui, lesquelles ? 1= Gender Desks (service intégré de prise en charge des violences dont les VBG) 2= Autres à préciser _____	<input type="checkbox"/>
Q3.10	Avez-vous déjà eu recours à une de ces structures ou connaissez-vous une personne de votre communauté qui en a eu recours ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>
Q3.11	Etes-vous membre d'une organisation des jeunes ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>
Q3.12	Participez-vous aux travaux des instances de prise de décision pour la consolidation de la paix et le vivre ensemble ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>
Q3.13	Que pensez-vous du rôle de la mairie dans le renforcement des capacités des jeunes pour la participation à la consolidation de la paix ? 1= Joue un rôle très important 2= Joue un rôle peu important 3= Ne joue aucun rôle	<input type="checkbox"/>
Q3.14	Existe-t-il un cadre de dialogue entre votre communauté et les forces de sécurité sur les questions de violence communautaire, justice, droits de l'homme ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>
Q3.15	Existe-t-il un système d'alerte précoce pour la prévention des violences dans votre communauté ? 1=Oui 2=Non Sinon, aller à Q3.16	<input type="checkbox"/>
Q3.16	Si oui, pouvez-vous y accéder en cas de besoin ? 1= Oui, sans aucun problème 2= Oui, mais difficilement 3= Non, pas tout	<input type="checkbox"/>
Q3.17	Pensez-vous que le respect les droits des enfants et leur protection sont mieux assurés dans votre communauté ? 1=Oui, absolument 2= Oui, juste un peu 3= NSP 4= Non, pas du tout	
Q3.18	Pensez-vous que le respect les droits des femmes et leur protection sont mieux assurés dans votre communauté ? 1=Oui, absolument 2= Oui, juste un peu 3= NSP 4= Non, pas du tout	
Q3.19	Pensez-vous que le respect les droits des jeunes et leur protection sont mieux assurés dans votre communauté ? 1=Oui, absolument 2= Oui, juste un peu 3= NSP 4= Non, pas du tout	

IV. Information relative à la durabilité/appropriation locale du projet

Q4.1	Pensez-vous que vous et votre communauté, vous vous êtes suffisamment appropriés les acquis du projet pour continuer à bénéficier de ses effets pendant plusieurs années ? 1= Oui complètement 2= Oui, un peu 3= NSP 4= Non, pas du tout	<input type="checkbox"/>
Q4.2	Les capacités développées et/ou renforcées ont-ils produit des effets et impacts susceptibles d'induire un changement à long terme ? 1= Oui, absolument 2= Oui, dans une certaine mesure 3= NSP 4= Non, absolument pas	<input type="checkbox"/>
Q4.3	Etes-vous capables de renforcer les capacités d'autres jeunes de votre communauté sur la prévention des conflits, la résolution des crises, la consolidation de la paix, et la promotion de la culture de la paix et du vivre-ensemble ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>
Q4.4	Pensez-vous que les membres de votre communauté et notamment les jeunes soient plus impliqués dans le maintien de la paix et du vivre ensemble qu'avant ? 1= Oui 2= Non Sinon, aller à Q4.6	<input type="checkbox"/>
Q4.5	Si oui, avez-vous le sentiment de cela pourrait perdurer ? 1= Oui 2= Non	<input type="checkbox"/>
Q4.6	A votre avis, qu'est ce qui pourrait empêcher ou contribuer à empêcher que votre communauté et notamment les jeunes continuent à être impliqués dans le maintien de la paix et du vivre ensemble ?	<input type="checkbox"/>

V. Information relative à l'Impact du projet

Q5.1	A votre avis, quels sont les changements potentiels (positifs ou négatifs) observables à long terme de la mise en œuvre du projet ? a) Changements positifs _____ _____ b) Changements négatifs _____ _____ _____	<input type="checkbox"/>
Q5.2	Qu'est-ce qu'il faut améliorer pour les prochaines interventions pour le maintien de la paix dans votre communauté à votre avis ? _____ _____	<input type="checkbox"/>

Merci beaucoup de votre collaboration et à bientôt !